

**MF**  
 QUOTIDIEN  
 Téléphone  
 027/23 30 51  
 Publicité: Publicitas - Sion  
 Téléphone 027/21 21 11  
**Le no 70 ct.**

**PRINCE**  
 AMEUBLEMENTS  
  
 VETROZ  
 Tél.  
 027/36 24 39  
 MEUBLES-RING

**Le cas  
 Tara-  
 marcaz**

# Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

## Pensez-y plus, dépensez-en moins!

Montez au Grand-Saint-Bernard: on démolit, pour élargir la route, ces luxueux murs de moellons qui ont coûté les yeux de la tête il n'y a pas si longtemps. «Pensez-y plus, dépensez-en moins», nous serine l'Etat pour autre chose.

Entre 1947 et 1977, le budget de la Confédération a passé de 2 à 16 milliards. Il est facile de dépenser l'argent des autres! Seulement, à force de prendre les

nies sur la fatale spirale! Ils n'ont même jamais entendu parler des vaches grasses et des vaches maigres...

Le moment est venu de se serrer la ceinture. Pensez-y plus! Que l'Etat donne l'exemple sans chercher midi à quatorze heures. La charge fiscale est insupportable. Il faut à tout prix dégrever notre économie, à commencer par l'industrie d'exportation. Et vite!

Si les dépenses publiques absorbaient à elles seules, en 1976, 28,5 % du produit national brut, on peut imaginer la part que cette branche essentielle fournit au pressoir national. Comment peut-elle survivre?

Et qu'on cesse de nous rabâcher qu'on n'est pas mieux loti ailleurs! Qu'on arrête ces comparaisons, toujours arbitraires et très souvent truquées, avec la situation sociale et fiscale d'autres pays. C'est le refuge des plaideurs en mal d'arguments.

La Suisse est un cas spécifique. Si elle ne l'était pas, on ne trouverait guère de région plus déshéritée en Europe.

Du moment que sa pendule fonctionne, il n'y a aucune raison de la détraquer pour la mettre à l'heure des voisins.

Pensez-y plus.

B. O.

## le coup de GRIFFE

milliards à droite pour les éparpiller à gauche, la source finit par tarir. Pensez-y plus, dépensez-en moins.

Redistribuer les milliards pour ranimer l'économie saignée à blanc, ah oui! quand on sait depuis toujours que l'Etat est un piètre gestionnaire, que le gaspillage est inévitable. Pensez-y plus... L'affaire Savro n'est qu'un exemple local de cette fondrière. Et manipuler la monnaie pour avoir l'air de faire quelque chose... Ont-ils seulement lu Keynes, ces apprentis sorciers?

Dire qu'ils tiennent maintenant l'inflation pour une brouille après avoir pleurniché pendant des décen-

# L'ART DE PARLER POUR NE RIEN DIRE

Notre réponse à la lettre d'un lecteur à propos du cas Taramarcaz nous a valu, hier, de nombreuses interpellations. Il en ressort une large approbation de notre attitude consistant à informer et à commenter, en partant uniquement de faits établis et non sur des soupçons ou des indications QUE SEULE LA JUSTICE EST À MÊME DE VÉRIFIER CONTRADICTOIREMENT. Nos correspondants estiment par contre que, face à la passion et aux condamnations publiques sans jugement, il faut se défendre très fermement.

Nous accédons à ce vœu, mais comment répondre à des gens qui parlent pour ne rien dire? Prenons l'exemple typique de ce genre « d'informations », qui nous est fourni par le journal zurichois *Neue Zürcher Zeitung*, dans lequel, sous la mention « O. F., Lausanne, 12 octobre », on trouve un texte intitulé (nous traduisons) « La corruption à l'Etat du Valais » et sous-titré: « L'arrière-plan des affaires de commissions ». De quoi se réjouir, serait-ce par une voix suisse allemande, d'apprendre enfin du nouveau sur ces « affaires ». Or, que lit-on? Que Taramarcaz aurait reçu 35 000 francs de pots-de-vin en dix ans. Information de taille... surtout quand on sait qu'elle a été reprise du *NE*, qui a été le premier à publier ce chiffre! Ce montant fait rire O. F., qui n'y croit pas et qui ajoute « qu'il a été indiqué par les amis de Taramarcaz ». Ça c'est le comble, car ces amis ne sont autres que les ENQUÊTEURS! qui l'ont indiqué dans leur premier rapport au Conseil d'Etat...

La NZZ nous informe ensuite, qu'en dépit de toutes les at-

taques contre son chef de service, le chef « freissinig » (radical) du Département de justice et police, Arthur Bender, l'a toujours défendu « dick und dünn ». Ça c'est nouveau, en effet! Il y a belle lurette que

les Valaisans, qui se tiennent au courant des affaires publiques, savent que M. Bender, interpellé à plusieurs reprises au Grand Conseil, a toujours, effectivement, défendu Taramarcaz!..

Il l'a défendu sans que personne - et pourtant Dieu sait qu'en ce qui nous concerne, nous aurions pu le faire, si nous avions cédé à des sentiments passionnés - n'ait reproché cette attitude au chef du département.

Mais pourquoi écrit-on - dans toute cette presse qui dénonce et qui accuse - que M. Bender

« DÉFEND COURAGEUSEMENT » un chef de service et, s'il s'agit d'un autre conseiller d'Etat, qu'il le « PROTÈGE », le « COUVRE » ou veut « CACHER LA VÉRITÉ »? Une explication que O. F., de la NZZ, aurait pu demander lors de sa tournée de journalistes et de rédactions - sauf la nôtre! - dans ce Valais de scandales...

Toujours pour la NZZ en veine d'informations inédites, si M. Bender « s'est mis dans une situation difficile parce

Suite page 3

NF

## Que voulons-nous?

Que nos sociétés actuelles, tolérantes mais sécularisées, perdent de leur légitimité à mesure qu'elles se séparent de leurs fondements sacrés, c'est là désormais une évidence pour les plus perspicaces de nos philosophes contemporains. La raison de la subsistance du mythe révolutionnaire n'a pas d'autre origine. Il est l'expression de cette carence et représente en même temps l'ultime achèvement des forces que ces sociétés sans temple ni église canalisent tant bien que mal. L'embrigadement idéologique semble la contrepartie nécessaire du tarissement des idéaux communautaires qui soudaient jadis les hommes dans des sociétés dures, certes, mais humaines. La liberté de chacun avait des entraves sociales, éthiques, religieuses ou simplement économiques. Elle n'était pas fondamentalement en cause. Preuve en est le contrecoup des mouvements de la Réforme protestante au sein même de l'Eglise et la naissance, dans les sociétés d'Ancien Régime, des grandes idées libérales qui ont fait nos Etats Modernes.

La situation paraît bien différente aujourd'hui, où l'ennemi perd son visage. Ce qui tue la liberté, c'est tout le monde et personne. On. La société moderne tente de s'organiser non plus comme un organisme vivant, avec son passé, ses vivants et ses morts, son présent, fait de luttes et d'entraides alternées, son avenir où projets et espérances conduisent des hommes dont toute la dignité est de consentir à un dépassement. Non. Le monde actuel, rivié aux seuls enjeux économiques des puissances et aux réussites individuelles, ne croit

plus à ce qui précisément faisait la force civilisatrice des anciennes sociétés. Il développe certes un esprit critique très poussé, sur l'histoire en particulier, démythifie, désacralise,

Par Michel de Preux

dédramatise aussi. Plus de guerres de religion; les nations sont suspectes. Mais l'anéantissement de peuples entiers nous laisse quasi indifférents... A la limite, le monde peut se faire, ou se défaire, sans les hommes.

Nous sommes le siècle du refus. Bien. Et après?

Franco est mort. Il était pour beaucoup le dernier ennemi. Brejnev n'est pas Staline. Il n'y a plus de face à face possible. Sommes-nous piégés?

Quand une certaine intelligentsia dite éclairée réclame la clémence pour les terroristes et refuse systématiquement la peine de mort, c'est hélas moins par magnanimité que par souci de préserver avant tout la pureté d'une équivoque

Suite page 3

## L'Eglise du Valais dans la cité: 1859

1859 marque une date importante dans l'histoire de l'Eglise du Valais et de ses relations avec l'Etat: sous la pression populaire, le gouvernement cantonal décide de ré-

VIVRE  
 EN  
 EGLISE

voquer les mesures de spoliation des biens ecclésiastiques de 1848. Le 24 mai, le Grand Conseil publie un décret qui restitue à toutes les organisations ecclésiastiques leurs anciennes possessions, à l'exception de celles qui, entre-temps,

ont été vendues à des particuliers.

Il est intéressant de relever que ces biens ont pu être acquis à très bon compte par certaines personnes et familles « pas très catholiques » qui ne craignent pas de tomber sous le coup de l'excommunication fulminée par l'évêque, alors que les « bons catholiques » s'abstenaient scrupuleusement de participer à la curée. En 1879,

Suite page 3

A. Fontannaz

## La ruée vers l'or



La route qui mène d'Aigle à Leysin, envahie de soleil, s'est laissée prendre au jeu de l'automne chablaisien et les arbres ne se sont pas défendus contre l'assaut des ors et des cuivres. A la sortie du pont de Vuargny, un coup d'oeil puis un coup de cœur pour ces chatoyantes lumières!... et c'est la ruée vers l'or...  
 Photo NF

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

## MERCI, MONSIEUR CARTER!

Le Congrès américain vient d'approuver le programme énergétique du président Carter.

Le vote a été net: 60 voix contre 17 au Sénat; 231 voix contre 168 à la Chambre des représentants.

Mais il aura fallu du temps, une profonde détermination et une belle... énergie au chef de la première économie du monde pour en arriver là.

Cette décision s'insère si bien dans la ligne de nos développements qu'il est tout naturel que nous tentions, au cours de cet

entretien, d'en tirer quelques enseignements particulièrement significatifs.

Observons d'abord que les mesures adoptées ne consistent pas en des obligations ou des interdictions assorties de sanctions.

Ce sont des indications qui font appel à l'intérêt personnel ou de groupe et qui entrent dès lors parfaitement dans le cadre des grandes politiques réalistes à mettre en œuvre.

Suite page 3

Candidat  
 au Conseil d'Etat  
 arrêté

Vendanges 78

Santé  
 exceptionnelle

Voir page 26

Saint-Maurice

Le feu  
 dans un hôtel

Voir page 30

« Paquet  
 financier »

Coup  
 de balai  
 aux Etats

Voir page 31

LETTRE DE GENÈVE

A Genève, nous sommes au pinacle de la grande saison automnale. Les manifestations les plus importantes se succèdent et s'enchevêtrent. Dans les domaines les plus divers la vie de la cité est caractérisée par l'action, l'exposition, preuves de confiance en l'avenir. L'industrie de luxe est une des plus marquant. A peine la ville a-t-elle décerné ses grands prix de l'horlogerie, que «Montres et bijoux» ouvre ses portes. Il ne faut pas oublier, pour comprendre la fascination que ses feux exercent sur une clientèle riche, assurant leur gagne-pain à des centaines de travailleurs spécialisés, qu'il s'agit de la plus importante manifestation mondiale de la mode horlogère et de la bijouterie.

Sa création remonte à la célébration du bimillénaire de notre cité, en 1942. Les artisans et cabinetiers de nos vieux quartiers de la rive droite veulent y prendre part à leur façon. Ils invitèrent leurs patrons à montrer ce dont ils étaient capables. Ce fut d'emblée pour le grand public, une révélation. Les plus illustres noms de la spécialité réalisèrent ce panorama d'or, de platine, de pierres précieuses, avec un goût et une élégance qui attirèrent les foules.

Soutenus et encouragés par les pouvoirs publics, «Montres et bijoux» ne se contenta pas de notre ville. Cette tradition séculaire de beauté et de virtuosité technique devint itinérante. Alternant les années, par treize fois elle prit le chemin de l'étranger. Elle s'en fut en Extrême-Orient (à Tokio, le succès fut triomphal), dans toutes les

par M. W. Suès

capitales des deux Amériques, et en Europe, à Londres, Turin, l'année dernière à Munich. Partout les foules accoururent pour admirer. Cette fois on innova. On abandonna le cadre froid et sévère du musée Rath pour s'installer dans les charmants locaux d'un de nos palais, l'hôtel du Rhône, mis gracieusement à disposition par son propriétaire, M. Richard Lendi, ce qui permit un aménagement plus intime, plus gai. Ensuite on supprima toute finance d'entrée. Il ne faut pas s'étonner si, dès l'ouverture, les salles furent prises d'assaut. Les chefs-d'œuvre de ces mécaniciens de génie, ces orfèvres, ces émailleurs ravissent les gens.

Mode 1979

Pour cette 34<sup>e</sup> édition, 25 des maisons dont le nom est connu dans le monde entier présentent la mode 1979. Car elles donnent le ton à toutes les autres fabriques de trois continents. Cette mode a un léger parfum 1925, sans être cependant «rétro». Lignes fermes et nettes, montres allongées, retour au pendentif, décors fins et légers, pièces en platine autant qu'en or. Toutes ces pièces, selon le règlement, doivent être absolument inédites et exécutées en métal noble. La valeur de fabrication de ces merveilles dépasse deux millions et demi, et celle de la vente environ quatre millions. Une maison, une des plus anciennes, Vacheron et Constantin, avec une demi-douzaine d'objets, représente à elle seule, plus d'un quart de million.

Pour corser la soirée inaugurale, MM. Lendi et Souvairan l'avaient fait coïncider avec la première «disnée» de leur 6<sup>e</sup> rencontre gastronomique internationale, pour laquelle le fameux chef de la Chaumière à Reims, Gérard Boyer s'était spécialement déplacé. Le sens gustatif fut ainsi autant comblé que le visuel.

Un seul point noir sur cet éblouissant horizon. Le plus illustre miniaturiste sur email, Charles Poluzzi, qui travailla pour plusieurs de ces expositants et était considéré comme le meilleur émailleur du monde, est décédé à Begnins, le jour de l'ouverture. On lui a rendu un hommage émouvant.

Ménagères et consommatrices

Trente-quatre éditions, avons-nous dit, pour le luxe; 26 pour l'utile! En effet, demain s'ouvre le «Salon des arts ménagers». C'est l'exposition suisse la plus complète dans le domaine des équipements domestiques. L'Italie en est l'hôte d'honneur grâce à l'activité débor-

Fascination du diamant!

Si le pétrole manque?

Il est maintenant reconnu que la production de pétrole aura dépassé son stade maximum en l'an 2000, et que, même dès 1982, un très dangereux déséquilibre entre la demande mondiale et l'offre se produira. Que ferons-nous? Comment le remplacerons-nous? On le voit, le temps presse. M. Zangger ne cache pas que la construction de centrales nucléaires comporte des inconvénients, des dangers (environnement; déchets; stockage). Il faut en tenir compte et trouver la manière d'y parer, peut-être par des ententes internationales. Mais de toute façon la Suisse ne saurait vivre en vase clos et le problème ne saurait être ignoré.

Il importe donc avant tout, sans délai, que l'opinion publique, par tous les moyens, soit mise au courant, soit renseignée à fond, en

dehors de toute pression politique ou idéologique, sur l'emploi, désormais inépuisable, de l'énergie nucléaire. Un ancien conseiller aux Etats que les Valaisans connaissent bien à cause de la Grande-Dixence, lui-même expert en la matière, nous disait après ce magistral exposé: «Toutes les grandes inventions ont été redoutées et combattues, au moment de leur apparition, les chemins de fer, l'électricité, l'aviation. On a su éliminer leurs inconvénients et utiliser pleinement leurs avantages.» On émet le souhait que des conférences dans le genre de celle de M. Zangger, soient données dans tous nos cantons, grandes et petites villes. Le stade passionnel a trop longtemps duré. 1984, c'est demain! Il s'écoule dix à douze ans entre le moment où l'on décide de construire une centrale et celui où elle entre en service. Qu'on se le dise.

TRIBUNE DU LECTEUR

«Propos humoristiques et amers sur un sujet sérieux: le prochain forum interdiocésain»

Monsieur le rédacteur,

La période des vacances incite aux loisirs et le lecteur qui porte intérêt à son Eglise n'aura pas échappé au plaisir que lui a procuré la lecture attentive, à faire de préférence à haute voix pour lui donner plus d'ampleur, de l'annonce du prochain forum interdiocésain de Suisse. Déjà, le titre est tout un programme: un forum. Cela évoque la place publique. C'est l'invitation pour nos Helvètes de tous cantons à venir se tremper dans un nationalisme ecclésiastique qui rappelle étrangement le gallicanisme du siècle passé de notre voisine amie, la France, et qui est toujours vivant.

En ces temps bienheureux, troubles ou troublés disent les pessimistes, où l'Eglise s'est allégrement laissée enlancer par le démocrate, source infinie d'enrichissement inégalable, voire correspondant nous annonce que «les sujets seront traités à partir de la base». Cela promet d'étonnantes trouvailles dues au génie du peuple suisse qui a déjà eu l'occasion de s'exprimer lors des synodes de ces dernières années. Ainsi, la valse des délégués va reprendre. On nous en promet une centaine, sorte de nouveau parlement de l'Eglise nationale suisse qui n'osera plus porter le titre de catholique dont la signification même, c'est-à-dire universelle, est incompatible avec le terme de national. Il y aura en plus «des hôtes qui y occuperont une place spéciale (tiers monde, autres Eglises chrétiennes et communautés religieuses non chrétiennes)».

L'attraction touristique de la Suisse favorisera une participation dépassant les prévisions les plus optimistes. On attendra avec empressement les délégués de Moon, Gourou et Cie. On s'arrangera pour que les délégués non invités de Mgr Lefebvre passent inaperçus.

Tenir compte des handicapés dans les constructions

BÂLE (ATS). - Ce week-end, les groupes de jeunes de l'Association suisse des invalides ont tenu à Bâle leur séminaire d'automne. En conclusion de ce séminaire, environ 40 jeunes handicapés de toute la Suisse ont approuvé à l'unanimité une résolution dans laquelle ils demandent que l'on tienne davantage compte de leurs problèmes dans la construction d'immeubles, publics notamment.

Chaque handicapé doit avoir la possibilité de participer à la vie sociale et culturelle, relève la résolution. Une des conditions est l'élimination des barrières architecturales. Par des réglementations, des normes de construction, pour les projets et leur exécution, il faut arriver à ce que les handicapés puissent avoir accès et utiliser sans peine et sans l'aide d'autrui les moyens de transport, les places de parc, les logements, les places de travail et les édifices publics.

Un appel aux collectivités

Bien que grâce aux efforts de l'entraide aux invalides, on ait obtenu ces dernières années des progrès importants, il reste encore beaucoup à faire, principalement dans les édifices publics, lit-on dans la résolution. La fédération des groupes de jeunes de l'Association suisse des invalides lance à nouveau un appel à la collectivité,

l'invitant de faire en sorte que toutes les nouvelles constructions ne présentent plus d'obstacles architecturaux. En outre, il s'agit d'éliminer autant que possible ces obstacles dans les constructions existantes.

Des prescriptions légales en matière de construction

Pour atteindre ce but, la fédération des groupes de jeunes demande, d'une part, une disposition légale dans les cantons qui prévoit que toutes les constructions accessibles au public - bâtiments administratifs, écoles, hôpitaux, magasins, installations de sport, moyens de transport - soient conçues de manière à ce que tous les handicapés puissent y avoir accès. En outre, le problème des barrières architecturales devrait faire partie de manière obligatoire des programmes d'étude des techniciens et des écoles polytechniques.

ÉCONOMIE FORESTIÈRE Franc suisse trop lourd!

L'ascension ininterrompue du franc suisse et l'état des finances fédérales préoccupent aussi les milieux forestiers. Quelque 300 délégués ont participé vendredi dernier à Lucerne à l'assemblée générale de l'Association suisse d'économie forestière.

Le total des bois abattus l'an passé a de nouveau approché les 4 millions de m<sup>3</sup>. Les besoins en bois d'industrie se sont accrus de quelque 22% et l'industrie des panneaux a elle utilisée davantage de bois qu'au cours de l'exercice précédent. En 1977, l'exportation de bois ronds et de produits travaillés a représenté 1/5 des résineux abattus dans notre pays alors que pour les feuillus elle représentait plus de la moitié de la consommation intérieure et cela dans des conditions de concurrence de plus en plus âpres.

Les achats faits par les scieries au cours des huit premiers mois de 1978 atteignent à peu près les quantités enregistrées pour la période correspondante de 1977. Mais les nouvelles tendances de l'exportation des grumes à destination de l'Italie montent, elles, un affaiblissement. L'importation des sciages augmente vite et la situation s'aggrave avec chaque hausse de la valeur du franc suisse, relève-t-on à l'Association suisse d'économie forestière.

re. «L'économie et l'écologie ne s'excluent pas dans l'économie forestière, au contraire, elles se soutiennent mutuellement», a relevé pour sa part le président de l'association M. L. Rippstein qui comprend d'autant moins pourquoi le projet d'une nouvelle constitution fédérale ne contient pas la moindre allusion à la forêt et à l'économie forestière.

«Nous interviendrons pour que cette lacune soit comblée, dans l'intérêt du pays et de sa population», a déclaré M. Rippstein. Au cours de son prochain exercice, l'association se préoccupera également de la construction globale du trafic, puisque, la forêt suisse, avec ses 16 000 kilomètres de routes carrossables, représente un volume important pour le transport aussi bien par camion que par chemin de fer.

S'adressant aux délégués présents, le conseiller fédéral H. Hürlimann s'est déclaré conscient des difficultés que connaît actuellement l'économie forestière. Il estime cependant que le champ d'intervention de l'Etat en matière de politique forestière est restreint en raison notamment de l'état des finances fédérales mais aussi des accords internationaux sur le bois et de l'ouverture aux marchés extérieurs qui concurrencent fortement la production indigène.

Jean Paul 1<sup>er</sup> en livre de poche

Les Editions Tequi publient en un petit livre de poche, les quelque 20 discours prononcés par Jean Paul 1<sup>er</sup> pendant son bref pontificat.

Le volume reproduit notamment les causeries des audiences publiques. 160 pages, 9.- FF, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris.

«Les bêtes ne sont pas de simples moyens»

BERNE (ATS). - L'Association suisse des fermiers et la Fédération suisse protectrice des animaux ont pris position conjointement sur la révision de l'article 19 de la loi sur l'agriculture dans une requête remise au président du Département fédéral de l'économie publique, M. Fritz Honegger. Selon ces deux associations, les contingents maximums par exploitation proposés par la commission du Conseil national, à savoir 12 000 poules, 1200 cochons d'engraissement, 150 cochons destinés à la reproduction et 300 veaux d'engraissement, sont «de loin trop élevés». Elles proposent une limitation à 1500 poules, 250 cochons d'engraissement, 40 pores destinés à la reproduction et 40 veaux d'engraissement. Dans les grandes exploitations, le travail agricole est «privé de ses normes éthiques essentielles».

«Dans les exploitations d'élevage intensif, l'animal est rabaisé sans respect à l'état de simple moyen», poursuivent l'Association suisse des fermiers et la Fédération

suisse protectrice des animaux. Le travail dans ces exploitations «se fait à la chaîne et est devenu monotone».

Un camion sur deux non réglementaire?

ZURICH (ATS). - Procédant vendredi à un contrôle du trafic lourd sur la N1 près de Dietikon et sur la Zurichstrasse près d'Otelfingen, la police zurichoise a constaté que la moitié des 121 poids lourds arrêtés n'était pas réglementaire.

Cinq trains routiers ont été retenus provisoirement de la circulation, car ils ne correspondaient pas aux prescriptions techniques, ou alors leur chauffeur était trop fatigué pour conduire sûrement. 16 des 38 chauffeurs dénoncés ont violé la loi sur l'horaire de travail et de repos. Pour défauts techniques plus ou moins importants, 28 véhicules devront être présentés ces prochains jours aux offices de la circulation compétents.

Problèmes monétaires Deux opinions autorisées

COUVET (ATS). - La conférence d'automne des présidents de la VSAM (Union des associations suisses d'employés des industries mécanique et électrique) s'est tenue samedi à Couvet (NE) sur le thème «La monnaie et les problèmes d'exportations». Etaient invités notamment les professeurs René Erbé et François Schaller, qui ont développé quelques considérations sur la situation monétaire actuelle.

M. Erbé s'est prononcé pour un retour à un taux de change qui respecte la parité du pouvoir d'achat, soit deux francs pour le dollar et un franc pour le mark. On ne sauve pas un noyé, a-t-il dit, en le stabilisant à 20 centimètres au-dessous de

la surface de l'eau. M. Erbé a estimé par ailleurs que l'inflation n'était pas ce qui nous menaçait le plus, au contraire de la déflation.

Pour sa part, le professeur Schaller, qui s'exprimait en son nom personnel, a tenté de démontrer comment la Banque Nationale, si elle voulait racher ne serait-ce qu'un dixième de la masse de dollars américains hors des Etats-Unis, provoquerait en Suisse un taux d'inflation propre à détruire l'économie du pays. M. Schaller pense que les spéculateurs comprendront finalement le risque qu'ils courent à continuer d'acheter le franc à si grand prix. Il faut tenir, a-t-il conclu, en attendant une réaction qui ne saurait ne pas venir.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Lussier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274. RÉDACTION CENTRALE: André Lussier, rédacteur en chef; F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs. Service de publicité: Publicitas SA, Sion. RÉCEPTION DES ANNONCES: Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11. Télex 38 121.

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES: Edition du lundi: le vendredi à 10 heures; Edition du mardi: le vendredi à 16 heures; Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures. Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures). RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres. Corps fondamental: 8 (petit). 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur. TARIF DE PUBLICITE: Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm. Réclames: 2 fr 35 le millimètre (colonne de 54 mm). Gastronomie: 1 fr 40 le millimètre (colonne de 54 mm). Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

# LE CAS TARAMARCAZ

## L'ART DE PARLER POUR NE RIEN DIRE

Suite de la première page

qu'il aurait vu venir l'affaire des commissions », c'est chez « l'équipe des conservateurs de droite du Nouvelliste, à Sion, que Taramarcas aurait ses « dicke Freunde » (solides amis), ceux-ci ne cherchant qu'à « bagatelliser » ses manquements ».

Nous, au NF, on veut bien entendre sereinement de telles aérations, tout en nous demandant qui pourraient être les « conservateurs de gauche » !

Mais passer pour une équipe qui vole au secours de M. Bender, en « protégeant » Taramarcas, son chef de service et, à l'occasion, son bras droit électoral, voici qui ne peut qu'exciter les rires homériques de tous les Valaisans, y compris ce Ribordi (sic), que O. F., de la NZZ, a découvert dans sa tournée...

Eh bien, avec ce dernier gadget, nous arrivons au bout des informations d'O. F. sur la corruption à l'Etat du Valais et l'arrière-plan du scandale ! Quelles informations ? QUEL FAIT apporté ? Zéro. Et dire que c'est sur la base de ce néant complet qu'un journal de Zurich se permet des commentaires sur un « scandale » valaisan ! L'exemple est frappant. On vous dit « vous êtes un menteur ». Vous demandez : mais pourquoi ? On vous répond : parce que vous êtes un menteur...

Oh, nous allions oublier : la NZZ nous informe tout de même, en fin d'article, que « la Révolution française et le libéralisme ont manqué le Vieux-Pays ». Voici qui va faire plaisir au Ribordi (resic) en question, dont le parti a jeté aux orties l'étiquette libérale qu'il portait bien avant le cas Taramarcas...

Par l'exemple de la NZZ, nous venons d'illustrer ce qu'est l'art de parler pour ne rien dire et, pis encore, de semer le doute en étant incapable

de prouver quoi que ce soit de ce que l'on avance. Au NF, nous tenons les soupçons pour ce qu'ils valent et les dénonciations pour ce qu'elles sont JUSTE QU'À CE QUE LA JUSTICE SE SOIT PRONONCÉE.

Le cas Taramarcas ? En janvier de cette année, la commission des finances du Grand Conseil, rapportant sur certaines « affaires », dont celle Torsaprotection civile, a conclu : « Nous reviendrons sur ces questions lorsqu'elles auront trouvé de nouveaux développements OU LEUR ÉPILOGUE. »

Pourquoi personne n'a-t-il songé, devant cette attitude, à dénoncer LE SILENCE (comme on le fait à notre égard) non seulement de la commission des finances, mais de toutes les autres chargées du cas

Taramarcas depuis octobre 1977 ?

Le NF, nous le répétons, ne cherche ni à minimiser, ni à dramatiser : il se fait un devoir d'écrire sur des faits prouvés et sinon, de se taire. Dans cette attitude, il se trouve en excellente compagnie. Nous ne citons que M. Jean Vogt, président du Grand Conseil, dans son discours d'ouverture de la session extraordinaire du 10 octobre 1977 consacrée aux « affaires » :

«... Oh ! je sais bien que nous n'avons pas le monopole de ce genre d'affaires, de loin pas ! Mais nous pensons en être épargnés, car le malheur des autres ne nous a jamais réjouis. Mais, puisque les hommes et les événements en ont décidé autrement, qu'il me soit permis de m'étonner de l'agres-

sivité, voire de la malhonnêteté d'une certaine presse de la Suisse alémanique, qui traite les Valaisans de cows-boys vivant dans un nouveau Far West. Or, cette presse est souvent imprimée dans des cantons ou des villes où le meurtre, l'assassinat, la banqueroute frauduleuse, le détournement de fonds et autres crimes et délits sont si fréquemment commis que leur relation dans les journaux ne prend plus que quelques lignes. Messieurs les journalistes, où est donc le Far West ? »

En effet ! Mais ni la NZZ ni personne d'autre, sans aller chercher outre-Sarine, n'a répondu à cette question de M. Vogt, ce radical que l'on ne va pas pour autant classer dans une équipe de « conservateurs de droite »...

NF

## Que voulons-nous ?

Suite de la première page

dans la tolérance. Ce qu'aime cette intelligentsia, c'est finalement davantage une idée, une idéologie, que la soif des hommes.

Quant aux révolutionnaires, ils s'épuisent à la recherche de leur cause quand ils ne s'enlisent pas dans leur propres traditions, dernière et ultime impasse de ces mouvements. Le dernier film de Joseph Losey : *Les routes du sud*, décrit magistralement cet itinéraire à travers deux générations d'émigrés espagnols. Mais on ne

peut à la fois être hanté par le désir de tuer le caudillo et respecter le père. La cause du fils (celle des jeunes terroristes basques), pure obéissance à la force vitale élémentaire, ne rencontre jamais celle du père, que trop de morts attachent résolument à une histoire devenue fantôme.

De fait, la révolution est le rituel de la mort d'une société. Parler à son endroit de tolérance, c'est tout simplement la vouloir à mots couverts et par délégation.

Vouloir vivre, c'est tout autre chose. Michel de Preux

## Bébés phoques : Franz Weber repart en guerre

MONTREUX (ATS). - M. Franz Weber se rend aujourd'hui aux îles de la Madeleine (golfe du Saint-Laurent, Canada), pour négocier avec les Madelinots l'arrêt de la chasse aux phoques. Chaque année, un contingent, d'environ 35 000 bébés phoques est attribué à ces chasseurs. Franz Weber n'arri-

ve pas les mains vides. Sa fondation, à Montreux, tient à la disposition des chasseurs la somme annuelle de cent mille francs suisses en échange de l'arrêt de la chasse.

Ces cent mille francs sont destinés à compenser le manque à gagner des Madelinots.

# L'Eglise du Valais dans la cité: 1859

Suite de la première page

au terme de longs pourparlers, l'évêque suspendit ses foudres, ce qui permit aux acquéreurs enrichis d'entrer à nouveau à l'église la tête haute et totalement blanchis.

Le gouvernement justifie sa décision de restitution par un double argument : les mesures d'expropriation sont incompatibles d'une part avec les principes de justice que professe l'Etat et d'autre part avec les droits les plus fondamentaux de l'Eglise.

Le décret de restitution ouvre la voie à de longs pourparlers qui aboutissent, en 1880, à la promulgation d'une nouvelle loi qui entend régler durablement les relations entre l'Eglise et l'Etat en ce canton. En fait, cette loi constitue encore le fondement des relations actuelles : l'Eglise est reconnue

totallement libre et dans son activité spirituelle et dans son droit à posséder des biens. Conformément à une décision gouvernementale de 1852 (période de sécularisation), les communes sont déclarées responsables d'assumer les frais de culte. Conjointement avec le curé, elles deviennent également responsables des biens paroissiaux destinés au culte. Elles assument ces responsabilités par l'intermédiaire d'une commission paroissiale ou « conseil de fabrique ».

Ces dispositions peuvent paraître archaïques, en ce sens qu'elles ne correspondent guère au mouvement actuel des idées en ce domaine. Elles doivent être comprises dans la mentalité valaisanne du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le Valais de cette époque ne semble guère avoir été marqué par les idées libérales qui circulaient largement en Europe, prônant la séparation totale des deux pouvoirs et l'indifférence absolue de l'Etat à l'égard de la religion considérée comme affaire purement privée.

Même les doctrinaires valaisans de 1848 n'envisageaient pas une telle séparation, mais ambitionnaient bien plutôt une domination de l'Etat sur l'Eglise, et cela même au plan spirituel, ainsi que le font clairement apparaître certaines dispositions curieuses : suppression de l'Ordre des jésuites ; restrictions imposées aux bernardines de Colloby auxquelles il est en particulier interdit de recevoir de nouvelles novices ; attribution à l'évêque du droit de collature des bénéfices relevant de l'abbaye de Saint-Maurice et de la maison du Saint-Bernard, avec ce complément délicieux : « Si l'évêque de Sion n'use pas de ce droit dans le terme d'un mois, ce droit est dévolu à l'Etat. »

A travers toutes les crises et tous les démêlés, on restait donc fidèle à la conception traditionnelle d'entente positive et de collaboration entre l'Eglise et l'Etat, d'où pouvait constamment sourdre, pour l'un des pouvoirs, la tentation de s'imposer à l'autre. Clairement, les législateurs de 1859 renoncent à toute mainmise du pouvoir civil sur le pouvoir spirituel ; ils assurent à l'Eglise sa totale indépendance, spécialement au niveau de l'évêque, des autorités diocésaines. Ils déterminent les relations de collaboration au niveau local, en chargeant les communes des frais du culte et de la responsabilité de l'administration des biens paroissiaux.

Les paroisses se trouvent dès lors dans une situation de faveur, par le fait qu'elles reçoivent de la commune les ressources nécessaires à une vie

religieuse normale. Une telle faveur, en certains cas, se justifiait pleinement à titre de compensation pour les biens dont les paroisses avaient été spoliées et dont la vente avait profité à la commune. D'une façon générale, elle exprimait le fait que commune et paroisse étaient formées de la même population, s'identifiaient dans leurs membres ; hormis quelques rares exceptions, tous les citoyens étaient en même temps paroissiens, du moins pour les moments essentiels de leur vie, ce qui les rendait au même titre responsables de subvenir aux besoins financiers de l'une et l'autre sociétés.

Mais cette faveur crée une certaine situation d'ambiguïté : située dans le sillage de la commune pour les questions financières, la paroisse devient d'une certaine façon dépen-

dante du bon vouloir, de la générosité ou de la parcimonie des autorités civiles, de la conception qu'elles se font des « besoins du culte ». Constamment des conflits peuvent surgir et en fait ont marqué la vie de la plupart des paroisses, ainsi qu'en témoignent éloquentement leurs archives.

De tels conflits ne doivent cependant pas étonner ; ils ne permettent pas des conclusions trop catégoriques quant à la valeur du système. Ils surgissent partout, dans chaque société, dans chaque communauté, familiale, civile, politique, religieuse, culturelle, sportive, etc. ; ils deviennent facilement et rapidement source de désaccord, de division, de haine, lorsque les responsables abandonnent toute bonne volonté, lorsqu'ils se ferment sur eux-mêmes avec la seule ambition d'imposer leur point de vue

sans tenir compte de celui des autres.

Ils trouvent par contre assez rapidement une solution positive lorsqu'ils sont traités par des personnes animées par un sens authentique de responsabilité, désireuses de contribuer au bien de tous, capables de compréhension à l'égard des autres et donc capables de s'élever au-delà de leur propre vision.

Une grande partie des malheurs que les hommes se causent réciproquement vient de l'étroitesse et d'esprit et de caractère de trop d'entre eux, de leur persuasion d'être plus intelligents que les autres, ce qui les justifierait à adopter un comportement de surhommes auxquels les autres doivent se soumettre.

A. Fontannaz

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

### Merci, Monsieur Carter!

Suite de la première page

La supériorité manifeste des systèmes occidentaux, fondés sur la propriété privée des biens de production, par rapport aux économies collectivistes, tient en effet dans le meilleur usage qu'ils savent faire de ce qu'il faut bien considérer comme le premier levier du monde : l'intérêt personnel. Mais il demeure évident que le jeu de cette force ne peut être abandonné aux réflexes d'égoïsme de l'homme.

Il s'agit au contraire d'organiser le fonctionnement de l'économie de manière à ne rendre profitables que les initiatives et les actions favorables à la fois à l'intérêt particulier et à l'intérêt général.

Voici, pour rester aussi concret que possible, quelques-unes des mesures d'aménagement de cette espèce « d'égoïsme intelligent » que tend à promouvoir la nouvelle législation américaine en matière d'énergie :

- Libération progressive des prix du gaz naturel à partir de 1985.
- Incitations diverses destinées à incliner les entreprises à utiliser moins de pétrole.
- Impôt spécial sur les automobiles à grande consommation d'essence.
- Mesures fiscales tendant à pousser à l'amélioration de l'isolation des maisons et à l'utilisation de l'énergie solaire.

Il convient de relever avec force que ces dispositions revêtent un caractère que l'on peut sans exagérer qualifier d'historique en ce sens qu'elles marquent, pour la première fois à cette échelle, la volonté de renverser une tendance.

La volonté délibérée, faut-il préciser tout de suite, car ces décisions n'ont pas été prises sous la pression de circonstances immédiates. Ou, plus exactement, elles ont bien été dictées par des faits, mais des faits perçus et pris en considération avant qu'ils ne soient devenus inéluctables et irréversibles.

Elle est là, la grande leçon que les économies de marché du monde entier doivent tirer de la décision américaine : pour la première fois, un renversement de tendance a été librement décidé, dans les procédures démocratiques, par un pays riche sur la base de données à long terme.

A long terme.

Voilà.

Nous rejoignons ici, à l'occasion d'un acte très concret de politique économique, ce que nous disions, la semaine dernière, à ce sujet :

Il est essentiel de constamment adapter le terme de l'action à entreprendre à la nature de cette action. Il s'agit le plus souvent de dompter notre prédilection pour le court terme au profit du long terme. Par quoi il faut entendre l'acceptation libre et intelligente de ce détour qui se heurte à notre impatience naturelle, et qui ouvre pourtant les voies de l'abondance.

Abondance matérielle au bout des investissements, si lents à mettre en place, mais si prodigieusement fructueux une fois entrés en action : cinq ans pour créer la chaîne de production d'une voiture ; à peine quelques minutes pour sortir une voiture de ce cheminement devenu soudain comme magique.

Abondance spirituelle au bout des dominations de soi qui commandent intérieurement l'ensemble des processus. Y compris les processus économiques.

L'on ne dira jamais assez merci à l'Amérique de nous rappeler ainsi à un sens de la mesure que nous étions en train de perdre. Plus encore, d'oser multiplier la signification de ce geste ne lui donnant, par la voix du président Carter, la valeur d'un véritable choix de société : « Le résultat ne sera pas un miracle instantané. Ce n'est pas la fin de la route. Juste un commencement. Mais un important commencement. »

## Jura: création d'une caisse de pension pour les fonctionnaires et les enseignants

La Constituante devra approuver demain une proposition de création d'une caisse publique de pension pour les fonctionnaires et les enseignants. La proposition est fondée sur une expertise établie par un bureau d'actuaire de Pesoux qui conclut à l'avantage de créer une seule caisse de pension alors que le canton de Berne compte deux caisses séparées pour le personnel de l'Etat et les enseignants. L'expertise démontre que cette solution est plus heureuse que la création d'une caisse auprès d'une compagnie d'assurance notamment en ce qui concerne la gestion de fonds propres.

En outre, la solution retenue est plus favorable dans l'idée d'accueillir ultérieurement les employés des communes et, à plus courte échéance, les ecclésiastiques au sein de la caisse de l'Etat. Celle-ci sera alimentée par des cotisations dont l'employeur versera 12% du salaire et les fonctionnaires 8%.

Il est prévu que les fonctionnaires bernois qui seront réengagés par l'Etat jurassien ne seront pas lésés par le transfert de leur avoir d'une caisse à l'autre. Les modalités de ce transfert ne sont pas encore réglées et font l'objet d'après négociations. Le projet prévoit que le plein de la rente sera atteint après trente-cinq années d'activité. Il envisage une possibilité de retrait anticipé, mais la commission n'est pas unanime sur cette faculté qui transgresse quelque peu les principes de la solidarité qui sont à la base de toute caisse de pension.

Les rentes de veuve, de veuf et d'enfant ainsi que le capital-décès sont aussi prévus ; dans ce dernier cas, pour autant qu'il y ait une perte effective de soutien. La Constituante devra aussi se prononcer sur les salaires des enseignants. Si l'échelle bernoise a été reconduite et adaptée pour les fonctionnaires, une décision identique n'a pas été prise formellement pour les enseignants. Trois propositions sont

danç l'air : la reprise de l'échelle bernoise, son adaptation avec la suppression des deux classes supérieures, enfin, la suppression de maximas qui réduiraient notablement les salaires des enseignants de l'école secondaire et des lycées. La statistique démontre que ces enseignants-là sont notamment plus payés dans le Jura qu'en moyenne suisse. Mais une modification pourrait provoquer des inégalités en mettant sur le même plan des enseignants dont les années d'études ne sont pas identiques.

Se pose en outre la question de la compétence de la Constituante d'apporter de telles modifications, c'est pourquoi il est probable que le statu quo sera maintenu, qui a priori le futur gouvernement d'examiner cette question en priorité.

D'autres informations ont été données hier à Delémont. C'est ainsi que le président Lachat a ren-

contré officieusement l'ambassadeur de France en Suisse, M. Claude Lebel, sans qu'on sache sur quoi la discussion a porté. On a appris aussi que le premier budget de l'Etat jurassien serait présenté le 30 novembre, que la Constituante deviendra officiellement un Parlement et le bureau un gouvernement, aujourd'hui même, après la ratification du scrutin fédéral du 24 septembre et la mise en vigueur des dispositions transitoires de la Constitution jurassienne.

Enfin, le premier Parlement se constituera le 4 décembre, le gouvernement le 5, alors que la Constituante tiendra sa dernière séance et prononcera sa dissolution le 6 décembre.

Ce jour-là, fête de la Saint-Nicolas, la Constituante organisera en soirée un grand bal en guise d'adieu.

V.G.

## Gouvernement jurassien Le Bélier intransigeant

Dans une lettre ouverte aux dirigeants du Gouvernement jurassien, le groupe Bélier rappelle son opposition farouche à la présence d'un membre du parti radical au sein du Gouvernement jurassien. Le Bélier précise les raisons de son attitude fondée sur l'antiséparatisme des radicaux. Il propose que le cinquième siège du gouvernement soit attribué à M. Denis Roy, domicilié à Genève, expert au Département des finances, proche du parti démocrate-chrétien, mais considéré comme hors parti. On notera que le Bélier ne se rallie pas à la proposition du Rassemblement jurassien de faire balance à un radical réformiste, en l'occurrence, M. Jardin.

Le groupe Bélier invite le Gouvernement jurassien à faire pres-

sion sur les partis autonomistes pour qu'ils établissent une liste comprenant deux démocrates-chrétiens, un socialiste et un chrétien social ainsi que l'explique Denis Roy. En cas d'échec d'une telle entreprise des partis, le groupe Bélier demande au rassemblement de présenter son propre chef une liste répondant aux exigences ci-dessus. Cette lettre ouverte catégorique ne manquera pas de tendre encore plus les discussions en cours au sujet de la formation du premier gouvernement. Elle constitue un désaveu des efforts qui sont faits dans tous les partis pour admettre au sein de l'Exécutif Antoine Artho, qui serait désigné par les autres partis sans l'assentiment du groupe radical.

V.G.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, tél. 55 10 29. Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privée: de 10 à 20 h.; en commune: de 13 à 16 h. et de 19 à 20 h.; en pédiatrie: de 15 à 17 h.; en maternité: de 12 à 14 h., de 15 à 16 h. et de 19 à 20 h. Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi. Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3<sup>e</sup> âge, centre social. Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro). - Service social pour handicapés (AVHPM) - Service psycho-social - Ligue valaisanne contre les toxicomanies - Office cantonal des mineurs - Ligue valaisanne contre le rhumatisme - Caritas Valais

Service médico-pédagogique/Erziehungsbegleitung (tél. 57 11 71). Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63. Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents. Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44. Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73. Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81. A l'école (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143. Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30. Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10. Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures. Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Martigny Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111. Médecin de service. - Appeler le numéro 111. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91. Dépannage électricité et carburation. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16. Auto-secours sédunols. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents. Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Touring, M. Jacquier, Saint-Léonard, jour et nuit: 312796. Service de dépannage du 0,8<sup>e</sup>000. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17. Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30. Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante. Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88. Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant ». tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures. AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking. Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi des 20 h. Service d'aides familiales. - Mme Oggier Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-junesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30. Bibliothèque municipale - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures. Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin. Château-neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, ouverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33. Nendaz-Station. - Discothèque Lapin-Vert ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures. Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé. Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42. Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures. Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30. Patinoire. - 14 h. - 16 h. 30, public.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17. Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, tél. 3 65 14. Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 3 73 39.

Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures. Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 3 73 33. Monthey Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 421 06. Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92. Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50. Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi. Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11. Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures. Centre Fitness du Chablais. - Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures. Alcools anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 4 18 32; Jean, tél. 4 13 39.

Viège Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, tél. 4623 12. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Brigue Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 23 62 63. Alcools anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots. tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61. Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37. Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D' CLAUDETTE

AUJOURD'HUI madame

Un menu Salade de museau de bœuf Escalope de dinde Purée de marrons Gâteau au chocolat F. Gomez

Le plat du jour Gâteau au chocolat Une génoise achetée toute faite, un petit verre de kirsch. Crème: 250 g de chocolat fondant, 125 g de beurre, un jaune d'œuf, trois blancs d'œufs.

Diététique Le marron est un fruit très énergétique (environ 200 calories aux 100 grammes). Riche en amidon (association de plusieurs molécules de glucose), sa digestion est plus lente que celle des fruits riches en sucres simples, mais digestion lente ne veut pas dire digestion difficile.

Votre maison Quelques trucs Les bougies qui ont jauni retrouveront leur blancheur si vous les nettoyez avec de l'alcool à 90°.

L'étaïn retrouve sa patine si on le frotte avec une gousse d'ail épluchée. Pour enlever la nicotine: s'il s'agit d'une soucoupe, d'un cendrier en céramique tendre, d'une cheminée... frottez la tache avec du coton humide trempé dans du sel fin.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: pas reçu. FRANCFORT: en baisse. Tous les secteurs se sont à nouveau inclinés, sous la conduite des valeurs bancaires. AMSTERDAM: en hausse. Toute la cote s'est généralement orientée à la hausse, sous l'influence d'un léger raffermissement de la devise américaine.

BRUXELLES: en baisse. Hormis quelques titres isolés, la bourse belge s'est inclinée sur un large front. MILAN: en baisse. A l'exception des deux titres Pirelli, tous les compartiments se sont repliés. LONDRES: meilleure. Les cours se sont modérément raffermis durant une séance plus animée.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Title, Price. Total des titres cotés 176, dont traités 104, en hausse 65, en baisse 17, inchangés 22, cours payés 289.

Le développement favorable des cours sur le marché des changes de ce jour a nettement influencé le comportement du marché des actions. Tous les compartiments ont été meilleurs, sauf les assurances qui ont été soutenues. Se sont plus particulièrement distinguées Oerlikon-Bührle et Merkur port.

CHANGE - BILLETS. Table with 2 columns: Country, Exchange rate. France 35.75 / 37.75, Angleterre 2.95 / 3.25, USA 1.48 / 1.58, Belgique 4.90 / 5.20, Hollande 76. - / 78.50, Italie 18. - / 20. - , Allemagne 83. - / 85.50, Autriche 11.35 / 11.75, Espagne 2. - / 2.30, Grèce 3.75 / 5. - , Canada 1.25 / 1.35, Suède 34.50 / 37.50, Portugal 2.75 / 3.75, Yougoslavie 6.75 / 8.25

PRIX DE L'OR. Table with 3 columns: Item, Price 1, Price 2. Lingot 11 050. - / 11 175. - , Plaquette (100 g) 1 105. - / 1 135. - , Vreneli 96. - / 106. - , Napoléon 93. - / 103. - , Souverain (Elisabeth) 90. - / 100. - , 20 dollars or 455. - / 480. -

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Country/Company, 23.10.78, 24.10.78. Suisse: Brigue-Viège-Zermatt, Gornegratbahn, Swissair port, Swissair nom., UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port., Interfood port., Inter-Pan, Motor-Columbus, Oerlikon-Bührle, C<sup>ie</sup> Réassurances port., Winterthur-Ass. port., Zurich-Ass. port., Brown, Boveri port., Ciba-Geigy port., Ciba-Geigy nom., Fischer port., Jelvoli, Héro, Landis & Gyr, Lössinger, Globus port., Nestlé port., Nestlé nom., Sandoz port., Sandoz nom., Alusuisse port., Alusuisse nom., Sulzer nom., Allemagne: AEG, BASF, Bayer, Demag, Daimler-Benz, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Hoechst, Siemens, VW, USA et Canada: Vreneli, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil.

Bourses européennes

Table with 4 columns: Company, 23.10.78, 24.10.78. Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider Lit., Mentedison, Olivetti priv., Pirelli, Karstadt DM, Gevaert FB.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 4 columns: Fund Name, Demande, Offre. America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipars 1, Foncipars 2, Intervallor, Japan Portfolio, Swissfonds 1, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, AMCA, Bond Invest, Canac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil, Canasec.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 4 columns: Company, 23.10.78, 24.10.78. Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, Coca-Cola, Conti Oil, Corning Glas, Dow Chemical, Dupont, Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Tel., Goodyear, Honeywell, Inco, IBM, Paper, ITT, Kenecott, Lilly Elly, Litton, Minnesota, Distillers, NCR, Pepsico, Procter, Rockwell, Sperry Rand, Uniroyal, US Steel, United, Woolworth, Xerox, Zenith Radio, Utilities, Transport, Dow Jones, Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Swisimmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

# CINEMAS

## SIERRE Bourg

Tél. 027 55 01 18

Aujourd'hui à 14 h. 30 - Pour les enfants et les grands  
De Walt Disney, un film qui fait rire  
**UN VENDREDI DINGUE, DINGUE**  
A 20 h. 30 - 18 ans  
De Nelly Kaplan  
**LA FIANCÉE DU PIRATE**  
Une « fiancée » que, dans d'autres temps, on aurait brûlée sur une place publique.

## SIERRE Casino

Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
Vachement marrant...  
**LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE**  
Dernier jour

## CRANS Le Cristal

Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 12 ans  
**HIBERNATUS**  
Un gag à la minute avec de Funès

## HAUTE-NENDA Z Cinalpin

Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 21 heures - 16 ans  
**LE PASSAGER DE LA PLUIE**  
Charles Bronson, Mariëne Jobert  
Absolument charmant

## SION Arlequin

Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
**DR JERRY ET MR LOVE**  
avec Jerry Lewis

## SION Capitole

Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LE RETOUR**  
Réalisé par Hal Ashby

## SION Lux

Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LE VOYAGE DES DAMNÉS**  
Un film de Stuart Rosenberg

## ARDON Cinéma

Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE  
Vendredi et samedi  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST**

## FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE  
Demain jeudi à 20 h. 30 - 12 ans  
**LAST WALTZ**  
Dès vendredi - 12 ans  
**LA GUERRE DES ÉTOILES**

**PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C<sup>ie</sup>, GENÈVE**

Affiliated Fund	D	7.56	8.16
Chemical Fund	D	7.34	8.02
Technology Fund	D	—	—
Europafonds	DM	28.40	29.90
Unifonds	DM	19.90	21.00
Unirenta	DM	41.90	43.20
Unispecial 1	DM	61.40	64.50
Crossbow Fund	FS	3.60	3.69
CSF-Fund	FS	15.01	15.33
Intern. Tech. Fund	D	8.12	8.24

**MA**

le journal qui domine l'information en Valais



## MARTIGNY Corso

Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
L'équipe de « A nous les lycéennes » dans  
**LA « PROF » DE SCIENCES NATURELLES (La « prof » du bahut)**  
Elle a une manière particulière de dévoiler les dessous... de la science!!!

## MARTIGNY Etoile

Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Un « policier » signé Jacques Deray  
**UN PAPILLON SUR L'ÉPAULE**  
avec Lino Ventura et Claudine Auger

## ST-MAURICE Zoom

Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Film d'art et d'essai  
**LE PRÊTE-NOM**  
de Martin Ritt avec Woody Allen  
Dès demain soir à 20 h. 30 - 14 ans  
Le premier film américain de Terence Hill  
**On M'APPELLE DOLLARS**

## MONTHEY Monthéolo

Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Deux heures d'action et de suspense!  
**BLONDY**  
Le grand film de suspense de Sergio Gobbi  
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Le tout nouveau film de Francis Girod  
**L'ÉTAT SAUVAGE**  
avec Claude Brasseur, Jacques Dutronc, Michel Piccoli et M.-C. Barrault

## MONTHEY Plaza

Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Margaux Hemingway dans  
**VIOL ET CHÂTIMENT**  
D'un réalisme incroyable!  
Le film de Lamont Johnson  
Matinée à 14 h. 30 - Pour enfants (7 ans)  
Un merveilleux dessin animé de Walt Disney  
**DINGO ET DONALD AU FAR WEST**

## BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Le nouveau film de Comencini  
**QUI A TUÉ LE CHAT ?**  
avec Ugo Tognazzi et Michel Galabru

**Conseil BPS**

9

**Dépenser son argent : c'est facile! L'épargner exige un apprentissage.**  
Un grand-père avisé offre donc un livret d'épargne («jeunesse») à son petit-fils.

Un intérêt préférentiel, une tirelire, des revues de sport en couleurs. Qui dit mieux?

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
un choix qui s'impose



# TV

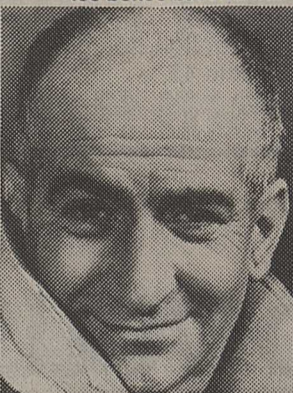
# TÉLÉVISION

# TV

## Emissions en noir et blanc

### tv Suisse romande

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au pays du Ratamiaou
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Objectif
  - La planche à voile ou wind-surfing.
  - Livres pour toi
  - L'animation, un jeu à la portée de chacun
  - Les nichoirs: une action du groupe junior du WWF de Genève pour donner un gîte aux oiseaux
  - Les Indiens d'Amérique du Nord
- 18.15 L'antenne est à vous
- 18.35 Pour les petits
  - Fred le basset
- 18.40 Système D
  - Le jeu des incollables
- 19.00 Un jour, une heure 1<sup>re</sup> partie
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure 2<sup>e</sup> partie
- 20.00 Passe et gagne
  - Le jeu des incollables
- 20.25 Ah!
  - les belles bacchantes



Un film de Jean Loubignac et Robert Dhéry, avec les Branquignols, Louis de Funès et Francis Blanche.

- 21.55 A témoin
  - Saul Friedländer, 46 ans, Israélien, professeur d'histoire à Tel-Aviv et Genève s'entretient avec Gérard Mury de son dernier livre *Quand vient le souvenir...*
- 22.15 Follow my dream
  - Avec le groupe SBB: guitare, percussion et claviers
- 22.50 Téléjournal

### tv Suisse alémanique

- 17.10 TV-junior
  - Les séries télévisées: Laspie
- 18.00 Carrousel
  - Musique et informations
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Heidi
  - Série d'après Johanna Spyri. Avec Katia Polletin
- 19.35 Point chaud
  - Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Ersatzteillager
  - Ehrismaa
  - Télépièce en dialecte de T. Hostettler. Avec Ruedi Walter, Jürgen Brügger, Ruedi Haas
- 21.20 Sciences et techniques
  - Ouïe: contrôle et dépitage chez les jeunes enfants. Dilution du sang
- 22.10 Téléjournal
- 22.30-23.30 Gymnastique
  - Championnats du monde. Reflets de Strasbourg

### tv Suisse italienne

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Pour les tout-petits
  - Mariolino et les Indiens
- 18.10 Pour les enfants
  - Parole de chat, film avec le mime Ladislav Fialka
- 18.20 Pour les jeunes
  - Top: le hockey des professionnels canadiens
- 19.00 Téléjournal
- 19.15 Réalités familiales et sociales
- 19.45 Signes
  - Itinéraires de Valsassina: val Pioverna. Le musée ethnologique de Premana
- 20.10 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Arguments
  - Faits et opinions d'actualité
- 21.35 Musique au Studio 3
  - Philadelphia Jerry Ricks et Oscar Klein
- 22.25 Téléjournal
- 22.35-24.00 Gymnastique
  - Championnats du monde à Strasbourg. Epreuves masculines (équipe). Reflets filmés

### tv France 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
  - Avec Sacha Distel
- 13.00 TF1 actualités
- 13.37 Les visiteurs du mercredi
  - 13.38 Jeu des visiteurs du mercredi. 13.46 Scoubidou. 14.07 Jeu. 14.11 Sibor et Bora. 14.14 Le courrier des 6-10. 14.18 Le jeu des z'animos. 14.25 Mission spatiale santé. 14.30 Chanson. 14.33 Du nouveau pour nous. 14.41 Le Robinson suisse. 15.07 Relais des deux équipes de jeu 6-10 et 10-15. 15.10 Le club des 10-15. 15.15 Pop. 15.27 Déclit. 15.50 Chanson. 15.55 Ça, c'est du sport. 16.10 Attention, c'est super. 16.17 Sibor et Bora. 16.20 Jeu de la bulle mystérieuse. 16.26 Le courrier des 10-15. 16.30 La parade des dessins animés. 16.55 Les infos. 17.11 Presse jeune. 17.16 Poly à Venise. 17.43 Epreuve finale
- 17.55 Sur deux roues
- 18.15 A la bonne heure
- 18.27 Les Patapluches
- 18.32 L'île aux enfants
- 18.55 Les Mohicans de Paris (3)
  - Feuilleton d'après l'œuvre d'Alexandre Dumas. Avec Jacqueline Doyen, Danielle Volle, Robert Etcheverry
- 19.15 Une minute pour les femmes
  - Images de petites filles
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 L'inconnu de 19 h. 45
- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 L'inspecteur mène l'enquête
  - Derrière le mur. Dramatique proposée par Luc Godevais et Marc Pavaux, avec Jacques Arnal, commissaire divisionnaire honoraire
- 22.05 Médicale
  - 1. Les enfants qui dérangent
- 23.10 Gymnastique
  - Championnats du monde à Strasbourg: concours par équipes masculines
- 23.40 TF1 actualités

### tv Antenne 2

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Typhelle et Tourteron
  - 8. Une promesse de départ. Avec: Marc Lesser, Virginie Grigaut
- 14.03 Aujourd'hui madame
  - Les mercredis d'Aujourd'hui madame
- 15.20 Mash
  - 6. Œil de lynx n'y voit rien Avec: Alan Alda
- 15.41 Quand tout était pourri
  - 6. Le promoteur de Sherwood. Avec: Dick Gautier
- 16.10 Récré A2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
  - Avec: le groupe Abba
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Les Muppets
- 21.05 Mi-fugue, mi-raison
  - Bateleurs et baladins: des groupes de saltimbanques, jongleurs, etc.
- 22.20 Miroir du temps présent
  - Cosmo-destination planète femme
- 23.21 Journal de l'A2

### tv France Régions 3

- 18.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Le voyage de Selim
  - Un film de Regina Martial Avec: Claude Bouchery, Paula Dehelly, Boudjema Bouhadja, etc.
- 22.05 Soir 3

21 21 11

# RADIO

## Radio romande I

- Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
- 6.00 Le journal du matin
    - Musique variée et informations générales
  - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
  - 7.35 Billet d'actualité
  - 8.05 Revue de la presse romande
  - 8.15 Chronique routière
  - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
  - 8.40 Microscope
    - La séquence du consommateur
  - 9.05 La puce à l'oreille
    - Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
  - 10.30 Avec Antoine Livio
  - 12.05 Le coup de midi
    - Jeux, humour et promotion
    - Est-ce ta fête?
    - Un jeu de Michel Dénériaz
  - 12.30 Le journal de midi
    - Edition principale et magazine d'actualité
  - 13.30 La petite affiche
    - par Janry Varnel
  - 14.05 Des ronds dans l'eau
    - Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean

- 16.05 Feuilleton
  - Les aventures d'Eustache et du bourdon BZZZ
- 16.15 Les nouveautés du disque
  - par Raymond Colbert
- 17.05 En questions
  - par Jacques Bofford, avec la collaboration de Jacques Zanetta
- 18.05 Inter-régions-contact
- 18.20 Revue de la presse suisse alémanique
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Actualité médicale
  - par Eric Schærli
- 19.15 Radio-actifs
  - par Bernard Pichon
- 20.05 Masques et musique
  - par Emile Gardaz
- 21.00 Sport et musique
  - Présentation: Alain Kobel
- 22.05 Blues in the night
  - par Madeleine Caboche

## Radio romande II

- 7.00 (s) Suisse-musique
  - Production: Radio suisse alémanique
  - Œuvres de C. M. von Weber, F. Schubert, B. Godard, J. Brahms et A. Dvorak
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
  - Cours d'espagnol
- 9.20 Domaine espagnol
- 9.30 La défense du français
  - par Théodule
  - Entretien avec M. Jean-Pascal Delamaraz, conseiller national, syndic de Lausanne
- 9.45 Echos du 4<sup>e</sup> Congrès de la Fédération internationale des professeurs de français
  - par Jacques Adout
  - Entretien avec Eddy Roulet, professeur à l'université de Genève

- 10.00 Les concerts du jour
- 10.05 Savez-vous que?...
  - par François-Achille Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes
- 10.30 Radio éducative
  - (pour les élèves de 8 à 10 ans)
- 11.00 (s) Musiciens suisses
  - O. di Lasso
  - J.-Ch. Schickhardt
  - A. Zumbach
  - C.-M. von Weber
- 12.00 (s) Midi-musique
  - Production: Radio suisse alémanique
- 14.00 Informations
- 14.05 Réalités
  - par Véra Florence
- 15.00 (s) Les grands concertos pour piano et orchestre
  - W.-A. Mozart, S. Prokofiev
- 16.00 Suisse-musique
  - Production: Radio suisse italienne
  - H. Purcell
- 17.00 (s) Rhythm'n pop
  - par Gérard Suter
- 17.30 (s) Jazz-contact
  - par Bruno Durrig
- 18.00 Informations
- 18.05 (s) Redlemele
  - Le rendez-vous des jeunes avec J.-F. Acker
- 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
  - Informations en romanche
- 19.40 La librairie des ondes
- 20.00 (s) Les Concerts de Genève
  - Transmission directe du concert organisé par la Ville de Genève avec l'appui de la Radio-Télévision suisse romande et donné au Victoria Hall par l'Orchestre de la Suisse romande
- 22.00 Le temps de créer
  - Production: Danielle Bron

## Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00
- 6.05 Espresso
  - 9.05 Frais du four
  - 10.00 Saint Kilda, vie et mort d'une île
  - 10.40 Music from the western isles
  - 11.05 Mélodies populaires
  - 11.55 Pour les consommateurs
  - 12.15 Félicitations
  - 12.40 Rendez-vous de midi
    - Informations et musique
  - 14.05 Magazine féminin
  - 14.45 Lecture
  - 15.00 R. Kubelik dirige des œuvres de Smetana et Dvorak
  - 16.05 Pour les aînés
  - 17.15 Onde légère
  - 18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse
  - 18.45 Sport
  - 19.00 Actualités
  - 19.40 Pour les consommateurs
  - 20.00 L'arrangeur
  - 21.00 Prisme
  - 22.15-24.00 Musique-box

## Monte Ceneri

- 6.00 Musique et informations
- 9.00 Radio-matin
- 11.50 Les programmes du jour
- 12.10 Revue de presse
- 12.30 Actualités
- 13.10 Feuilleton
- 13.30 Itinéraires folkloriques
  - Le Népal
- 14.05 Radio 2-4
  - Musique légère
- 16.05 Après-midi musical
- 18.05 La côte des Barbares
- 18.30 Chronique régionale
- 19.00 Actualités
- 20.00 Cycles
- 20.30 Blues
- 21.00 Rions ensemble
- 21.30 Discothèque des jeunes
- 23.05-24.00 Nocturne musical

L'amour c'est...

Remettons mon exécution à plus tard, voulez-vous?

OH NON!

...porter le bikini qui lui plaît tant.

TM Reg. U.S. Pat. Off. — all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

**Un optimisme de rigueur**

Pour toute la Suisse: beau temps, serein ou peu nuageux. Brouillards ou stratus sur le Plateau. La température atteindra 13 degrés au nord, 20 au sud cet après-midi. Zéro degré vers 3000 mètres.

**Evolution pour jeudi et vendredi:** peu de changement.

**A Sion hier à 13 heures:** serein, 13 degrés, 8 à Berne (couvert), 9 à Zurich (couvert), 11 à Genève (couvert), 14 à Bâle (peu nuageux) et Locarno (serein), 1 au Saentis, 4 à Moscou, 7 à Francfort, 14 à Amsterdam, 15 à Milan, 16 à Londres et Paris, 18 à Athènes, 20 à Nice, 21 à Rome.

**Les précipitations moyennes à Brest (France, Bretagne, 100 m d'altitude):** de janvier à décembre: 133, 96, 89, 69, 68, 56, 62, 80, 87, 104, 138, 150, année 1126 mm. Maximum en décembre, minimum en juin.

## Sarem S.A., Anzère

Le conseil d'administration de la Sarem S.A. à Anzère informe les actionnaires que, pour des raisons indépendantes de sa volonté,

### l'assemblée générale

prévue le jeudi 26 octobre 1978 à 15 heures est renvoyée à une date ultérieure.

## MEUBLES TIERI AOSTE (Italie)

vous offre la qualité du meuble

Douane, transport et livraison à domicile à notre charge

1 magasin au centre de la ville

- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312 (près de la place E.-Chanoux)

1 grande exposition :

- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste

Tél. 0039-165/41491

143.266.199

## Occasions

- 1 armoire, 1 porte, 200 cm haut., 80 cm larg., 50 cm prof. 65.-
  - 1 commode ancienne 86 cm haut., 85 cm larg., 50 cm prof., 5 tiroirs 85.-
  - 1 joli buffet, 100 cm haut., 160 cm larg., 60 cm prof., avec dessus (vitrine), 35 cm haut. 125.-
  - 1 jolie table à rallonges 120x70x78 cm et 4 chaises, le tout 165.-
  - 1 machine à écrire portable Calanda, parfait état 78.-
  - 1 machine à coudre électrique portable Elna révisée (valise) 145.-
  - 1 très beau vélo sport pour jeune homme, 10 vitesses 196.-
  - 1 enregistreur stéréo Revox, avec bobines 26 cm diam. 665.-
  - 1 téléviseur couleurs Philips, grand écran 395.-
  - 1 aspirateur luge Electrolux, récent modèle 145.-
  - 1 tourne-disque stéréo avec 2 boxes (haut-parleurs), 20 disques 110.-
  - Souliers de hockey avec patins No 37 à 44 de 10.- à 25.-
  - 1 montre-bracelet or pour homme, Certina 185.-
  - 1 montre-bracelet pour dame, JWC, or 18 car. 195.-
  - Souliers de ski, la paire de 10.- à 45.-
- E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE**  
Tél. 031/22 29 11 Fermé le lundi  
Frais de transport: tarif CFF 05-305438



Avenue de la Gare 29  
**MARTIGNY**

engagerait, pour remplacements

## vendeuse auxiliaire

ayant l'expérience des textiles

Cette occupation à temps partiel conviendrait aussi à couturière aimant la vente. Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre brève avec certificats à la direction des magasins Tissus-Center, rue Louis-de-Savoie 43, 1110 Morges. 33-727

A vendre

### jeune bouvier bernois

de 5 mois

Tél. 025/5 13 11 36-30903

### Offset bureau

A vendre cause double emploi Roto 611 - A 4 avec meuble support en bon état

Bas prix

Tél. 025/7 49 25 36-100731

## ARRIVAGE EXCEPTIONNEL!

... et des prix tout aussi exceptionnels. Jugez! **Vestes OTAN** chaudement matelassées, 5 poches, Fr. 58.- (neuves, du 38 au 54!). **Parkas duvet**, superléger, superchaud, Fr. 149.- seulement. **Fieldjackets US** neuves, doublure amovible, capuchon incorporé, pour travail et sport en plein air, Fr. 149.-. **Blousons nylon** chaudement doublés, bleu ou vert, Fr. 49.- seulement. **Vestes sport**, doublure amovible, Fr. 88.- et 135.- (du 36 au 45). Et toujours nos fameux **pulls bretons et militaires anglais**, 100% laine (aussi en grandes et très grandes tailles). Et encore de nombreux articles à voir au **MILITARY DE MARTIGNY**, rue de l'Hôpital 7 et place Centrale 7. 36-3826

### OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Maillard Coiffure, L'Arcadia, Crans-sur-Sierre, cherche

### 1re coiffeuse-manucure

Saison d'hiver, évent. à l'année. Préférence bilingue. Bonne présentation.

Faire offres avec références et photo ou tél. 027/41 22 62. 36-30807

Restaurant du Club alpin Champex-Lac cherche pour la saison d'hiver

### un cuisinier une sommelière

Tél. 026/4 11 61 36-30864

Restaurant-pizzeria à Verbier cherche

### jeune pâtissier ou boulanger

pour la saison d'hiver 78-79

Tél. 026/7 53 64 entre 18 et 20 h. 36-30859

Motel-restaurant Transalpin Martigny cherche

### une serveuse

connaissant les deux services

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/2 16 68 36-3417

Si vous avez beaucoup d'amis, de connaissances ou de relations, et que vous aimiez la vente, alors téléphonez-nous! Nous cherchons des

### agent(e)s libres

Travail à mi-temps, éventuellement à plein temps pour personnes capables.

Aucun investissement!

Tél. 022/82 02 25 heures de bureau 18-32171

Pour le 15 novembre, cherchons

### serveuse de confiance

Nourrie, logée, bon salaire. Congé le dimanche.

Tél. 021/60 20 86 60 12 44 143.556.606

### Mécanicien en automobiles

plusieurs années de pratique, bilingue, cherche place avec responsabilités dans garage ou autres.

Libre début 1979.

Tél. 041/95 27 81 \*36-302624

# La R6 vous garantit la plénitude du goût malgré sa légèreté.



## Essayez vous-même!

### Goût garanti: satisfait ou remboursé!

La légère R6 garantit la plénitude du goût grâce au transfert d'arôme de tabacs corsés. Celui-ci consiste à transférer l'arôme de tabacs corsés bien mûris au soleil sur les tabacs particulièrement légers de la R6. Et cela, vous le sentez - au bout de 3 cigarettes déjà. REEMTSMA est convaincu que la plénitude du goût de la R6 vous séduira vous aussi; telle-

ment convaincu que nous vous le garantissons expressément. Si, par extraordinaire, le goût de la R6 devait ne pas répondre à votre attente, renvoyez-nous tout simplement le paquet R6 entamé, contenant encore 17 cigarettes, avec le coupon ci-contre. Nous vous rembourserons intégralement le prix d'achat et les frais de port.

### Coupon (Goût garanti) NV 7

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Date de naiss. exacte: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ No: \_\_\_\_\_

NP: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Conditions de participation: Avoir 20 ans révolus. Indication de l'adresse complète et de la date de naissance exacte en capitales. Envoi du paquet R6 entamé, contenant encore au moins 17 cigarettes, (affranchir correctement s.v.p.) Dernier délai d'envoi: 31.12.1978. Un seul paquet sera remboursé par personne. Adresse d'expédition: (Goût garanti R6), case postale 666, 5728 Gontenschwil.



## SUR NOS ECRANS

par Hermann Pellegrini



### Sion, cinéma Capitoile

Le réalisateur d'*Un après-midi de chien* et de *Network* revient, avec son dernier film, à l'une de ses spécialités: l'adaptation théâtrale à l'écran (*Douze hom-*



Equus avec Richard Burton et Peter Firth.

mes en colère, *Vu du pont, La mouette*, etc.). *Equus* est un des plus grands succès du théâtre contemporain. Son auteur, Peter Shaffer, a écrit sa pièce à partir d'un fait divers: un garçon de dix-sept ans, une nuit, a crevé les yeux de six chevaux dans le manège où il les soignait chaque week-end. Pour le dramaturge, c'est le point de départ d'une véritable enquête psychiatrique.

Le magistrat chargé de l'affaire confie le garçon d'écurie au docteur Martin Dysart, un psychiatre renommé qui cherche à comprendre les raisons d'un forfait aberrant et cruel. Au cours des premiers entretiens, l'adolescent, muré dans sa névrose, répond aux questions en fredonnant des comptines publicitaires. Patiemment, obstinément, le médecin lui arrache des bribes d'information. Il découvre que son patient voue un culte aux chevaux qu'il considère comme des dieux. Tout enfant, un cavalier l'a hissé sur sa monture et au cours de la galopade il a senti les premiers émois sexuels. Et maintenant, il ne parvient à la volupté amoureuse qu'au contact des chevaux ou en s'imaginant sur leur croupe lancé dans une course folle. Lorsqu'une jeune fille s'offre à lui, il connaît l'échec, incapable de prouver sa virilité. Puis pris d'un accès de rage, il aveugle les chevaux témoins de son fiasco.

Parallèlement, le psychiatre enquête auprès des parents du garçon, du propriétaire du manège. Il rassemble ainsi les pièces d'un puzzle qu'il ne parvient

## EQUUS

de Sydney Lumet

cependant pas à reconstituer. Il est vrai que ses recherches l'amènent à se remettre lui-même en question, à douter de son art. Il n'aime plus guère sa

femme et que sait-il de la passion? Faut-il délivrer le malade de sa névrose pour le rendre à une existence terne? se demande Martin Dysart, adepte de la nouvelle psychiatrie qui se soucie moins de guérir que de comprendre.

On trouve donc dans ce film, étroitement mêlés, la description d'une cure psychanalytique à l'américaine, un catalogue presque exhaustif de tous les complexes, les états d'âme du médecin et beaucoup de thèmes très à la mode. La zoophilie mystique du mutilateur provoque des digressions en forme d'excuse sur l'innocence des individus et la culpabilité de la société, à grand renfort d'alibis esthétiques puisés dans la Grèce antique.

Le travail de Lumet laisse perplexe. Le cinéaste montre avec insistance ce que la pièce suggérerait seulement. Ce qui donne naissance à des séquences frôlant la ridicule ou le mauvais goût. Les couleurs chargées, les gros plans didactiques, une musique pompeuse n'arrangent pas les choses. Lumet nous inflige aussi de longs discours du docteur face à la caméra, procédé qui accuse l'origine théâtrale du film. Et pourtant quelques scènes lyriques, la construction du récit fondée sur l'alternance du présent et du passé (retours en arrière), l'apparition d'images fortement symboliques nous rappellent que l'auteur de *Serpico* possède un solide métier. (Du 27 au 29 octobre).

### Sion, cinéma Arlequin

Les 27, 28 et 29 octobre, le cinéma Arlequin reprend *Harold et Maude*, de Hal Ashby, une comédie burlesque teintée d'humour noir. Elle narre les rapports d'amitié d'une vieille femme extravagante et d'un fils de famille hanté par des idées de mort. L'amitié de ces deux êtres est présentée avec beaucoup de finesse en une suite de cour-

tes séquences, nerveusement montées. Le metteur en scène tire des effets succulents de ce montage. L'absurdité des situations, l'étrangeté des décors, les innombrables trouvailles imaginées par Hal Ashby font de cette comédie un film unique, intelligemment interprété par deux excellents comédiens Bud Cort et Ruth Gordon.

## Je suis timide, mais je me soigne

de Pierre Richard



Pierre Richard dans Je suis timide... mais je me soigne

Distract, gaffeur et timide, tels sont les caractéristiques du personnage que Pierre Richard a imposé dans ses films (*Le distract, Les malheurs d'Alfred, Je ne sais rien mais je dirai tout*). Cette fois, notre timide est bien décidé à se débarrasser de son défaut grâce aux conseils d'un représentant de l'Institut de psychologie avancée. Après quelques cours théoriques, il se lance sur les traces d'une ravissante cliente d'un palace de Vichy. La «pratique» est le fil conducteur, bien mince, de ce film comique composé d'une série de sketches. Certains sont très réussis, d'autres trop étirés ou mal intégrés au récit. Pierre Richard est meilleur comédien

que réalisateur. Toutes ses apparitions provoquent le rire le plus franc. C'est un régal de le voir évoluer, tout en souplesse, le visage expressif, la démarche élégante. Dommage que ses trouvailles visuelles, ses gags soient affaiblis par une réalisation sans grande originalité. Son faire-valoir, Aldo Mascione, est rarement dans le coup.

En définitive, un divertissement sympathique qui contient quelques jolis moments de comique pure. (Du 30 octobre au 5 novembre)

### Cinémas de Monthey

## L'Etat sauvage

de Francis Girod

La décolonisation provoque une effervescence anarchique dans un Etat d'Afrique. Ni les Noirs ni les Blancs ne parviennent à s'habituer à l'inversion des rapports de force. Francis Girod pousse au paroxysme les situations et les personnages imaginés par Georges Conchon. (Montheolo)

### Martigny, cinéma Etoile

## Un papillon sur l'épaule

de Jacques Deray



Lino Ventura est l'interprète principal d'Un papillon sur l'épaule.

En transformant une «série noire» de John Gearson, Jacques Deray et ses scénaristes ont voulu sortir du cadre traditionnel du film policier ou d'espionnage et présenter une fable moderne sur la solitude d'un homme que les événements écrasent. Un «destin» aux ap-

parences absurdes précipite un marin français en séjour à Barcelone dans un monde effrayant, incompréhensible, où règne la violence.

La réalisation superbe de Jacques Deray ne parvient pas à dissiper le malaise provoqué par le flou volontaire de l'intrigue.

## NOIRS ET BLANCS EN COULEUR

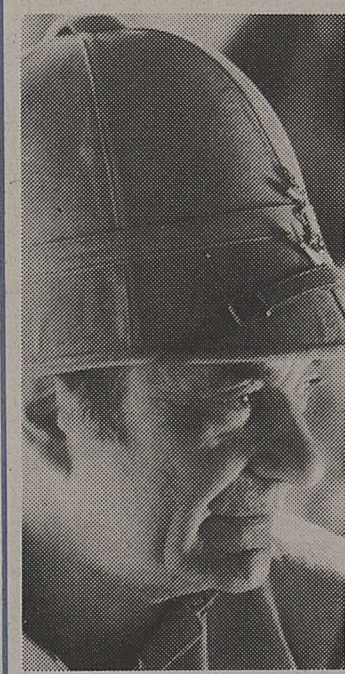
de Jean-Jacques Annaud

En janvier 1915, aux confins du Cameroun et de l'Oubangui, des colons français découvrent que Jaurès a été assassiné et que la guerre a éclaté. Ils décident d'attaquer des voisins al-

lemans, leurs amis et clients. Mais, prudents, ils le font par indigènes interposés. Dans les deux camps, les Noirs se traitent mutuellement de «sales boches» et de «sales Français» et s'entre-tuent sans rien comprendre à ce qui leur arrive. Finalement, un régiment des Indes vient mettre fin aux hostilités. Les Blancs se réconcilient, sous le regard méprisant des Noirs.

Ce film est sorti sous un autre titre, *La victoire en chantant*. Ce fut un échec complet. Puis il obtint, aux Etats-Unis, l'Oscar du meilleur film étranger et il entama alors une nouvelle carrière. Le changement d'appellation ne l'a pas amélioré. Il s'agit d'une charge très grosse dirigée contre la colonisation en Afrique, les militaires et les sentiments patriotiques. Jean-Jacques Annaud et son scénariste, le romancier Georges Conchon, tirent à boulets rouges contre l'armée, l'Eglise, les colons, les intellectuels et les indigènes. Tous les personnages sont caricaturaux, outrés. Seul élément intéressant du film: la présentation de l'extraordinaire mimétisme des Noirs. Mais la satire est tellement outrancière qu'elle provoque une légitime irritation.

(Séance d'art et d'essai; le film est également présenté au cinéma Zoom, à Saint-Maurice)



Noirs et blancs en couleur avec Jean Carmet

## L'AMOUR VIOLÉ

de Yannick Bellon

Yannick Bellon nous montre un viol, c'est-à-dire un crime. Elle le décrit minutieusement, de sa préparation à son exécution pour nous en faire sentir toute l'horreur et surtout ses conséquences physiques et morales. Elle ne procède ni par ellipse, ni par suggestion. Elle impose aux spectateurs l'autopsie d'un viol, afin, dit-elle, de leur indiquer «le début d'un long chemin, au bout duquel se fera peut-être la réconciliation entre les hommes et les femmes».

Infirmière à Grenoble, Nicole se rend chez des amis et emprunte une route peu fréquentée. Quatre hommes la remarquent. Ce ne sont ni des voyous, ni des marginaux, mais des pauvres types qui veulent «rigoler».

Ils la suivent en voiture, la font tomber du vélomoteur, l'agressent, s'encouragent mutuellement, la violent. Accident de parcours? Non, répond Yannick Bellon. La réalité est tout autre. Nicole, blessée dans sa chair, dans son intégrité, forcée comme une bête, songe d'abord à mourir. Elle se tait, honteuse. Sa mère, son fiancé veulent l'empêcher de déposer plainte. A quoi bon? Au cours du procès, ne se retrouvera-t-elle pas en position d'accusée? On connaît les arguments des agresseurs et de leurs défenseurs: «La victime nous a provoqués; elle était à demi-consentante; ça ne lui déplaisait pas.» Finalement, Nicole, surmontant sa honte, porte plainte, convaincue qu'une pro-

céduce judiciaire même pénible est le seul moyen de lutter contre ce fléau qu'est le viol.

Yannick Bellon (*La femme de Jean*) a réalisé un film généreux, un film de combat. Elle est convaincante lorsqu'elle raconte le drame de Nicole, de toutes les femmes violées, lorsqu'elle décrit les conséquences de certains conditionnements éducatifs ou sociaux. Ses sursauts d'indignation, ses accès de tendresse ne laisseront personne insensible. En revanche, elle se révèle moins habile dans sa plaidoirie. La seconde partie du film surtout devient démonstrative. A la subtilité du début succède les «effets de manche» à la Cayatte. La caricature n'est pas loin. L'écriture cinématographique perd sa fluidité initiale, se durcit. Heureusement, le récit s'arrête avant le procès des violeurs.

On reprochera peut-être à Yannick Bellon d'avoir négligé, dans son exposé, la présentation des vraies dimensions de l'amour. Mais les défauts de la réalisation sont de peu d'importance en regard de l'essentiel: la dénonciation de la violence stupide des hommes. Si on compare *L'amour violé* aux rares œuvres consacrées au même sujet, le mérite de Yannick Bellon apparaît nettement. Son film cerne tous les aspects du problème. (Du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre)



L'amour violé: un film d'utilité publique

## Le tournant de la vie

de Herbert Ross



Le tournant de la vie, une occasion unique d'apprécier l'immense talent de Barychnikov et de Leslie Browne.

Le scénario de ce film n'est pas d'une grande originalité. Mais il accorde une large place à la danse, aux ballets. Et c'est là son principal intérêt. Vous pourrez voir travailler et danser les artistes de l'American Ballet Theatre, l'une des troupes les plus prestigieuses au monde, à laquelle appartiennent Barychnikov et Leslie Browne. Le danseur russe, baptisé «la force qui va», incarne le mouvement à l'état pur. Leslie Browne possède un charme naturel et surtout une technique irréprochable.

(Plaza, en fin de semaine)

par Hermann Pellegrini

# Charles-Clos Olsommer : mystique et symboliste

## L'aide aux chrétiens du Liban : un devoir

Le monde chrétien, c'est trop évident, ne réalise pas l'ampleur prévisible des prolongements du génocide actuel au Liban.

Le monde chrétien, aveuglé par le pétrole et par la peur, veut oublier que le plan de la Grande Syrie, en voie de réalisation par les bombardements, le blocus et la faim, est l'une des dernières étapes conduisant à la ruine de l'influence chrétienne au Proche-Orient par l'étouffement progressif et l'extinction des populations chrétiennes de la région, qui sont les véritables populations autochtones, submergées par les vagues successives de l'invasion militaire islamique.

Le fait que, dans la phase actuelle, des pays communistes aient fourni des armes aux pays arabes, comme les Américains et d'autres pays non communistes, ne doit pas voiler l'élément constant, séculaire, à l'origine de l'écrasement des chrétiens : l'expansion arabo-islamique. C'est par cette expansion, à base de violence et souvent de fanatisme, que les chrétiens du Proche-Orient ont été réduits, de plus de quinze millions d'âmes en 1914, à moins de quatre millions aujourd'hui.

Sur les chrétiens du Liban, il convient de lire en ce moment l'étude du RP Riquet intitulée *Une minorité chrétienne: les Maronites au Liban*, Ed. Centre d'information sur le Moyen-Orient, 30, avenue de la Grenade, 1207 Genève, où l'on peut demander une brochure gratuite sur le sujet.

Pour « l'aide aux chrétiens du Liban » (adresse BP 478, 75380 Paris Cedex 17), les CCP restent ouverts. D'une part, le CCP 2200910Z Paris, d'autre part notre CCP 19-274 avec la mention « Pour le Liban chrétien ». Les gestes les plus généreux ne sont sans doute qu'une part de notre devoir. Ils contribueront à nous libérer des peurs égoïstes qui nous paralysent et préparent notre perte.

La librairie La Bonne Presse à Porrentruy engage, pour tout de suite ou époque à convenir, un

### libraire diplômé

Faire offres avec références et prétentions à la direction de la société La Bonne Presse, M. J.-P. Baumgartner, case post. 315, 2900 Porrentruy 1.

14-14274

## Tavaro s/a

cherche, pour le département de vente de ses machines à coudre ELNA

quelques

### démonstratrices

- Si vous aimez et pouvez voyager à l'étranger
- Si vous parlez couramment l'anglais et le français ou l'allemand
- Si vous aimez le contact avec vos semblables

alors, après une période de formation approfondie à notre usine de Genève, vous pouvez devenir notre collaboratrice.

Il s'agit de places stables, bien rémunérées, avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres détaillées, accompagnées de curriculum vitae et photographie au chef du personnel, case postale, 1211 Genève 13. Tous renseignements peuvent être obtenus en téléphonant au 022/45 88 31, int. 369.

Est-ce le troisième ou le quatrième livre que nous voyons paraître sur le peintre de Veyras, ce personnage singulier qui repose, depuis 1966, dans le cimetière de son village d'adoption ? Disons-le tout de suite : il ne fait nullement double emploi avec les ouvrages publiés jusqu'ici.

Parce que jamais, encore, les biographes n'avaient pénétré si profond dans la connaissance non seulement d'un peintre mais d'un homme, et d'un homme dont la complexité spirituelle et morale est tellement plus riche que nous ne l'avions imaginée. Nous, qui l'avons « bien » connu, nous avons pu nous contenter de l'image pittoresque, certes attachante mais superficielle, qu'il nous présentait lorsque le hasard nous le faisait rencontrer en quelque coin de rue, ou même chez lui, dans cette maison entourée de ronces et d'épines qu'il habita au-dessus de Sierre de 1913 à sa mort. Grand, vêtu de son gilet de laine, de sa culotte saumure que complétaient d'épais bas gris, il nous frappait par son air insolite d'artiste à la voix traînante. Ce qu'il disait d'un ton souvent railleur laissait bien entrevoir une personnalité riche et originale, mais comme nous restions à l'extérieur de son moi profond ! Son œuvre elle-même, qui souffrait de tant de répétitions, tout en nous révélant des navigations lointaines dans un monde qui n'est pas le nôtre, pouvait nous laisser à penser qu'il s'agissait là davantage de thèmes obsessionnels que d'une adhésion passionnée et douloureuse à des vérités qui relèvent d'un mysticisme profondément vécu. Frappons-nous la poitrine ! Mais ne savons-nous pas que nous ne voyons d'autrui ni le cœur ni l'âme.

C'est le cœur et l'âme de Charles Olsommer (devenu Charles-Clos par une libre volonté de l'artiste en 1904) que M. Arnold Kohler nous révèle aujourd'hui avec un tact et une pudeur exemplaires dans une étude minutieuse qui ne nous laisse plus rien ignorer d'une existence dramatique toute traversée d'illuminations, de doutes, de détresses

et d'amour. Mais quel amour ! Que de déchirements dans cette passion unique d'un homme pour une femme, d'un amant pour son amante, d'un mari pour sa femme, d'un artiste qui voit sans cesse sa vocation, son œuvre, menacés par les tentations de la chair ! Quel magnifique roman que cette existence vécue de bout en bout dans l'opposition entre la chair et l'esprit ! Et comme l'œuvre trouve

### Par Maurice Zermatten

soudain une signification déchirante à la lumière de ces révélations !

L'auteur de ce livre, le premier, a eu la chance de lire les carnets intimes et la correspondance de l'artiste. La famille ne s'est pas dérobée au devoir, peut-être douloureux, d'ouvrir ses archives à l'historien. Arnold Kohler avoue qu'il connaissait peu ce peintre avant de répondre à l'invitation qui lui était faite d'en révéler la personnalité la plus secrète. Comment n'aurait-il pas été fasciné par des confidences d'une étrange beauté ? Il entra peu à peu dans le mystère d'une personnalité contradictoire, sans cesse tiraillée par une double postulation qui oppose Dieu à la nature d'une part, Veska, la femme aimée mais trop charnelle, à l'austérité que réclame la création artistique. Le débat est quotidien entre l'amour et le renoncement, entre la femme et l'art, entre les élans d'un mysticisme visionnaire et la réalité souvent cruelle qui oblige à des travaux nourriciers. On ne peut qu'admirer la réussite du biographe qui réduit à un récit cohérent et limpide ce que la vie embrouil-

lait sans doute au fil des heures, des jours et des années.

Veska (M<sup>me</sup> Olsommer) tient en ce récit presque autant de place que le peintre. C'est qu'elle fut tout pour lui, l'aimée, l'initiatrice, le modèle auquel le créateur revient sans cesse, mais aussi le catalyseur des élans religieux, le guide, la plaie et le couteau, l'ange, la madone, et parfois le bourreau. On emprunte ici le vocabulaire baudelairien mais c'est que Baudelaire n'est pas loin de nous qui vécurent dans son esprit et dans sa chair des drames semblables. Dieu parfois mal servi par ceux-là mêmes qui comprennent mal ce qu'il réclame... Veska, cette petite fille de Pope qui chemina d'abord sur des voies hasardeuses avant de quitter, puis de reprendre, avant d'abandonner encore celui qui souffrait par elle sans pouvoir se passer d'elle et qui ne cessa jamais de dessiner son visage jusqu'à sa mort...

Toute cette partie de l'ouvrage de M. Kohler est, sur le plan psychologique, d'un intérêt extrême.

L'autre face du livre est consacrée à l'étude de la formation du peintre, à ses origines, d'abord, à ses études, ensuite, qui le mènent de Munich à Genève, du Jugendstil décoratif et symboliste à la copie des plâtres des Beaux-Arts de Genève, mais aussi aux fabuleuses randonnées à motocyclette, du cloître d'Isenheim (« la plus forte émotion de ma vie ») à Sofia, en Italie ou à Chartres. Apprentissages qui débouchent sur la retraite de Veyras où, pendant plus d'un demi-siècle, Charles-Clos Olsommer poursuivra sa quête d'un absolu avec une constance dans le travail qui nous enrichira d'un nombre assez fabuleux d'œuvres toujours marquées du sceau d'un symbolisme dont nous connaissons enfin les origines douloureuses et parfois fantastiques.

Toute la seconde partie du livre est consacrée à cette œuvre. Arnold Kohler l'étudie minutieusement si bien que le roman d'une vie trouve



son aboutissement dans des analyses d'une constante pertinence. Après les avoir lues, nous ne pouvons plus regarder les tableaux d'Olsommer avec les mêmes yeux. Nous comprenons les raisons d'une peinture irrationnelle qui pouvait nous déconcerter, de ce mélange de lyrisme et d'art décoratif qui pou-

vait nous heurter. Heureux l'artiste qui rencontre, même après sa mort, un tel biographe !

Arnold Kohler : Un Peintre mystique et symboliste, Charles-Clos Olsommer. A la Baconnière, Neuchâtel.

### Jeune fille

possédant diplôme de commerce depuis la fin juin, cherche un emploi en tant que secrétaire.

Tél. 027/55 17 84

36-30650

### Junge Hotelfachassistentin

sucht Stelle in Confiserie, Tea-Room oder Hotel in Verbier.

Susanne Zeller  
Oertli 44, 3654 Gunten

24-311355

### Acheteuse centrale LINGERIE

est cherchée par chaîne de magasins de standing, dont l'implantation s'étend à toute la Suisse.

Activité réclamant du goût, une bonne expérience de la branche, le sens des responsabilités et la capacité de travailler de manière indépendante. Lieu de travail : Genève.

Prière d'adresser des offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et copie de certificats sous chiffre D 902403 à Publicitas, 1211 Genève 3. Discretion absolue assurée.

### Jeune femme française

cherche place comme sommelière dans le Valais central

Congé un week-end sur deux. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre P 36-302655 à Publicitas, 1951 Sion.

Chandolin-Sports engage, du 15 déc. au 30 avril 79

### un couple

Lui pour location de skis. Elle pour aider au ménage ou magasin.

S'adresser à René Epiney 3961 Chandolin Tél. 027/65 17 73 le soir

36-30867

VEHICULES AUTOMOBILES

A vendre

### Renault 5 TL

90 000 km Très propre Expertisée

Fr. 2900.-

Tél. 026/4 12 79 36-30905

A vendre

### Fiat 128

jaune Fr. 4150.- Par mois Fr. 260.-

Tél. 027/41 51 51 36-765

Occasion!

### Mercedes 250 autom.

1976, 33 000 km

Direction assistée. Système fermeture des portes automatique. Radio-cassettes. Antenne électrique. Pneus neige. Chaînes à neige. Première main.

Tél. 027/22 70 68

### Demande d'emploi

Couple, cuisinier et serveuse, cherche pour la saison d'hiver 1978-1979, du 1.12.78 au 15.4.79, emploi dans café-restaurant ou hôtel, lieu indifférent.

Téléphoner au 025/22398 entre 7 et 11 h. ou entre 17 et 19 h.

22-120

### Mise au concours

Le centre médico-social de la région de Monthey met au concours

### un poste d'infirmière de santé publique

- Conditions : - diplômes d'infirmière en soins généraux et en santé publique  
- expérience souhaitée  
- sens de l'organisation et de la collaboration  
- permis de conduire  
- traitement selon les normes en vigueur dans les centres médico-sociaux du Valais  
- entrée en fonctions : 1er février 1979 ou à convenir

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, des diplômes et certificats, doivent être adressées jusqu'au 4 novembre 1978 à M. Alain Dupont, président du comité de direction du centre médico-social, région de Monthey, rue du Collège 14 A, 1870 Monthey. 36-100727

### Jeune dame souhaiterait trouver un emploi avec responsabilités

Expérience en matière immobilière, hôtelière, direction du personnel, secrétariat. Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand, anglais, notions d'italien. Entrée en fonctions à convenir. Association pas exclue.

Faire offre sous chiffre P 36-30787 à Publicitas, 1951 Sion.

### Sarnafil® Sarnacel®

Nous sommes une entreprise suisse de moyenne importance, dans l'industrie des matières plastiques. Nous devons faire face à une demande toujours croissante concernant notre produit de pointe « Sarnafil », matériau d'étanchéité.

Afin de pouvoir informer et conseiller encore mieux et plus rapidement nos clients : architectes, maîtres d'œuvre et entrepreneurs (ferblantiers, étancheurs), nous cherchons un

### conseiller technique pour les cantons de Vaud et du Valais

Nous attachons de l'importance aux conseils techniques spécialisés et sérieux. Les postulants doivent posséder de solides connaissances générales dans le domaine de la construction. De même, il est nécessaire d'aimer le contact avec la clientèle, d'avoir du flair pour la vente et de l'intégrité caractérielle.

Les postulants parfaitement bilingues (français-allemand) trouveront dans notre entreprise une situation intéressante et indépendante.

Le salaire et les frais sont en rapport avec les exigences demandées. Les offres de service avec curriculum vitae et prétentions de salaire sont à faire parvenir à l'adresse ci-dessous. Nous examinerons celles-ci rapidement et vous garantissons une discrétion absolue. 22-3501

Sarna Plastiques SA. 35, chemin de Bonne Espérance 1006 Lausanne Tél. (021) 29 54 13

36-2887







**FEMINA**  
c'est l'étiquette de la mode féminine

Mode jeune, mode actuelle

**Gil Bret**  
la marque de costumes à combiner et de manteaux pratiques et agréables à porter

Exclusivité pour le Valais

Sion - Place du Midi  
Sierre - Centre Commercial

**CARROSSERIE PLATTA S.A.**

Tél. 027/23 23 24  
**PLATTA - SION**

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion  
**027/23 19 19**

**Pressoirs mécaniques**  
40 cm - 45 cm - 50 cm - 55 cm - 60 cm

**Pressoirs hydrauliques**  
50 cm - 55 cm - 60 cm

**Fûts en plastique** pour la fermentation des fruits  
30 l - 60 l - 120 l - 210 l

**Bonbonne à vin** avec robinet  
Protection tressée plastique  
17 l - 23 l - 28 l - 34 l - 54 l

S'adresser à  
**André Hug**  
Machines agricoles  
1907 Saxon  
Tél. 026/6 22 51  
Exposition permanente

**Vous pouvez trouver n'importe où des meubles de style**

mais, si vous désiriez vraiment un meuble ou mobilier d'art de qualité, qui en toute circonstance conserve sa valeur, seul le spécialiste compétent et expérimenté peut vous conseiller judicieusement

**Armand Goy**  
Meubles d'art et de décoration  
46, av. de la Gare, 1920 Martigny  
Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

La maison de confiance à même de satisfaire les plus exigeants. Ceci aux meilleures conditions. Anciennement expositions temporaires, au Manoir de Valeyres-sous-Rances, Chancy-Genève et château de La Tour-de-Peilz

**A disposition**  
Architecte d'intérieur diplômé  
décorateurs qualifiés  
Devis et projets sur demande

126 Gudrun Pausewang



**L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA**

Copyright by Cosmopress, Genève

# Le meilleur choix à MIGROS ★ VALAIS

**Offre spéciale**  
24-28.10

**Fromage Gras du Valais**

kg **11.50**  
au lieu de **13.-**

**Offre spéciale**  
24-28.10

**Œufs COQU'AIN**  
carton de 12 pièces

**3.-**  
au lieu de **3.60**

## UN PLAT DE SAISON

**Saucisse au foie** 1/2 kg **3.75** au lieu de **4.25**

**Poireaux verts du pays** kg **1.20**

**MIGROS PRODUCTION**

**Action**  
24-28.10

DANS NOS POISSONNERIES DE SION, SIERRE, BRIGUE

**Traites fraîches vidées de France**

1/2 kg **5.-**

**MIGROS PRODUCTION**

**Fenouils du pays**

kg **0.80**

**Offre spéciale**  
25.10-7.11

**Six de Savoie**

— **à la crème** bte de 125g **1.10** au lieu de **1.30**

— **aux noix** bte de 125g **1.10** au lieu de **1.40**



DANS NOS MARCHES DE MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE - BRIGUE

**LOEWE OPTA** avec télécommande

TV couleurs  
Ecran géant 66 cm  
Technique modulaire  
Tube image in-line 110°  
Sélection sensor 12 programmes  
Prise frontale pour enregistrements et écouteurs  
Boîtier Softline, couleur noyer  
Dim. LxHxP 75,5 x 51 x 44,5 cm

**1980.-**

- Garantie 1 année
- Livraison gratuite dans notre rayon d'activité
- Garantie tube-image 3 ans
- Service après-vente assuré par nos spécialistes

Le Poète fit un second paquet de la lettre et du doigt, le ficela, et demanda à Lollo d'écrire l'adresse en lettres majuscules : « A DON JULIO ». Puis il partit lui-même en direction de la villa du neveu.

Tout y était illuminé et plusieurs voitures attendaient devant la porte. Entre elles allaient et venaient des enfants en haillons. Le Poète choisit un garçon d'environ quatorze ans qui était accroupi contre un arbre :

— Voici cinq centavos. Va délivrer ce petit paquet à cette maison-ci. Ils l'attendent avec impatience.

Le jeune garçon se leva aussitôt, et le Poète, soigneusement caché dans l'ombre, surveilla l'exécution de son plan. Il ne s'éloigna rapidement qu'après avoir vu la porte s'ouvrir et une femme de chambre prendre possession de l'envoi.

Le lendemain matin, de très bonne heure, doña Agata martela vigoureusement le plancher de sa canne. Teotocópoulos se leva en trébuchant, enfila son pantalon et grimpa l'escalier en courant. Le plateau se trouvait encore sur la table tel qu'il l'avait déposé la veille.

— Que fait Polli ?  
Elle n'avait pas attendu un instant pour poser la question.

— Il va magnifiquement. Hier soir, il a fait une belle petite crotte après avoir dévoré toute une saucisse de bonne viande.

— Je ne l'entends plus aboyer.

— Il s'est depuis longtemps habitué à nous !

— Apportez-le-moi !

Teotocópoulos était de plus en plus nerveux :

— Mais il dort, doña Agata. Hier soir, il était tout à fait éveillé, mais vous dormiez d'un sommeil de plomb. Maintenant, c'est le contraire. Mais dès qu'il se réveillera, je vous l'apporte, c'est juré !

Devant le regard méfiant de la vieille demoiselle, il se hâta d'ajouter :

— Et votre petit déjeuner vient immédiatement !

Une fois en bas, il se précipita sur Lollo, l'attrapa par les cheveux, le secoua.

(A suivre)



Maintenant,  
à nouveau en vente partout

# Les Marronnettes

les irrésistibles marrons au chocolat de **Suchard**



## ANNONCES DIVERSES

**innovation**

**Confection de RIDEAUX et pose de MOQUETTE GRATUIT!**

pour toute commande jusqu'au 4 novembre

Tél. 026 / 2 28 55 **MARTIGNY**

A vendre à Collombey

**dépôts d'entreprise**

comprenant: bureaux, baraquements ouvriers, ateliers, couverts, poste d'essence, quai de chargement, place de lavage.  
Surface: 7800 m2 environ  
S'adresser: Agence immobilière H. Métrallier, Bellefontaine 8, Lausanne  
Tél. 021 / 23 28 67

On cherche à acheter sur commune de Salins

**terrain à bâtir de 1000 m2 environ**

Faire offre sous chiffre P 36-302614 à Publicitas, 1951 Sion.

**SION - Condémines 22**

Locaux spacieux de 264 m2 accessibles par voitures. Activités multiples et non bruyantes (ateliers, dépôts, etc.) possibles.  
Loyer: Fr. 575.- par mois.

Pour visiter: 027 / 22 90 23  
Gérances P. Stoudmann-Sogim SA  
Maupas 2, Lausanne, 021 / 20 56 01

**25**  
H.P. KOCH SA  
Représentation suisse d'appareils ménagers  
AEG

**Le modèle du jubilé**

**AEG LAVAMAT 64 SL**  
La plus petite machine à laver automatique du monde pour 4 kg de linge sec!

Elle vous offre 18 programmes, un encombrement minimal, une disponibilité totale. Elle est silencieuse, mobile et raccordable à chaque robinet.  
Prix indicatif, carrosserie blanche ou orange: fr. 1560.-  
**Vous pouvez l'essayer pendant 2 semaines. Gratuitement et sans engagement!**

**Bon d'essai**

Oui, je veux tester ce bijou! Priez la maison \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ de m'apporter cette machine à laver automatique à l'essai (Si vous ne remplissez pas cette rubrique, nous transmettrons automatiquement votre demande au spécialiste AEG le plus proche de votre domicile).

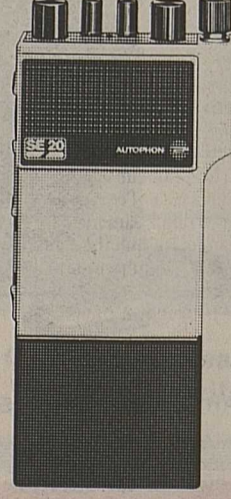
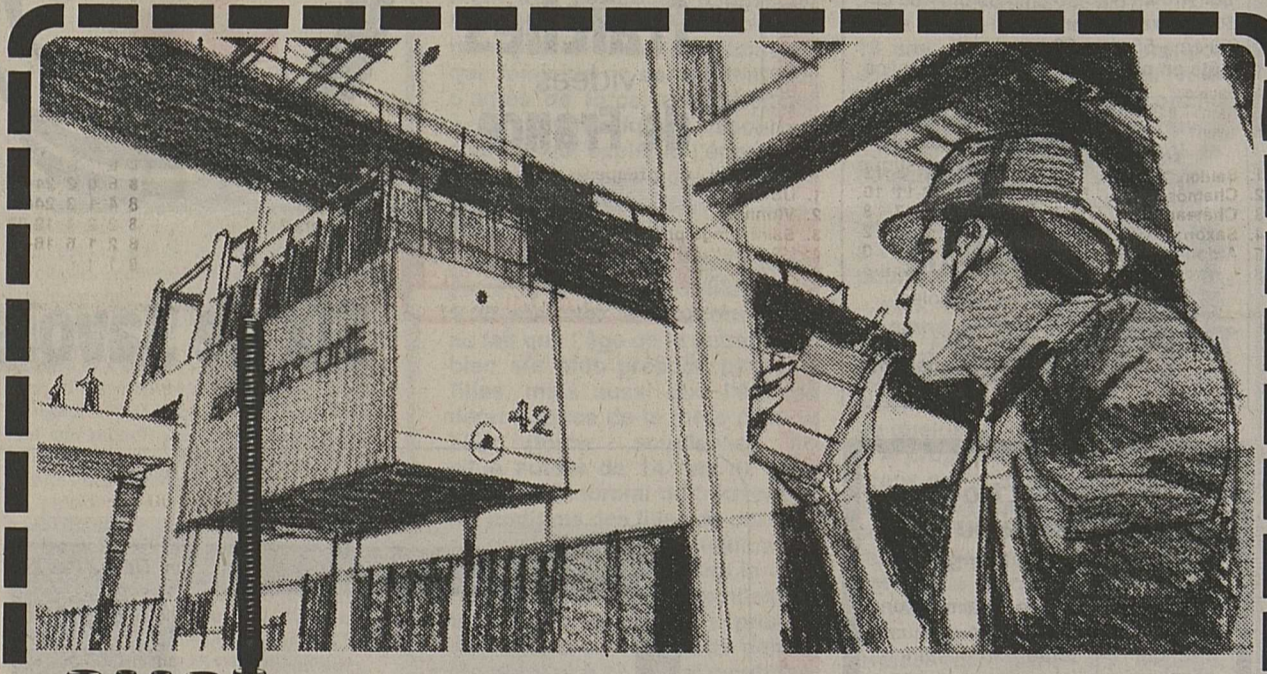
Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ No de tél. \_\_\_\_\_

NPA/localité \_\_\_\_\_

A retourner à  
H.P. Koch S.A., appareils ménagers AEG, Höggerstrasse 117, 8037 Zurich

**AEG** Synonyme de qualité



**Le tout nouveau SE 20 d'Autophon est l'émetteur-récepteur portatif qui vous offre le plus grand nombre d'avantages: grande puissance d'émission, sensibilité de réception élevée, faible consommation de courant, plage de commutation extrêmement grande.**

En nous renvoyant le coupon ci-dessous, vous obtiendrez de plus amples renseignements sur cet émetteur-récepteur à hautes performances conçu selon la technique des circuits hybrides et composé de modules enfichables logés dans un boîtier entièrement métallique.

Nom: \_\_\_\_\_ Maison: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_  
NP: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

A envoyer à Téléphonie SA, 9, chemin des Délices, 1006 Lausanne

Représentation générale d'Autophon SA en Suisse romande:  
Téléphonie SA à Lausanne 021/26 93 93, Sion 027/22 57 57, Genève 022/42 43 50.



**TELEPHONIE SA**

Recevoir ou transmettre des informations, être vu ou entendu, entrer en liaison avec ou sans fil, signaler, surveiller ou être prêt à l'action: il y a toujours une solution Autophon chez Téléphonie SA.





# Sierre et Vouvry sortent de leur torpeur!

**P**OUR UNE équipe reléguée, le fait d'évoluer dans une ligue inférieure ne constitue pas forcément un avantage. Vouvry, dont le retour à la surface ne s'est pas effectué sans douleur (deux défaites lors des trois premières rencontres), et Sierre qui n'émerge véritablement que depuis deux dimanches, en ont fait l'expérience en ce début de championnat. Aujourd'hui, certes, tout semble rentrer dans l'ordre - les deux équipes ont été très convaincantes dimanche dernier face à Orsières et Nendaz - mais ni l'une ni l'autre ne pourront prétendre que leur entreprise ne s'est heurtée à aucune difficulté.

Dans le groupe 1 donc, l'hégémonie de Sierre devient chaque dimanche plus affirmative. Pendant que ses suivants immédiats (Lens, Agarn et Nendaz) s'arrachent mutuellement les cheveux, la formation dirigée par André Germanier impose le respect à tous ses adversaires. Cela a été le cas dimanche à Chalais (6-1 aux dépens d'un pourtant très bon Nendaz). Cela le sera probablement encore à l'avenir...

Derrière, tout n'est pourtant pas qu'abdication. Lens et Agarn, en gagnant très nettement le duel qui les opposait à Hérémece et Naters 2, ont en effet réaffirmé leurs ambitions de jouer leur rôle de trouble-fête jusqu'au bout. Ce que tend également à faire, mais à une tout autre dimension, le FC Brigue qui vient de plonger Chippis dans le doute le plus absolu.

A l'image de son compagnon d'infortune Sierre, Vouvry, dans le groupe 2, amorce lentement mais très sûrement un redressement prometteur



J.-M. Imhof (au centre) est à l'affût malgré les défenseurs de Nendaz: Eggel (à gauche), Maurice Maytain (5) et le gardien, Antoine Maytain (à droite). Cette fois, ce ne sera pas but, mais Sierre va néanmoins gagner confortablement cette rencontre. (Photo Mamin)

## Groupe 1

### RÉSULTATS

Agarn - Naters 2	3-0
Chippis - Brig	0-5
Granges - Steg	5-1
Lalden - Varen	1-2
Lens - Hérémece	6-2
ES Nendaz - Sierre	1-6

### CLASSEMENT

1. Sierre	10	7	3	0	27-5	17
2. Lens	10	6	3	1	27-13	15
3. Agarn	10	6	2	2	18-7	14
4. ES Nendaz	10	5	2	3	14-18	12
5. Granges	10	5	4	3	20-14	10
6. Hérémece	10	3	4	3	14-17	10
7. Varen	10	3	2	5	13-16	8
8. Naters 2	10	3	2	5	10-14	8
9. Lalden	10	3	1	6	17-18	7
10. Brig	10	3	1	6	12-19	7
11. Chippis	10	2	3	5	12-22	7
12. Steg	10	2	1	7	9-30	5

### DIMANCHE PROCHAIN

Brig - Lalden  
Hérémece - ES Nendaz  
Naters 2 - Lens  
Sierre - Granges  
Steg - Chippis  
Varen - Agarn

## Groupe 2

### RÉSULTATS

Aproz - Conthey 2	1-0
Chamoson - Riddes	3-0
Massongex - Vétroz	2-1
Saxon - La Combe	4-2
Vollèges - Saint-Gingolph	1-1
Vouvry - Orsières	1-0

### CLASSEMENT

1. Saxon	10	8	0	2	34-15	16
2. Chamoson	10	6	3	1	22-12	15
3. Vouvry	10	6	2	2	18-8	14
4. Orsières	10	5	3	2	13-8	13
5. Massongex	10	4	3	3	11-11	11
6. La Combe	10	3	3	4	16-17	9
7. Vétroz	10	3	2	5	14-16	8
8. St-Gingolph	10	1	6	3	8-10	8
9. Aproz	10	3	2	5	5-19	8
10. Conthey 2	10	2	3	5	11-13	7
11. Vollèges	10	1	4	5	7-19	6
12. Riddes	10	1	3	6	6-17	5

### DIMANCHE PROCHAIN

Conthey 2 - Massongex  
La Combe - Vollèges  
Orsières - Chamoson  
Riddes - Saxon  
Saint-Gingolph - Aproz  
Vétroz - Vouvry

## CHEZ LES SANS GRADE

par Gérard Joris

## ES Nendaz - Sierre 1-6 (0-3)

**ES Nendaz:** A. Maytain; M. Maytain; F. Maytain, Eggel, Theytaz; Métrailler, Bornet, Th. Fournier; Pitteloud, M. Fournier, J. Fournier.

**Sierre:** Mathieu; Germanier; J. Imhof, P. Imhof, Eschbach; Bonvin, Jean, Borgeaud; Andenmatten, Panigas, Epifani.

**Changements:** Nendaz: 46° G. Bornet pour J. Fournier et 50° J.-M. Fournier pour Th. Fournier blessé. Sierre: 50° Zuffery pour Borgeaud.

**Buts:** 20°, 25° et 35° Panigas (0-3), 55°

Eggel (1-3), 60° Andenmatten (1-4), 65° Epifani (1-5), 70° J. Imhof (1-6).

**Absent:** Jean-Claude Mariéthoz (blessé aux adducteurs).

### Jean-Claude Mariéthoz (entraîneur de Nendaz)

«Face à ce Sierre-là, il n'y avait strictement rien à faire dimanche. Nous avons, en effet, été dominés tant sur le plan technique que sur celui du volume de jeu. Dès le début du match on sentait en face de nous une formation extrêmement décidée et qui entendait ne rien laisser au hasard. Cela a effectivement été le cas puisqu'en moins de temps qu'il ne faut pour le dire tout était déjà liquidé (0-3 pour Sierre). Certes, nous avons eu quelques bons moments, notamment en début de 2<sup>e</sup> mi-temps lorsque nous sommes revenus au score par Eggel mais pour battre Sierre, nettement supérieur dans tous les domaines, il fallait beaucoup plus. Je ne reproche donc rien à mes joueurs, même si quelques-uns font un peu la grosse tête à la suite de nos bons résultats du début de championnat. Maintenant, tout devrait rentrer dans l'ordre.»

### Rémy Mabillard (président du FC Sierre)

«Ce fut un très bon match de part et d'autre, peut-être mieux qu'une rencontre de ligue nationale... Il est vrai que notre équipe traverse actuellement une période extrêmement faste mais cela n'est pas le fruit du hasard. L'équipe s'améliore au fil des rencontres, sur le plan moral et psychique surtout. Cela se ressent sur le plan du résultat et peut-être encore plus sur celui de la manière.

Face à Nendaz, une équipe très correcte et qui pratique également un football agréable, ce fut presque parfait. En réussissant trois buts de grande classe en première mi-temps, Panigas a jeté les bases d'une victoire indiscutable. Tous les joueurs ont dès lors emboîté le pas, ne cédant à la panique qu'en tout début de 2<sup>e</sup> mi-temps lorsque Nendaz s'est montré plus entreprenant. Mais cela n'a heureusement pas duré.

Vraiment, je le répète, ce fut un tout grand match.»

immanquablement vierge. En réalité le but de Rinaldi, même s'il a été obtenu sur coup franc, a été la conséquence directe de notre supériorité.

J'en suis d'autant plus satisfait qu'Orsières a lui aussi bien joué, le match atteignant de ce fait un excellent niveau.»

### JEAN-FRANÇOIS COPT (JOUER D'ORSIÈRES)

«Dans ce genre de rencontre, il importait de marquer les premiers. En ouvrant le score alors que nous commençons sérieusement à penser au match nul, Vouvry s'est assuré un avantage matériel et psychologique décisif. Pour nous, tout était désormais terminé, ce d'autant plus que notre adversaire avait tout de même dialogué avec des arguments plus convaincants que les nôtres jusque-là. Certes, nous avons bien bénéficié nous aussi de quelques occasions, une première fois lorsque Darbellay et Cavé se sont gênés devant le gardien de Vouvry et une deuxième fois lorsque ce même Darbellay a mal utilisé un de mes services sur le point du penalty, mais toute transformation aurait presque constitué une injustice.

Si Vouvry a gagné dimanche, c'est bien parce qu'il a été le meilleur des deux. Alors, il n'y a vraiment pas de quoi se désoler!»

## Vouvry - Orsières 1-0 (0-0)

**Vouvry:** Y. Fracheboud; R. Rinaldi; A. Fracheboud, Stettler, Cornu; Favez, Parchet; Clerc, Uzal, Tauss, A. Rinaldi.

**Orsières:** Roserens; A. Copt; Vernayaz, Theux, R. Droz; Tornay, Ph. Copt, Troillet; Darbellay, J.-F. Copt, Cavé.

**But:** 78° A. Rinaldi (1-0 sur coup franc). **Changements:** Orsières: 46° J.-L. Maillard pour Tornay, 60° Exquis pour Ph. Copt.

**Absents:** Vouvry: Vuadens qui purgeait le deuxième des trois dimanches de suspension écopé contre La Combe. Orsières: Derivaz blessé.

### NEREO DIGRO (ENTRAÎNEUR DE VOUVRY)

«Depuis notre début de championnat manqué, conséquence directe de la relégation de l'année dernière, je constate chaque dimanche que mon équipe s'améliore. Contre Orsières, la progression s'est normalement poursuivie pour déboucher sur un nouveau succès que j'estime logique. Il est vrai que nous avons douté en début de deuxième mi-temps lorsque, malgré notre domination, le score demeurait

**REDACTION SPORTIVE**  
1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bähler  
Telephone privé 027/22 39 02  
Jacques Mariéthoz  
Telephone privé 027/22 95 85

## 4<sup>e</sup> LIGUE

**Saint-Léonard conservé son avance (deux points) Leytron 2 prend le large**

A l'exception du gr. 1 (regroupement en tête du classement) et du groupe 4 (Leytron 2 prend le large à la suite du nouveau match nul concédé par Vionnaz), la physionomie du championnat de quatrième ligue n'a pas subi de profondes modifications. Si Termen, que nous avons oublié la semaine dernière, donne toujours la main à Vionnaz sur le plan de l'invincibilité dans ce championnat pourtant animé, le mérite de posséder la meilleure attaque de quatrième ligue appartient toujours à Leytron 2 (54 buts marqués, soit une moyenne de 5,4 buts par rencontre) lequel cède par contre l'honneur de présenter la meilleure défense à la deuxième garniture de St. Niklaus (7 buts en dix matches).

**GRUPE 1**  
En concédant le match nul sur le terrain de Brigue 2 (1-1), Termen n'a pas abandonné la première place du classement (meilleure différence de buts) mais s'est par contre laissé rejoindre par Visp 2 et Montana-Crans, vainqueurs respectivement de Lens 2 (1-0) et de Sierre 2 (1-3).

**Dimanche prochain**  
Agarn 2 - Salgesch 2  
Lens 2 - St. Niklaus  
Montana-Crans - Visp 2  
Raron 2 - Sierre 2  
Termen - Leuk-Susten  
Turtmann - Brig 2

**GRUPE 2**  
Si St. Niklaus 2 poursuit sa marche en avant, il ne le doit sans doute pas uniquement au fait qu'il possède la meilleure défense de quatrième ligue. En perdant face à Savièse 2 (2-5), Ayent 2 a en effet abandonné à Grimisuat le soin de contrer le mieux possible la formation haut-valaisanne. Cette tâche l'équipe du Centre la prend à cœur mais sans toute la réussite voulue jusqu'ici.

**Dimanche prochain**  
Arbaz - Loc-Corin  
Erde 2 - Grône  
Grimisuat 2 - Ayent 2  
St. Niklaus 2 - Granges 2  
Savièse 2 - Salins  
Vex - Hérémece 2

**GRUPE 3**  
En concédant le match nul à Erde, Saint-Léonard n'a pas mis sa place de leader en péril puisque dans le même temps Isérables piétinait lui aussi sur le terrain de Leytron. Mais la chasse prend

tout de même forme puisqu'on retrouve quatre équipes avec 11 points à la troisième place du classement. De quoi mettre tout de même Saint-Léonard 2 sur ses gardes!

**Dimanche prochain**  
Bramois - Ardon  
Châteauneuf - Vionnaz 2  
Isérables - Riddes 2  
Saint-Léonard 2 - Sion 3  
Saillon - Leytron 3  
Vétroz 2 - Erde

**GRUPE 4**  
Leytron 2 fonce sans se retourner. Avec raison d'ailleurs puisque son succès de dimanche aux dépens de l'USCM 2 (2-3) lui permet de tirer le maximum de profit du demi-échec de Vionnaz sur le terrain de La Combe 2 (2-2). Ce troisième nul relègue désormais l'équipe bas-valaisanne à la deuxième place, à un point du leader. Juste ce qu'il faut en fait pour suivre de près l'évolution de la situation sans mettre la sienne en péril...

**Dimanche prochain**  
Leytron 2 - Orsières 2  
US Port-Valais - USCM 2  
Saint-Maurice 2 - La Combe 2  
Troistorrens - Vouvry 2  
Vernayaz - Bagnes 2  
Vionnaz - Evionnaz

## 5<sup>e</sup> LIGUE

**DIMANCHE PROCHAIN DEUXIÈME TOUR**

**GRUPE 3**  
Ayent 3 - Isérables 2  
Chamoson 2 - Veysonnaz  
Evolène - ES Nendaz 2  
Fully 2 - Ardon 2

**GRUPE 4**  
Monthey 2 - Fully 3  
US Port-Valais 2 - Troistorrens 2  
Saint-Gingolph 2 - Saxon 2  
Saillon 2 - Martigny 2

# FUTURS CHAMPIONS DU MONDE EN VALAIS

## HAMANI ET MARION

### en stage à Crans-Montana

INVITES par les amis du Haut-Plateau, les Jacomelli, Colomba et les dirigeants du club de boxe de Sion, plusieurs champions français sont actuellement en stage d'oxygénation en Valais. Nous avons rencontré cette sympathique cohorte de sportifs chez Dany Barras, du «Big Ben» à Sion, qui les avaient conviés à un repas. Mais qui sont-ils? Depuis plusieurs années, les différents clubs de la périphérie parisienne ont noué certains liens d'amitié avec les amoureux du noble art du Haut-Plateau: Rinaldo Jacomelli met à disposition son fitness, Peppe Colomba les reçoit et quelques amis les logent.

Plusieurs boxeurs, avant une importante échéance dans leur carrière, ont estimé qu'un stage en altitude était bénéfique. Actuellement, deux éléments français, futurs champions du monde sont parmi cette cohorte, des clubs de Choisy-le-Roy et de Creil, banlieue de Paris. Tous se déclarent enchantés de leur séjour et surtout de l'accueil si chaleureux des Valaisans.

#### Je souhaiterais affronter Valdes

Loucif Hamani, Algérien, classé quatrième sur la liste mondiale des poids moyens, version WBC, est un prétendant au titre mondial de la catégorie. Il est professionnel depuis 1963, compte actuellement 24 combats, dont une défaite aux points contre le Français Martin, qui fut d'ailleurs son premier combat professionnel. Depuis, son palmarès illustre bien les qualités techniques du boxeur, 19 victoires sur les 24 par ko avant la limite. De plus, il est champion d'Afrique, marié avec deux enfants. Sa carrière est intéressante puisqu'il a battu des boxeurs de renom, tels que Griffith, Robles, Love, Robinson. Son prochain combat sera une demi-finale du championnat du monde pour l'Américain Rosales, à mi-décembre à Paris. En cas de victoire, les portes lui seront ouvertes pour le titre mondial en jeu contre l'Argentin Corro ou Valdes. Ces derniers doivent se rencontrer en novembre pour la revanche. Lorsqu'on lui parle de ses futures échéances, il répond: «Je préférerais rencontrer Valdes pour le titre mondial, car c'est un pur de la boxe. C'est la première fois que je viens en Valais. Cela me plaît beaucoup, l'accueil est formidable et l'altitude me convient bien. C'est très valable pour trouver une condition optimale.» Selon son manager Tessonnières, Hamani sera le futur champion du monde. Il a toutes les qualités pour y parvenir. Le combat qu'il doit livrer face à cet Américain devrait lui donner la voie libre pour le titre suprême.

#### Le titre mondial pour 1979

Pour Alain Marion, champion de France et champion d'Europe, marié et père de trois enfants, il est sur la voie du titre mondial des mi-welters. Professionnel depuis 1976, il compte déjà à son palmarès 26 combats, dont 23 victoires, 2 nuls et une défaite contre le Danois Hansen. Son dernier succès remonte au 17 décembre 1977 contre l'infortuné Jörg Eipel, qui avait subi un ko magistral à la 14<sup>e</sup> reprise. Classé 7<sup>e</sup> sur le plan mondial, Marion devra affronter quatre adversaires durant l'année avant de pouvoir entrevoir la possibilité du combat mondial. «Pour l'instant, je dois affronter l'Américain Fred Boyton le 18 novembre à Paris. Le stage de Crans-Montana sera certainement très profitable. J'espère pouvoir réaliser mon objectif à fin 1979 avec le titre mondial.» Lorsque l'on parle de l'Allemand et de la décision récente de ce boxeur, le Français répond: «Si j'avais subi un tel ko, premièrement je penserais à ma famille avant de prendre une décision de remonter sur le ring. Sa décision pour moi est irréféchie.»

#### La troisième fois sera-t-elle la bonne?

Pour Gérard Jacob, professionnel depuis 1975 (27 ans) la compétition est encore au niveau inférieur. Belle carrière chez les poids plumes, excellent technicien et styliste, avec un palmarès de 32 combats, 27 victoires et 5 défaites, il espère bien devenir champion de France. Par deux fois, il a échoué, échecs dus à l'insuffisance de sa condition physique. «J'espère que cette troisième fois sera la bonne, mon adversaire Michel Lefèvre est à ma portée. Le combat est prévu samedi 28 octobre à Paris. Le stage à Crans-Montana me sera bénéfique, je me sens en pleine forme, j'ai poussé mon entraînement de gants à douze rounds avec mes amis Marion et Hamani, sans compter le footing en forêt. Mon objectif reste bien entendu le titre européen, que j'espère pouvoir disputer l'année prochaine contre l'Espagnol Castano. D'ici là, il faudra encore beaucoup travailler. J'ai choisi ce métier, je m'y donne entièrement.»

Le premier résultat de ce stage d'oxygénation sur le Haut-Plateau tombera samedi soir à Paris. En souhaitant que Jacob passe le cap du titre tricolore, que les deux autres sympathiques boxeurs Hamani et Marion volent de succès en succès, le Valais et Crans-Montana auront contribué pour une petite part à ces prestations. Qui sait, une idée de meeting de valeur pourrait voir le



jour en Valais dans un avenir assez proche? La parole est aux organisateurs, les Jacomelli, Beppe, Barras, Espinosa et consorts, à qui nous devons la présence des boxeurs de renom sur le Haut-Plateau et qui devraient étudier ce problème, le méditer sérieusement. Dans cette attente, nous souhaitons bonne chance à ces trois sympathiques boxeurs. Peb.

Devant le Big Ben à Sion, de gauche à droite, Dany Barras, Gérard Jacob, Colomba, Alain Marion, Loucif Hamani, les chefs de service et de cuisine Daghero et Pont qui ont reçu avec gentillesse les hôtes sportifs du jour.

## Sur les rings étrangers

#### ● Spinks toujours aussi mauvais conducteur

Léon Spinks a perdu son titre de champion du monde des poids lourds, mais pas ses mauvaises habitudes au volant. Le boxeur américain a été victime d'un accident de voiture, ce week-end, à Elyria, dans l'Ohio, dans lequel il a complètement détruit sa nouvelle voiture qu'il venait d'acheter.

Spinks, qui était au volant, a perdu le contrôle de son véhicule, percutant un grillage de protection. Il est sorti indemne de l'accident avec le garde de corps qui l'accompagnait.

«Je suis venu ici pour acheter une propriété où je compte m'entraîner en vue de mon prochain combat», a-t-il déclaré à la police. Il a été libéré après avoir payé une caution de 50 dollars.

Le prochain match de Spinks, battu par Mohamed Ali le 15 septembre dernier, à La Nouvelle-Orléans, n'est pas encore connu. Deux promoteurs, Bob Arum et Don King, se disputent actuellement le droit de mettre sur pied les prochains matches de l'ancien champion du monde.

#### ● Parlov-Johnson titre en jeu le 2 décembre

Le championnat du monde des poids mi-lourds (version WBC) entre le tenant yougoslave Mate Parlov et le challenger américain Marvin Johnson, classé numéro sept mondial, aura lieu le 2 décembre prochain, à Marsala, en Italie, a annoncé la société «Top Rank», promoteur du combat, à New York.

Le match, qui avait déjà été conclu il y a plusieurs semaines, sera retransmis par la chaîne de télévision américaine «NBC».

Johnson, 24 ans, d'Indianapolis, compte 21 victoires dont 16 avant la limite et 2 défaites. La dernière aux points face au boxeur africain Lotti Nwale, le 17 juin à Belgrade. Dans sa dernière sortie, le 15 septembre, en lever de rideau du match Ali-Spinks, à La Nouvelle-Orléans, Johnson avait battu aux points le mi-lourd local Jerry Celestine.

#### Réunion amateurs à Genève

Privé de réunions professionnelles, depuis le lourd déficit enregistré lors du championnat d'Europe Fiol - Traversaro, le public genevois pourra assister toutefois à un meeting réservé uniquement aux amateurs.

Le vendredi 10 novembre, à la salle communale de Plainpalais, le poids moyen Michel Gilliéron sera en vedette. Le Payerinois s'est distingué sur le plan international en accédant à la finale dans sa catégorie, au grand tournoi de Rotterdam. Il a été battu aux points par le Hollandais Alex Blanchard.

A Genève, Gilliéron sera l'un des principaux atouts d'une sélection helvétique engagée dans un match représentatif contre une équipe régionale française.

#### Evangelista: nouvel espoir blanc

Le 26 juin 1959, à New York, le Suédois Ingemar Johansson causait une énorme surprise en devenant champion du monde des poids lourds en battant l'Américain Floyd Patterson par ko technique à la troisième reprise. Le 20 juin 1960, Patterson prenait sa revanche en mettant Johansson ko au cinquième round. Depuis cette date, aucun autre boeur blanc n'a été champion du monde de la catégorie reine. Le 19 novembre prochain, à Las Vegas, l'Espagnol Alfredo Evangelista, le nouvel espoir blanc, partira à l'assaut du titre détenu par l'Américain Larry Holmes.

Comme professionnel, Evangelista a disputé 23 combats remportant 20 victoires (dont 18 avant la limite) pour 2 défaites aux points (Ali et Zanon) et un nul (Galvez). Ce palmarès n'a rien d'impressionnant mais à 24 ans, il est encore un boxeur tout neuf qui n'a «tiré» qu'une seule fois sur la distance des 15 reprises.

«Si je deviens champion du monde, je monterai un commerce avec mon père et je boxerai de temps en temps uniquement pour des combats importants. Boxer me demande beaucoup de sacrifices et plus tôt, je me retirerai, mieux cela vaudra.»

Alfredo Evangelista rentrera peut-être dans l'histoire de la boxe le 10 novembre prochain à Las Vegas, mais il restera toujours un peu à l'écart du «boxing business» même s'il a les mêmes talents de clown que Mohamed Ali.

## Création d'un nouveau service à l'AGFIS

La création d'un service central chargé de négocier les droits de retransmission télévisée des manifestations sportives a été décidée par l'Assemblée générale des fédérations internationales sportives (AGFIS) dont les travaux se sont achevés à Monaco.

Les 120 présidents et délégués de 51 fédérations sportives, présents depuis mercredi en Principauté ont en outre admis de nouvelles fédérations au sein de l'AGFIS: celles d'athlétisme et de base-ball comme membre de plein droit, celle du Conseil international du sport militaire (CISM) comme membre multi-sports, et celle d'aïkido comme membre provisoire.

Présidée par M. Thomas Keller (Suisse) dont le mandat a été renouvelé pour deux ans à cette occasion, l'AGFIS s'est également déclarée favorable au principe d'échanges d'informations entre membres sur «les interférences politiques dans de nombreuses manifestations sportives internationales».

Au cours du congrès, un certain nombre de réunions de travail ont permis aux diverses fédérations de faire le point sur les problèmes en cours et leurs projets.

M. Adrian Paulen, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), s'est félicité de la récente admission de la Chine populaire au sein de sa fédération: «C'est une bonne décision pour tous les athlètes d'Asie, a-t-il déclaré, et nous attendons que d'autres fédérations suivent notre exemple.» A propos des Jeux olympiques de Moscou en 1980, M. Keller a souligné de son côté l'absence de problème technique dans la préparation de cette manifestation. Présent à Monaco, M. Ignaty Novikov, président du Cojo (comité organisateur), devait d'ailleurs préciser que les installations sportives seraient prêtes dès 1979.

M. Joao Havelange, président de la FIFA, souhaite créer en 1980 au Brésil une coupe du monde de football à cinq en salle. «Cette épreuve serait disputée entre 16 équipes nationales par invitations, comme lors de la première coupe du monde à onze en Uruguay, a indiqué M. Havelange. Mais une codification des règles du jeu sera nécessaire avant de prendre une décision définitive.» D'autre part, le président de la fédération souhaite que la Chine populaire soit admise au sein de la FIFA: «C'est indispensable pour le football qui se veut mondial», a-t-il dit.

Outre la création d'une coupe du monde en 1979 annoncée par le président de la fédération, M. Javier Ostos (Mexique), un programme d'enseignement de la natation dans les pays en voie de développement va être mis au point: «Nous voulons initier un maximum de jeunes à la nage à l'aide de films et séquences télévisées», a déclaré M. Ostos, qui a souhaité également que la nage synchronisée soit admise aux Jeux olympiques de 1984. De plus un classement des 25 premiers nageurs mondiaux par épreuve sera désormais publié chaque mois par la fédération internationale.

Le congrès de l'UCI (Union cycliste internationale) se tiendra le 24 novembre prochain à Genève. A cette occasion, la commission médicale sera chargée d'arrêter la liste des produits défendus dans le cadre de la lutte contre le dopage. «A ce sujet le problème posé par l'utilisation des anabolisants sera évoqué», a indiqué M. Giuliano Pacciarelli, secrétaire général de la fédération amateur (FIAC). Le calendrier de la prochaine saison sera également fixé. L'établissement du pré-calendrier s'est effectué dans de bonnes conditions, et l'achèvement du programme définitif ne devrait poser aucune difficulté, a ajouté M. Pacciarelli.

## Dix formule 1 à Lausanne

Après Genève qui, depuis 1976, met sur pied chaque fin d'année une exposition de voitures et de motos de compétition, c'est au tour de Lausanne d'organiser une telle manifestation en Romandie. Mais ce qui se passera dans la capitale vaudoise entre les 8 et 12 novembre prochains dans les halles du palais de Beaulieu n'aura rien de comparable avec ce qui s'est fait jusqu'ici dans la cité de Calvin puisque pas moins de dix F1 - dont neuf de l'année - seront présentées au public suisse...

Lundi soir, lors d'une conférence de presse qui leva le voile sur la partici-

pation officielle à ce premier salon international de la compétition automobile, M. Métraux, président du comité d'organisation, n'a pas caché que ce rassemblement serait l'un des trois plus importants du monde. En effet, seront notamment visibles à Lausanne: la Lotus 78 ou 79, la McLaren M26, la Ferrari 312 T3, la Wolf, la Tyrrell à six roues et la 008, l'Ensign, la Shadow, la Williams, la Porsche 936, la March-BMW de Marc Surer, la Martini-Renault d'Arnoux ainsi que quelques anciens modèles comme l'Eagle de Gurney et la Ferrari Dino de de Adamich.

Côté moto, un «plateau» quasi identique avec toutes les machines championnes du monde, y compris les trois sidecars de construction suisse, le fameux BEO, le Seymaz et le Schmid.

Parmi les nombreuses attractions et animations prévues (courses de modèles réduits, films, stands divers...), les

spectateurs auront aussi la possibilité d'approcher plusieurs vedettes étrangères telles Cecotto, Ferrari, Bonera, Coulon, Pons, Sarron, Rougerie chez les «motards» et Depailler, Jabouille, Pironi et Laffitte qui finalement, sur ordre de son employeur Guy Ligier, ne se rendra pas à la même période en Argentine disputer la temporada F2 pour le compte de Pierre Maublanc, chez les pilotes.

C'est donc une sensationnelle exposition qui sera offerte au public suisse en espérant que ce dernier se déplacera en masse et encourage les courageux instigateurs de ce premier salon de la compétition.

#### Les Pfefferlé à Hockenheim: honorable

C'est par une victoire acquise lors des 3 heures d'Hockenheim que l'équipage Claude Haldi - Herbert Muller (Porsche 935) a mis un terme samedi à la saison automobile helvétique sur piste.

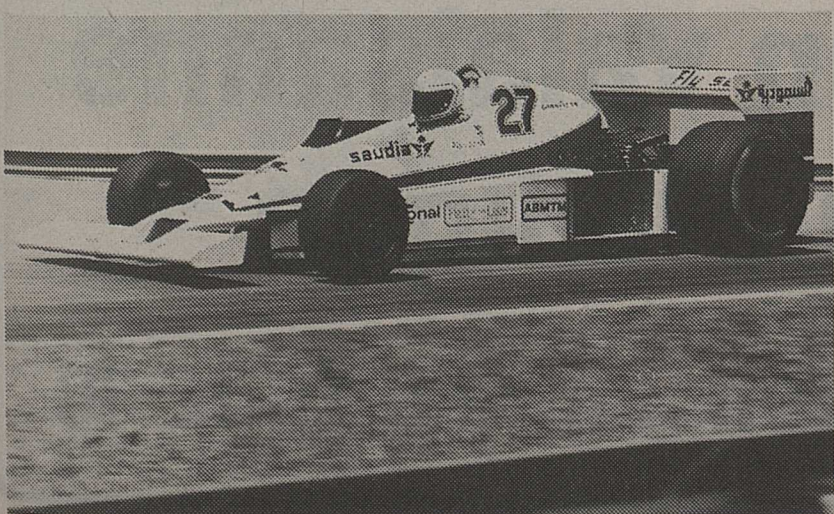
Engagés sur une BMW 2002, les Valaisans Aymon - Maye abandonnèrent après déjà quarante minutes de course à la suite d'ennuis électriques. La panne était bénigne, donc réparable, mais comme elle se manifesta sur le circuit, loin des stands, Aymon - Maye n'eurent pas d'autre alternative que de renoncer...

Inscrits également à ces 3 heures d'Hockenheim réservées aux voitures des groupe 1 à 5, les frères Alain et Michel Pfefferlé réalisèrent une performance honorable: roulant de façon régulière, les deux Sédunois hissèrent leur Porsche 2400 au septième rang du classement général.

J.-M. W.

La Williams, future monoplace de Clay Regazzoni, pilotée ici par Alan Jones: elle sera aussi exposée bientôt à Lausanne...

(Photo Flash)



Dans le cadre de son

**75<sup>e</sup>**

**anniversaire**

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais



Le FC Sion oubliera l'espace d'une soirée ses soucis du championnat pour se retremper dans une chaude ambiance valaisanne sous les projecteurs de Tourbillon.

**L'**ÉVÈNEMENT est tellement rare qu'il vaudra la peine d'être vécu ! Rassembler au stade de Tourbillon l'élite du football valaisan devient de plus en plus une entreprise extrêmement difficile. Les compétitions officielles ont pris une telle importance que le calendrier n'accorde que très peu de liberté à tous ceux qui désirent offrir un extra.

Toutefois, l'idée a fait son chemin et grâce à l'enthousiasme aussi bien des dirigeants sédunois, martignerains, montheysans, leytronnains, viégeois et raronnais, les obstacles ont été franchis allégrement. Ainsi donc, dans le cadre de son 75<sup>e</sup> anniversaire, le Nouvelliste a la joie de pouvoir offrir au public valaisan un spectacle de valeur au caractère typiquement cantonal. Le FC Sion, entraîné par Istvan Szabo, affrontera les meilleurs joueurs des cinq formations de première ligue. Léon Walker, coach de Suisse B et responsable de l'équipe suisse des moins de 21 ans, fonctionnera comme coordinateur pour la mise sur pied de cette sélection valaisanne de première ligue. En collaboration avec les entraîneurs Michel Pellaud (Leytron), Antonio Chiandussi (Martigny), Marcel Dubosson (Monthey), Peter Troger (Rarogne) et Bernard Gœlz (Viège), Léon Walker formera l'équipe qui donnera la réplique au représentant de la LNA.

Il n'est pas difficile de prévoir que cette rencontre qui aura lieu mardi prochain à Tourbillon à 18 h. 30 suscitera un intérêt tout particulier.

Ce sera la fête du football valaisan ! Une confrontation qui aura l'immense avantage de permettre aux meilleurs joueurs valaisans de première ligue de se mesurer à leurs amis évoluant dans l'élite du football suisse.

Cette réunion « hors concours » va prendre une importance particulière. La sympathique rivalité qui ne manquera pas de se faire jour entre les deux formations ne peut que déboucher sur une soirée de gala. Cette fois les vertus du football valaisan pourront s'exprimer en toute liberté puisque aucune contrainte ne s'opposera à l'enthousiasme de tous les joueurs. Un spectacle à ne pas manquer, on en conviendra !

# La grande fête du football valaisan

## Mardi 31 octobre à Tourbillon

**Prix unique  
Fr. 8.-**

donnant droit  
à l'entrée au match,  
à une consommation  
et à une saucisse

**Toutes faveurs  
suspendues**

# FC Sion - Sélection valaisanne de première ligue

**Début de la rencontre à 18 h. 30**



## PATINOIRE COUVERTE ET HALLE POLYVALENTE : 30 km de planches, 24 km de tubes: 3,9 millions



Une vue des treize arcs de béton du côté sud qui supporteront les fermes de la toiture en bois collé. La surface de glace de 30 mètres sur 60 mètres sera formée d'une dalle flottante en béton avec un système d'ancrage particulier étant donné la nature du sol. Coulés dans la dalle, 24 km de tuyaux assureront la fabrication de la glace.

MONTHEY. - C'est être très simpliste que de condenser dans un titre ce qu'est la patinoire couverte-halle polyvalente qui devra être terminée pour fin mars prochain, ce qui paraît être possible au vu de l'avancement des travaux.

Mardi matin, les représentants de la presse ont visité le chantier après avoir assisté à la fabrication d'une ferme collée.

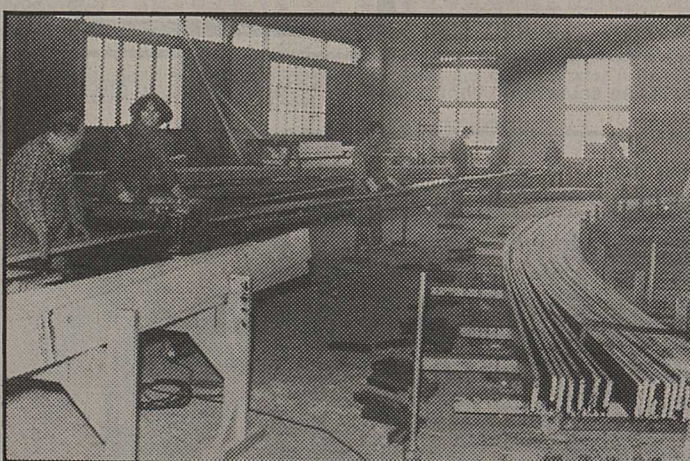
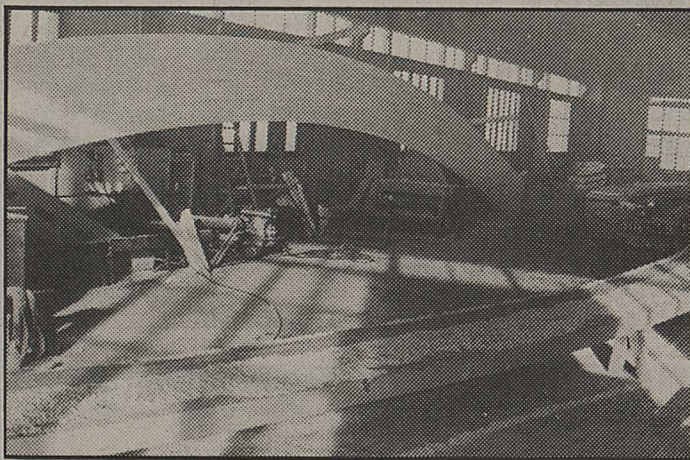
C'est l'entreprise Moix (maison spécialisée pour toute la Suisse romande et cela depuis une trentaine d'années) qui a été chargée de la construction de la charpente.

Celle-ci comprend 12 travées de 6 mètres avec arcs porteurs lamellés et collés à trois articulations, d'une portée de 45 mètres. Nous avons assisté mardi matin à la confection d'une de ces fermes dont le choix dépend de raisons économiques et pratiques. La surface ainsi couverte représente 3300 mètres carrés. Le vide sous-toiture sera de 14 mètres en éternit ondulé gris sur une sous-couche isolante de 35 mm.

### Programme et détails de distribution

Le projet en réalisation représente 37000 mètres cubes et comprend une surface de glace de 30 x 60 mètres, des gradins pour places debout sur deux côtés, une buvette, les vestiaires et toilettes du public, les vestiaires du club de hockey, ceux des équipes visiteuses, les locaux techniques, les bureaux d'entrée et la gérance.

Le public pourra entrer par trois accès secondaires avec caisses et



Il aura fallu 30 km de planches pour construire les fermes nécessaires à la charpente de la patinoire. Sur notre photo, tout à gauche, une planche est passée dans le « laminoir-collant » qui répartit sur les deux faces principales de la planche une colle adhésive. A droite, on distingue nettement les planches encollées posées les unes contre les autres sur un gabarit donnant la courbe nécessaire. Ces planches seront ensuite prises entre des serre-joints pour former définitivement la ferme brute.

une entrée principale. Les vestiaires pour le public seront de 100 places femmes et 140 places hommes. Outre les quatre vestiaires pour les hockeyeurs, un vestiaire-bureau pour les arbitres et une infirmerie sont prévus ainsi que des locaux annexes (réduit et séchoir) pour le club local.

Quant aux locaux techniques ils comprennent les installations frigorifiques pour la fabrication de la glace, la chaufferie, le garage de la machine à glace, l'atelier d'entretien. Une buvette pourra abriter 100 personnes.

1200 places assises aux tribunes et 1300 debout sur les gradins est et sud pourront être complétées. Sur l'aire de la patinoire de 1800 mètres carrés il est possible de disposer de 2500 places, portant la capacité de la salle pour des manifestations de grande envergure à environ 4000 places assises.

### Prix de revient et financement

Le gros œuvre a été devisé à 1953400 francs, les installations à 851000 francs, les aménagements intérieurs à 118400 francs, l'équipement à 216800 francs et les

*Dans le grand hall d'assemblage de l'entreprise de charpente Moix, une des demi-fermes collées est terminée à gauche à l'arrière-plan de notre photo. Au premier plan, une autre demi-ferme sur le point d'être terminée, posée à plat après son rabotage.*

honoraires à 380000 francs, auxquels il faut ajouter l'équipement

spécial pour 280000 francs, et les frais secondaires de 100400 francs ce qui fait un total d'investissement de 3900000 francs.

Quant au financement, il est assuré pour 280000 francs par la commune de Monthey, par 800000 francs d'emprunts bancaires et par 300000 francs de fonds propres (capital social) à rechercher.

A ce jour, la participation des entrepreneurs est de 175000 francs et des parts sociales de 211900 francs ce qui peut paraître relativement bon. Il reste donc environ 900000 francs de capital social à récolter d'ici à fin 1978, ce que pense possible la commission communale ad hoc que préside M. Jacques Nicolet.

Ainsi, la commune de Collombey a souscrit à ce capital social ainsi que le Vélo-Club montheysan, ce qui est un encouragement pour une réussite de cette récolte de fonds.

On ne peut qu'apprécier de tels gestes d'autant plus que c'est une réalisation sociale que cette patinoire qui permettra aux 2500 élèves des écoles montheysannes et au millier des communes environnantes immédiates de bénéficier d'une surface de glace.

## Aigle: unique récital à l'église du cloître

AIGLE. - Ce soir mercredi 25 octobre, à 20 h. 15, à l'église du cloître, Henk G. Van Putten (Amsterdam) donnera un unique récital d'orgue dans le cadre du Festival international des jeunes organistes. L'entrée à ce concert est gratuite, une collecte étant faite à la sortie pour couvrir les frais.

Au programme des œuvres de J.-P. Sweelinck, J.-S. Bach, Max Reger, F. Mendelssohn, Jehan Alain.

Organisé depuis 1971, cet événement musical a fait connaître depuis sa fondation une cinquantaine de nouveaux talents poursuivant actuellement une carrière musicale de notoriété interna-

tionale. Cette année, les jeunes solistes invités nous viennent des USA, du Canada, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et d'Allemagne.

Henk G. Van Putten, né en 1946, près de Rotterdam, a reçu une formation musicale de son père, puis suivi l'enseignement professionnel de Marie J. Keijzer au conservatoire de Rotterdam où il remporte le premier prix de virtuosité avec distinction. Elève de l'académie d'été de Haarlem, il se perfectionne de 1973 à 1977 à l'académie de musique de Vienne. Cette riche formation lui laisse aborder sa carrière de concertiste et de soliste de la radio dans de nombreux pays.

## Pas de nouvelles baisses du taux d'impôt

AIGLE. - La municipalité, consciente des augmentations inévitables des charges constantes du ménage communal, s'est prononcée en faveur du maintien du taux d'imposition en vigueur et reporte ainsi pour 1979 et 1980 les taux de l'arrêté communal d'imposition suivants : le taux de l'impôt cantonal de base reste à 1,05 %, celui de l'impôt sur le revenu et l'impôt complémentaire sur la fortune avec arrêt de progression à 7 % pour le revenu et 1,875 % pour la fortune.

Ainsi la municipalité veille à pouvoir absorber les dépenses courantes sans trop limiter les possibilités d'investissements. Dans un proche avenir, un certain nombre de projets vont voir le jour : un abri collectif PA, la continuation des travaux de captage de Fontanney, la réfection de la rue de la Gare

et d'autres réalisations ou réfections. Ces investissements représentent plus de 4 millions qui seront financés par le budget ordinaire et l'autofinancement.

## Décès de M<sup>me</sup> Emma Pfister

MONTHEY. - Nous apprenons le décès survenu à Clarens où elle était domiciliée, de M<sup>me</sup> Emma Pfister, âgée de 88 ans. Elle était la mère de M. Léo Favre, bien connu dans les milieux des chasseurs puisqu'il est président de la Diana-Suisse. La défunte a été incinérée à Vevey dans l'intimité.

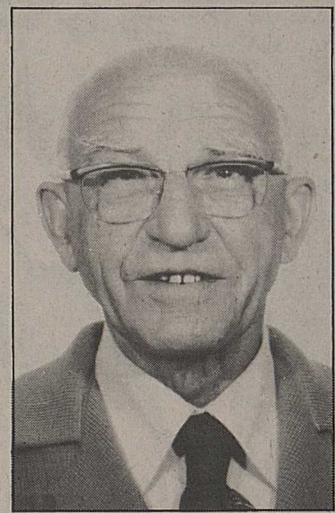
## A vous tous, amis scouts

COLLOMBEY-MURAZ. - Soyez prêts ! Prêts à quoi ? A participer à la soirée des « 4<sup>e</sup> Branches valaisannes » organisée à Collombey-Muraz le samedi 28 octobre. Si toi, scout âgé de plus de 17 ans, tu ne t'es pas encore inscrit et si tu t'intéresses à agrandir le cercle d'amis, demande au responsable de ton mouvement les renseignements que nous avons diffusés aux quatre coins du Valais. N'hésite pas. Nous serons enchantés de faire ta connaissance et de vivre une soirée en ta compagnie.

Troupe de Collombey-Muraz

## LOUIS BOSI: UN BÂTISSEUR

MONTHEY. - Mardi matin, sur le chantier de la patinoire couverte -



halle polyvalente, M. Jacques Nicolet, président de la commission de construction ad hoc, après avoir relevé ce qu'est cette œuvre pour la majorité des Montheysans, a rendu hommage à l'entrepreneur que fut Louis Bosi, les participants à cette conférence de presse observant quelques instants de silence.

L'ombre de Louis Bosi restera sur de nombreux édifices de la région montheysanne comme celle d'un véritable bâtisseur s'engageant totalement dans tout ce qu'il entreprenait. Il aimait sa ville sans aucune restriction, il en avait une image personnelle parfois, mais c'était toujours pour le bien de la collectivité.

C'est vendredi 27 octobre que Louis Bosi sera conduit à sa dernière demeure par la population qui lui rendra l'hommage mérité.

## Marie-Paule Belle chez les JM



SAINT-MAURICE. - Vendredi 27 octobre, à 20 h. 30, à la grande salle du collège, les Jeunesses musicales du Chablais - Saint-Maurice présentent Marie-Paule Belle dans son tour de chant.

Un événement que ne manqueront pas les admirateurs de la chanson française. De « La Parisienne » à « Je ne veux plus pleurer comme Soraya », Marie-Paule Belle a suivi un joli parcours et - compositeur-interprète - a su s'imposer avec un nouveau style. C'est tendre, incisif, drôle, émouvant, ça ne laisse pas indifférent.

Ni rock, ni yé-yé, ni engagée, ni fabriquée, ni intellectuelle, ni commerciale, Marie-Paule Belle reste inclassable, forte et bienfaisante.

Dès ses débuts, elle travaille avec Michel Grisolia comme parolier, puis Françoise Mallet-Joris, ce qui ne l'empêche pas de terminer ses études de psychologie avant de se tourner définitivement vers la chanson.

Son premier disque en 1973 lui vaut de nombreux prix, et sa carrière publique débutera deux ans plus tard avec une tournée de Serge Lama, puis avec Nicolas Peyrac, dans une nouvelle formule, le récital.

Marie-Paule Belle, c'est la vie croquée à pleines dents, le travail empoigné à bras-le-corps. C'est aussi une profonde tendresse pour ceux qui l'entourent et l'inspirent.

## Aigle: la paroisse catholique bientôt en fête



AIGLE. - La grande fête paroissiale de la communauté catholique aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 octobre à la grande salle des Glariers, à Aigle.

Les préparatifs vont bon train et chacun a mis la main à la pâte pour que la fête soit réussie. Rien n'a été oublié et cette année la fête aura vraiment beaucoup d'attrait. En voici le menu artistique :

Le samedi soir, l'Ensemble broyard d'instruments de cuivre présentera ses 36 musiciens et portera l'ambiance à son plus haut degré. Le dimanche, ce sera la fan-

fare de L'Echo du Châtillon, de Massongex, qui donnera la réplique à un groupe désormais connu, celui des Bletzettes, de Champlan-Grimisuat.

La musique du Folly est aussi invitée à ces joutes musicales et folkloriques.

La Société valaisanne d'Aigle, conduite par son président François Rey, sera présente avec son stand toujours apprécié en pays vaudois : raclette, viande séchée, fendant et la bonne humeur bien valaisanne pour corser le tout.

On le voit donc, tout a été mis en

œuvre pour que cette fête paroissiale réunisse pour deux jours de joie tous les membres de la communauté catholique et leurs amis aiglons. La vente, cette année, est ouverte au profit de l'école catholique qui voit se terminer les travaux de construction de cinq salles de classe supplémentaires. Les élèves de l'école ont également mis la main à la pâte en créant des objets ou des « œuvres d'art » qu'ils vendront lors de la fête paroissiale des 28 et 29 octobre prochains.

Photo NF

# SHETLAND-RUSTIQUE

Qualité Woolmark:  
Elle mérite  
votre confiance.



Goldier

**MANTEAU EN SHETLAND**  
avec capuchon amovible, col  
tricot ton sur ton et manches  
raglan. Nouvelle coupe modé-  
rément ample. En pure laine, qualité  
Woolmark. Coloris off white  
ou gris.  
Tailles 36-42.

**198.-**

**MANTEAU EN SHETLAND**  
Silhouette moderne, moyenne-  
ment large. Style trench sport  
avec pattelettes d'épaules et  
brides aux manches. En pure  
laine, qualité Woolmark.  
Coloris beige ou écru.  
Tailles 36-42.

**198.-**



C&A Sion, Centre Métropole,  
Tél. 027/22 93 33

**OFFRES ET  
DEMANDES D'EMPLOIS**

Cherchons

**un skiman-vendeur**

pour la saison d'hiver

Tél. 027/41 25 44

36-30849

Cherchons

**carreleurs qualifiés**

ou équipe indépendante

Bons salaires.

S'adresser à  
S. Zuger S.A., Riponne 10  
1005 Lausanne.  
Tél. 021/22 49 57

22-3323

Nous cherchons

**monteurs-électriciens**

Entrée immédiate.

A. Fellay et M. Baillod  
Electricité, 1936 Verbier  
Tél. 026/7 52 12

36-90512

On cherche, pour entrée tout de  
suite ou à convenir

**un droguiste**

diplômé de l'ESDN  
si possible bilingue

Travail intéressant et varié.  
Poste à responsabilités.

Faire offre avec curriculum vitae  
et prétentions de salaire sous chif-  
fre P 500665-17 à Publicitas,  
1951 Sion.

Café-restaurant Bellevue à Sal-  
van (VS) cherche

**une sommelière**

Bon gain.  
Date d'entrée à convenir.

Tél. 026/8 15 23

36-90495

On cherche  
pour restaurant moderne

**serveuse (eur)  
dame de buffet  
jeune homme ou fille**

pour aider en cuisine et office

Date d'entrée à convenir.

S'adresser à  
Schmid, restaurant Le Parc  
Route de l'Etraz 52, 1260 Nyon.  
Tél. 022/61 57 24

22-6739

On cherche pour la saison d'hiver

**commis de cuisine  
garçon de cuisine  
sommelière**

débutante acceptée

Tél. 027/81 13 13

36-30786

Nouveau supermarché  
Le Vercor à Vercorin  
cherche, pour entrée  
début décembre

**boucher  
pour la saison d'hiver  
vendeuses**

Tél. 027/55 66 82  
heures de bureau

36-7612

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**Le journal de tous  
pour tous**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

**Le premier quotidien  
du Valais vous offre**

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

**15.-**

(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

Adresse exacte: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.  
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

## Décisions du conseil municipal de Martigny

MARTIGNY. - Au cours de ses dernières séances, le conseil municipal a notamment :

- approuvé les plans définitifs d'aménagement du musée romain et accepté de prendre en charge une participation supplémentaire de 61000 francs ensuite des améliorations apportées au projet initial ;
- passé une convention avec le collège Sainte-Marie concernant l'agrandissement du trottoir sud-ouest en bordure de la rue du Grand-Verger ;
- autorisé la vente de la parcelle N° 10 514 à MM. Marcel Pierroz et consortis dans le cadre du remembrement consécutif à la construction de la route du Levant ;
- passé un contrat avec la société Ciné Exploitation SA. tendant à la mise à disposition des sociétés locales de la salle de cinéma Casino pour une période de dix ans ;
- porté le subside annuel en faveur de l'Office régional du tourisme de 27 000 francs à 40 000 francs pour tenir compte de l'importance de ce secteur d'activité dans la vie économique de Martigny ;
- approuvé les taxes de séjour, le rapport de gestion, les comptes 1977 et le budget 1978 présentés par la société de développement ;
- adopté le programme relatif à l'établissement du budget 1979 ;
- prévisé favorablement le maintien des mesures protectrices en faveur des locataires prévues par l'arrêté fédéral du 30 juin 1972 ;
- approuvé le nouveau contrat de maintenance du réseau de télévision et fixé la répartition des responsabilités et interventions en-

- tre la maison Autophon et les Services industriels ;
- pris acte avec satisfaction que trois nouveaux programmes étrangers d'expression allemande sont distribués sur le télé-réseau depuis le début août 1978 ;
- décidé, dans un but d'assainissement urbain, la suppression des urinoirs de la place du Midi ;
- décidé, d'entente avec la direction des CFF, d'aménager un garage couvert sur l'emplacement de la place de parc pour les vélos et les cyclomoteurs ;
- examiné l'avant-projet de loi sur le régime communal et émis le vœu que le projet définitif respecte davantage l'autonomie communale ;
- procédé à l'adjudication des travaux de revêtement de la rue d'Octodure, de la route des Vorziers, de la rue du Nord et de la rue de la Fusion ;
- engagé M<sup>lle</sup> Dominique Hugon en qualité de secrétaire au service des contributions ;
- décidé de participer aux travaux de réfection de la tour en tavillon de la Grand'Maison sur la base de l'aide en faveur de la protection de la nature et des sites ;
- approuvé les termes d'une requête au Conseil d'Etat du canton du Valais définissant la prise de position de l'administration à l'égard du problème du « fluor » ;
- décidé de remettre au musée romain pour exposition les bronzes se rapportant à l'époque gallo-romaine qui sont propriété de la commune de Martigny ;
- décidé de soumettre à nouveau à la ratification du conseil général l'ensemble de l'aménagement du

- centre commercial du Manoir à la suite de modifications importantes du premier projet ;
- approuvé le plan de pavage de la rue du Bourg sans la place dont la réalisation est à l'étude ;
- pris acte de l'homologation par le Conseil d'Etat des nouvelles taxes concernant les ordures ménagères, commerciales et industrielles ;
- pris une attitude très positive en faveur de la construction du port franc qu'il considère du plus haut intérêt pour notre localité ;
- décidé le déplacement de la fontaine devant la place du Bourg à l'ouest du carrefour en raison de l'aménagement du passage inférieur à piétons ;
- passé un contrat de location des salles de gymnastique du collège Sainte-Marie à l'intention des sociétés locales ;
- adopté le projet de rénovation de la superstructure de la voie du Martigny-Châtelard entre Martigny et Vernayaz ; ces travaux prévoient le relevage intégral de la voie d'environ 15 cm et entraînent la suppression de 4 passages à niveau agricoles qui constituent un danger permanent d'accident ;
- nommé M<sup>me</sup> Dr Jean de Werra en qualité de membre de la commission d'assistance et des œuvres sociales en remplacement de M<sup>lle</sup> Dominique Hugon, démissionnaire ;
- examiné en détail les oppositions aux plans d'alignement, accepté certaines modifications et approuvé les plans d'alignement soumis à l'enquête publique et transmis à l'Etat pour homologation.

## INAUGURATION DU MUSÉE DE LA FONDATION PIERRE GIANADDA

### Ludwig von Moos représentera le Conseil fédéral à Martigny



Le musée d'Octodure reçoit en ses locaux des orchestres dans une pièce qui peut contenir 500 personnes. Ici un ensemble qui se produisait en juin dernier dans le cadre du concours international de musique de chambre.

Le dimanche 19 novembre prochain, la Fondation Pierre Gianadda aura le très grand plaisir d'inaugurer officiellement le nouveau « musée d'Octodure ».

Au-delà d'une importante représentation cantonale conduite par le conseiller d'Etat Antoine Zufferey, la fondation aura le très grand honneur d'accueillir en Octodure M. Ludwig von Moos, ancien président de la Confédération, personnalité connue pour son inlassable activité dans le domaine du patrimoine archéolo-

gique national. M. Ludwig von Moos représentera à cette occasion officiellement le Conseil fédéral.

Aujourd'hui déjà, le musée de la Fondation Pierre Gianadda - construit autour et en protection des vestiges fort bien conservés du temple gallo-romain découvert en 1976 - peut être qualifié de réalisation nationale tant il est vrai qu'il est appelé à devenir un des hauts-lieux de conservation des vestiges romains découverts dans la région de Martigny. D'autre part il est intéressant

de noter que tous les cantons romands ont décidé de s'associer à la journée officielle sous la forme de « vitrines cantonales » qui donneront à l'ensemble du « musée d'Octodure » un relief bien particulier qui ne manquera pas d'être remarqué par tous les connaisseurs tout en suscitant l'attention et en éveillant la curiosité de nombreux profanes en la matière.

Une date donc à retenir : l'inauguration officielle du musée de la Fondation Pierre Gianadda, le dimanche 19 novembre prochain à Martigny.

## Don valaisan pour le canton du Jura

La semaine dernière, deux représentants de l'Assemblée constituante jurassienne, MM. François Lachat, président et Joseph Boinay, secrétaire général, ont pris possession d'une tapisserie due au peintre-cartonnier Jean Perruchoud qui, comme d'autres artistes, a tenu à manifester sa sympathie envers le nouveau canton en lui faisant un don.

Dans la galerie d'Aube, à Porrentruy, les représentants du canton du Jura signèrent avec plaisir l'acte de donation et rendirent hommage au travail de l'artiste.

Le sujet de la tapisserie ? Le Valais, Sion plus spécialement, avec Valère et Tourbillon, sous la

protection de la fée solaire entourée d'évocations musicales et végétales.

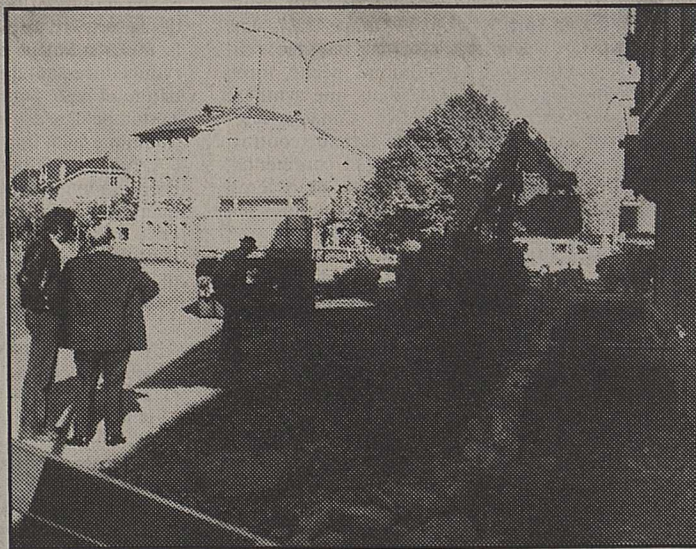
Qui connaît le grand maître de la tapisserie que fut Lurçat n'aura pas manqué de remarquer des parentés avec les relents de symbolisme et les motifs décoratifs qui ont fait la gloire de Lurçat. Perruchoud reste fidèlement attaché aux composantes classiques des tapisseries et ne se hasarde pas dans les méandres où la tapisserie moderne a évolué ces dernières années, pas toujours avec bonheur d'ailleurs. Certains se sont mis à regretter que, pour un canton nouveau, l'auteur n'ait pas délibérément transgressé les préceptes classiques. Mais peut-être ce

respect et cette retenue témoignent-ils d'une plus juste et plus réaliste vision des choses.

Intitulée « Sitten », la tapisserie de Jean Perruchoud a été exécutée dans les ateliers Tabar à Aubusson. Elle trône pour l'heure dans le bureau personnel du président François Lachat, à la rue de la Constituante, dans l'immeuble qui sert de bureaux provisoires à la future administration jurassienne. Quand celle-ci déménagera dans l'immeuble en construction à l'autre bout de Délémont, la tapisserie sera également déplacée. Aucune décision n'a encore été prise quant à l'emplacement qui lui sera alors réservé. V.G.

## « L'envol » s'est envolé !

MARTIGNY. - Il y a une dizaine d'années, la municipalité commandait au sculpteur Jean Collaud, une fontaine ornementale destinée à « habiller » le carrefour du Pré-de-Foire, au Bourg. L'artiste présenta plusieurs projets et nos édiles arrêtèrent leur choix sur « L'envol », bassin de pierre surmonté d'un oiseau stylisé.



Le bassin a été taillé dans de la pierre de Collombey par le regretté Antoine Fornage, tandis que le motif fut exécuté avec des feuilles de métal par le carrossier-artiste Jean-Marie Giroud.

Le monument a immédiatement attiré l'attention du public et nombreux sont les étrangers qui prenaient plaisir à le photographier.

Or, il a récemment disparu de son piédestal de fleurs. A la stupefaction des Bordillons qui croyaient dur comme le fer qu'on

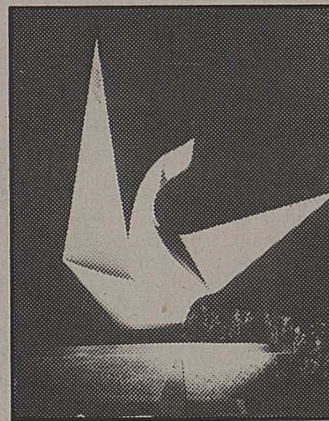
allait s'en servir pour orner l'entrée du CERM.

Nous pouvons ici les tranquilliser. Leur fontaine ne s'est pas envolée.

On procède actuellement à d'importants travaux au carrefour du Pré-de-Foire, qui sera entièrement revu et corrigé, tenant compte de l'importance et de la densité de la circulation à cet endroit, mettant la vie des piétons en danger.

La population, depuis longtemps, réclame des passages souterrains. Son vœu est en train d'être exaucé.

En effet, l'entreprise Uberti a ouvert un chantier côté poste. Elle met sous terre la meunière, déplace les conduites d'eau, d'égouts, d'électricité, de téléphone, de télévision par câble. Puis elle creuse-



Nos photos, « L'envol » vu par un autre artiste : Georges Laurent, et l'aspect actuel du chantier ouvert à côté du bâtiment de la poste du Bourg.

ra le sol pour construire ensuite un premier passage souterrain reliant le Bourg au quartier du Pré-de-Foire. Un deuxième est prévu dans le prolongement du trottoir de l'avenue du Grand-Saint-Bernard entre la poste et le café du même nom, sous la route du Levant. Les travaux dans ce secteur devraient être achevés avant la fin de l'année 1978. Dès l'instant où on pourra l'ouvrir à la circulation, l'entreprise attaquera la chaussée côté parking. Si les conditions atmosphériques l'autorisent, tout devrait être terminé au début de l'été.

Quant à la fontaine ornementale issue du travail intellectuel et manuel des Collaud, Fornage et Giroud, elle retrouvera une place de choix à l'angle est du Pré-de-Foire.

L'aspect des lieux va donc être entièrement modifié pour le plus grand plaisir des yeux, pour une plus grande sécurité des piétons et des automobilistes.

## Du bord du lac à Saint-Maurice

### Concours hippique amical à Bex

BEX. - Dimanche 29 octobre, les amis du cheval se trouveront à Bex pour l'inauguration de l'écurie de Duin.

L'écurie de Duin n'est pas un manège et ne pratique ni leçon

d'équitation ni location des chevaux. Ce domaine sert à l'élevage et au débouillage des jeunes chevaux indigènes.

« Les chevaliers de Duin » ont ici leur lieu d'attache et se

retrouvent régulièrement pour des entraînements et des sorties.

Pour marquer l'inauguration, M. et Mme Rieder organisent ce jour un concours hippique amical.

Le dimanche matin donnera l'occasion aux jeunes cavaliers de faire les premiers sauts d'obstacles en public et les cavaliers de concours se retrouveront dans la puissance de l'après-midi.

Le programme de la journée est fixé comme suit :

- 9.00 Prix du Chablais.
- 10.00 Inauguration de l'écurie de Duin en présence de la municipalité de Bex et des hôtes d'honneur.
- 10.30 Quadrille présenté par « les chevaliers de Duin »
- 11.00 Apéritif.
- 13.00 Prix de la Colline du Montet
- 14.00 Quadrille.
- 14.30 Grand prix de Duin - puissance.

Donc dimanche 29 octobre, les amis du cheval ont rendez-vous à Bex.



Les chevaliers de Duin, à l'arrivée du rallye équestre international de Port/Bienne le 17 août 1978, après 150 km de Bex à Bienne.

#### Parole de citoyen

### Le pêcheur et le faucheur

Certains pêcheurs séduits se livrent, comme on dit, à leur passe-temps favori dans le canal de Stockalper aux environs de Monthey.

Samedi à l'aube, alors que le gros poisson commençait à mordre, une couche épaisse d'herbe fraîchement fauchée envahit le canal comme pour faire écran...

Antoine me dit que les poissons n'ont rien perdu pour attendre à la différence près qu'ils n'ont pas eu à remonter ventre en l'air la vallée du Rhône.

On dit à Monthey que l'herbe a été fauchée pour rendre plus propres les bords du canal! H.

#### Distinction

### pour un jeune licencié en droit

MARTIGNY. - Michel Perrin, fils de Laurent, domicilié à Martigny, a obtenu sa maturité au collège de Saint-Maurice. Il poursuivit ses études de droit à l'université de Lausanne pour obtenir, au mois d'avril dernier et cela très brillamment, sa licence. Il reçut aussi des félicitations particulières du jury qui lui a décerné un prix particulier. Celui-ci lui fut remis lundi après-midi à l'Alma mater lausannoise. Il s'agit du prix du centenaire du Crédit foncier vaudois.

Michel Perrin, qui est stagiaire en l'étude de M<sup>re</sup> Amédée Arlettaz, en notre ville, vient d'épouser une Fulliéraine, Mlle Paule Delasoie.

Nos sincères félicitations.

#### Commune de Martigny

### Mises au concours

La commune de Martigny met au concours les deux places suivantes :

1. gardien (gardienne) du Musée romain à la rue du Forum.

Nous demandons : bonne culture générale, langue maternelle française avec bonnes connaissances de l'allemand.

2. Concierge : à temps partiel pour le Musée romain.

Entrée en fonction : à convenir.

Faire offre de service, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, au greffe municipal de Martigny jusqu'au 31 mai 1978.

L'administration

## DE VALÈRE À TOURBILLON

### Savez-vous ?

A en croire les théologiens, il y a sept péchés capitaux.

Les gourmands pâtisseries, les rôtisseurs, les cordons-bleus doivent brûler dans les flammes éternelles. Les orgueilleux parlent tellement d'eux-mêmes qu'ils ne donnent aucune chance aux autres de placer un mot.

La colère est classée comme le plus méprisable des péchés.

Pour les avarés, un sou reste un sou. Les femmes, c'est prouvé, sont deux fois plus envieuses que les hommes. Si vous êtes luxurieux et paresseux à la fois, vous êtes normalement constitué.

Si vous êtes gourmand, orgueilleux, coléreux, avaré, envieux, paresseux et luxurieux, vous irez en enfer.

Si vous n'êtes ni l'un ni l'autre, vous avez déjà votre place réservée au ciel.

-gé-

## Choux-fleurs: une culture qu'il vaut mieux laisser aux spécialistes!

L'office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes nous communique les quantités expédiées du 16 au 22 octobre derniers, à savoir :

POIRES: 247 040 kg (6 874 327 kg au total).

POMMES: 944 670 kg (5 244 686).

CAROTTES: 323 317 kg (2 402 397).

CHOUX-FLEURS: 83 218 kg (2 307 541).

TOMATES: 12 537 kg (6 164 704).

Les poires sont belles et bonnes et ont, en conséquence, la faveur du consommateur. La fin de la récolte des pommes est fixée au 30 octobre prochain. Au début de novembre, nous quitterons le domaine des prévisions de récolte pour entrer dans

celui des chiffres précis de production effectifs. La nature nous encourage à pratiquer une certaine humilité car elle déjoue quelque fois les pronostics les mieux établis.

L'arrachage des carottes se poursuit. Si le Valais se mettait d'accord pour proposer aux autres régions des mesures semblables à celles qui le lient au Fonds d'entraide de la Fruit-Union, ne serait-ce pas dans l'intérêt de tous les partenaires ?

Cette saison n'a pas été très encourageante du côté des choux-fleurs. La culture de ce dernier est vraiment une loterie réservée à des spécialistes qui ont l'art d'équilibrer leurs chances. N'oublions pas d'utiliser en début de saison toutes les possibilités de traiter des contrats avec l'industrie, en vue de disposer à l'avance d'un débouché pour les quantités excédentaires.

## L'aérodrome de Sion fête ses 45 ans d'existence

SION. - Sous l'initiative de la commune de Sion, l'aéroport séduisois a été créé en 1934. Dès le début, la Confédération s'est intéressée à cette nouvelle place d'aviation. Un accord signé en 1936, entre l'aéroport de Sion et la direction des aérodromes militaires (SAM) a défini l'utilisation en commun de la piste, des chemins de roulement et des accès. A plusieurs reprises, la piste a été aménagée et agrandie. Ce n'est qu'à partir de 1974, à la suite du renforcement de la piste, que des avions du type Caravelle ou DC-9 ont pu atterrir. Un poste de douane permanent fonctionne depuis 1966 à la satisfaction de tous.

### Les vols charter

Cela fait une vingtaine d'années que des contacts ont été pris avec des compagnies aériennes pour organiser des vols charter en direction du Valais. En 1962, des contrats ont été signés avec les compagnies aériennes Sabena, BEA, Air France et Air Inter. La même année, Balair assurait ces vols à la demande pour la période allant de la mi-mai à la fin du mois de septembre. En 1965,

Globe-Air, avec un appareil « Dart Herald » comprenant 50 places, en assurait également. Mais, deux ans plus tard, cette compagnie faisait faillite. La SATA de Genève prenait la relève deux ans plus tard. Elle assura 68 vols charters durant la saison 1976.

### L'avenir de l'aérodrome

Il est évident qu'il faudrait développer ces vols en Valais, mais d'une part la situation géographique de l'aérodrome, soit l'étroitesse de la vallée du Rhône et son plafond très bas lors de couverture nuageuse ne permettent pas des vols à vue, et d'autre part, il y aurait lieu de prévoir des installations techniques qui répondent aux conditions de l'heure. Au fil du temps, l'aéroport de Sion pourra s'équiper, se moderniser afin de permettre des atterrissages dans de bonnes conditions.

Le transport des touristes sur les Alpes est toujours accueilli avec la même satisfaction.

## SOUS LA HOULETTE DE « CONNAISSANCE DU MONDE » « Si le Québec m'était conté », par le père Ambroise Lafortune

SION. - Le père Ambroise Lafortune est un conteur merveilleux. Les téléspectateurs connaissent le visage et la voix de ce Canadien exceptionnel ayant participé à plusieurs émissions télévisées.

A l'enseigne de « Connaissance du monde », il conte le Québec avec autant d'humour que de sereine philosophie, à travers les reflets d'un film. Récits, anecdotes et images forment des pages d'histoire : l'histoire du Québec s'insérant dans celle du Canada depuis Jean Cabot, Jacques Cartier, Samuel de Champlain, la conquête par les Anglais, la juridiction et le monopole économique de la Compagnie de la baie d'Hudson, mais histoire plus ancienne encore remontant aux Paléo-inuits, aux Paléo-esquimaux, aux Néo-esquimaux thuléens. Une plongée dans le passé pour évoquer le Canada, terre indienne, terre française, terre anglaise et, enfin, terre canadienne depuis la Constitution de 1867.

Le Canada français, façonné par l'Eglise catholique, nous est expliqué ; le curé et le paysan sont les forces vives du pays dont la base est la famille comprenant souvent de dix à seize enfants.

Le folklore est marquant. Les traditions maintenues : selon la saison on cueille les bleuets ou on va récolter le sucre d'érable.

Le père Ambroise Lafortune nous entraî-

ne dans une ronde des régions qui défilent sur l'écran et nous entretient des robes noires (les missionnaires), des trappeurs, de Maria Chapdelaine, des estampes de Blanche Lamontagne-Beaugard en sa maison de Gaspésie. On sillonne l'histoire toujours dans de judicieux retours en arrière, en opposition au présent.

Ainsi, le Canada tel qu'il s'est fait, nous apparaît sans fard, sans trompe-l'œil, sans fioriture : géographie, climat, paysage, religion, croissance économique, pêche, forêt, minéraux, énergie, etc., dans une synthèse admirable, très instructive. Canada, mais bien davantage ce Québec, terre de contrastes, pays à la fois maritime et continental, d'expression française, sillonné de rivières, constellé de lacs, vaste patrimoine forestier, prodigieux réservoir de minéraux.

Au nord-est les gisements ferreux, en Gaspésie le cuivre, en Estrie l'amiante, et des mines d'or, de zinc, de titane, des centrales hydro-électriques géantes naissant en pleine forêt, ainsi que des villes modernes. C'est la forte poussée industrielle mais l'agriculture conserve une place de choix.

L'art et la culture suscitent une floraison d'artistes et de savants transportant tous, à travers le monde, un prestigieux message comme l'a fait le père Ambroise Lafortune, présenté au cinéma Lux par M. Raymond Veuthey, chef du service culturel Migros.

Très en verve, le père Ambroise ne mâche pas ses mots ; il nous rappelle qu'il faut vivre selon nos héritages. Et ce sont les héritages millénaires du Québec qu'il nous fait connaître pour nous permettre de comprendre le présent de ce territoire canadien en pleine mutation. Là où hier encore étaient des déserts - dans le Nord principalement - la mise en valeur du sol se poursuit à un rythme incessant qui inquiète les amis de la nature et ceux pour lesquels l'âme du pays s'estompe dans les brumes en dissolvant des traditions, bien trop vite, semble-t-il.

Québécois de bonne souche, le père Ambroise, homme de foi, sait nous communiquer ses joies, ses déceptions, ses espérances à travers le profil du Québec qui est loin d'atteindre son point d'achèvement bien qu'il ne cesse de bondir vers des temps nouveaux.

f.-g. g.

N.-B. - Le père Ambroise Lafortune sera à Sierre, au cinéma du Bourg, le 30 octobre et à Monthey, au cinéma Monthéolo, le 31 octobre.

### Une vaillante Sédunoise revient d'Ethiopie

Les agréables et toniques leçons de gymnastique de M<sup>lle</sup> Defabiani, on ne les a pas oubliées au cours des ans. Or, voici que la sportive transformée en franciscaine missionnaire va revenir tout prochainement. Lisez plutôt :

« Il y a trente ans que je n'ai plus revu les belles teintes automnales et la neige. Aussi est-ce d'avance une fête pour les yeux et le cœur.

« Je suis maintenant à Addis-Abeba pour faire les démarches du voyage de retour.

« Ici à Addis-Abeba, l'atmosphère est plus calme, plus pacifiante. Il me semble être dans un autre monde. Aussi nous pouvons nous refaire un peu, moralement et physiquement. »

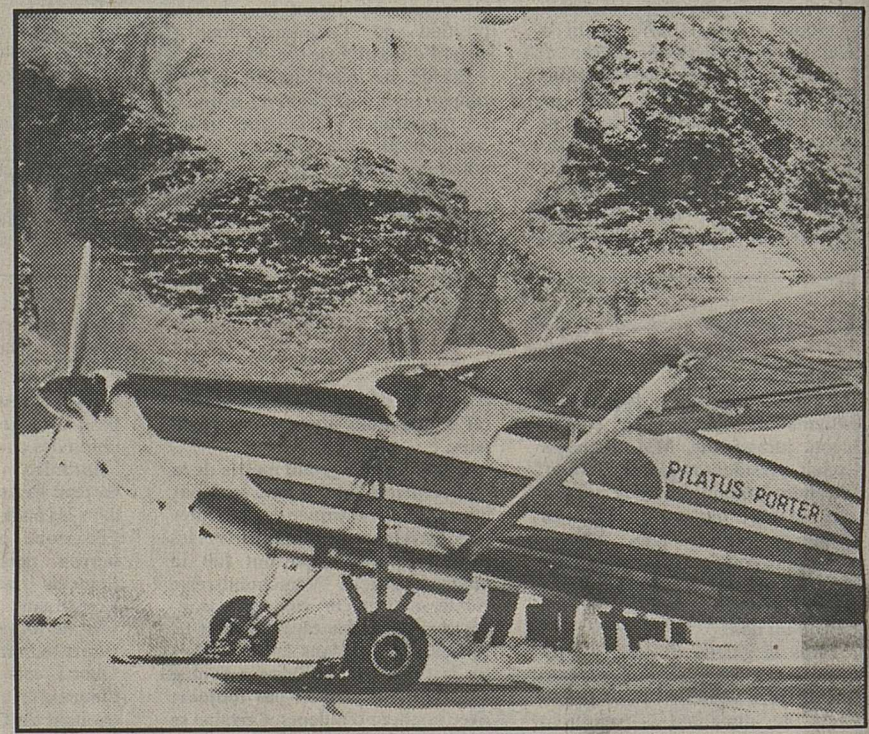
Il faut savoir qu'auparavant, sœur Raphaël Defabiani a vécu dans des conditions inimaginables à Diré-Daoua, se déplaçant malgré son âge dans l'accueil de centaines d'enfants réfugiés, fuyant l'invasion somalienne. Elle nous parlera un jour de cette expérience terrible.

L'exemple de sœur Raphaël nous incite à recommander la générosité pour l'action annuelle en cours en faveur du Centre missionnaire et des missionnaires qu'il soutient, principalement de Sion et région (CCP 19-3295).

« Un très grand merci à tous les membres et amis du Centre, écrit le 27 septembre sœur Raphaël. Merci pour toute la sympathie. L'aide est bien arrivée. »

### Le Cotterg Nouvel ingénieur ETS

M. Vincent Michellod du Cotterg (Bagnes) vient de recevoir le diplôme d'ingénieur ETS en électronique au technicum d'Yverdon. Notons qu'il est sorti premier de sa volée. Nos félicitations.



### Au pays des Dranses

## Verbier: avec la commission des manifestations sportives et culturelles

VERBIER. - La commission des manifestations sportives et culturelles de Verbier vient de tenir une importante séance sous la présidence de M. Edy Peter.

On enregistre tout d'abord avec satisfaction deux nouvelles sportives d'importance :

- le ski-club Alpina organisera pour la deuxième fois consécutive deux descentes de coupe d'Europe les 16 et 17 décembre 1978 ;
- un comité d'organisation est à pied d'œuvre pour organiser l'arrivée et le départ d'une étape du Tour de Suisse le lundi 18 juin à Verbier/Bagnes.

On a également demandé à l'Ecole suisse de ski de mettre sur pied des concours de ski de fond, au curling-club d'envisager une

solution pour organiser des journées populaires qui pourraient par exemple se dérouler en soirée, l'achat d'une banderole commune et modifiable pour l'annonce des lotos ainsi que la demande faite par le président de fournir à la commission, au plus tard pour le 15 mars 1979, un rapport d'activité de toutes les sociétés, qui pourrait être inséré dans le rapport final de la SDV intervenant régulièrement au mois d'avril.

Comme on peut le constater si les édiles de la SD parcourent actuellement la Suisse et même l'Europe pour préparer activement la saison d'hiver, sur place on ne chôme pas et l'on prépare tout aussi activement le programme loisirs-détente de tous ceux qui choisiront Verbier pour leur hiver sportif.

## Pas de prise de drapeau pour le bat fus 202

MARTIGNY. - Le bat fus 202, commandé par le major Frachebourg accomplit actuellement son CC/Cplm dans notre région. La première semaine sera pleinement occupée par des manœuvres et un exercice de mobilisation. De ce fait, la prise du drapeau traditionnelle, qui avait au surplus l'avantage de permettre un contact avec les autorités - respectivement la population civile et les militaires - devra être remplacée par une simple prise d'armes, sans cérémonie officielle.

Nous comprenons les raisons de cette suppression. Mais nous sommes aussi persuadés que, comme par le passé, les officiers, sous-officiers et soldats du bat fus 202, s'emploieront à sauvegarder les bonnes relations qu'elle a toujours entretenu avec une population hospitalière.

Ils l'invitent d'ores et déjà à la cérémonie de remise du drapeau qui aura lieu au Châble, le vendredi 3 novembre prochain, à 17 heures, terrain de football.

## Assemblée générale de l'ITE

LA FOULY. - Les Intérêts touristiques de l'Entremont (ITE) tiendront leur assemblée générale annuelle le jeudi 9 novembre prochain dès 15 heures, à l'hôtel Edelweiss, à La Fouly.

Il sera surtout question des actions publicitaires entreprises ce début d'automne et l'on entendra à ce sujet M. Xavier Kalt s'exprimer sur l'action Essen, M. Raoul Lovisa sur l'action Bâle mise sur pied en collaboration avec l'Office régional du tourisme de Martigny, Adrien Moren sur

l'action WARO à Will-Saint-Gall en collaboration avec l'UVT et finalement M. Lovisa rapportera également sur l'action PKZ mise en place par la SD de Verbier à Genève.

On fera également le point de la situation en ce qui concerne le tour des Combins alors que des améliorations seront entrevues pour une nouvelle édition du skirama d'Entremont. L'assemblée aura également à nommer un 3<sup>e</sup> membre des sociétés de développement au comité.

## Afin de mieux connaître la Croix-Rouge internationale, nationale et la section de Sion

SION. - La section de Sion de la Croix-Rouge tiendra son assemblée annuelle, demain jeudi 26 octobre, à 20 h. 15, à la salle Mutua de la Caisse d'Epargne du Valais. A l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, le brigadier Guy de Weck, président de la section de Sion et environs, convie amicalement la population à participer à cette réunion.

Souvent, nous ne connaissons qu'imparfaitement les activités soit de la Croix-Rouge internationale dont le siège est à Genève, soit de la Croix-Rouge suisse ayant son siège à Berne. M. de Weck définira donc en détail ces activités et, à l'aide de chiffres, situera les recettes des différentes organisations et les montants engagés dans les multiples opérations.

Lors de cette réunion, M. Jean Pascalis, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse, répondra à toutes les questions qui pourront éventuellement surgir. Un film sera également présenté qui mettra, notamment, en évidence, l'appel lancé à toutes les femmes ayant une formation d'infirmière ou para-médicale afin qu'elles s'engagent à la Croix-Rouge dont les tâches sont multiples et importantes.

Nous ne pouvons en conséquence qu'inviter cordialement toutes les personnes intéressées par cet organisme à participer à cette assemblée.

### Téléphonie S.A. : 15 ans de présence à Sion

SION. - La maison Téléphonie S.A. est installée à Sion depuis 15 ans. A l'occasion de cet anniversaire, la direction a convoqué les spécialistes en installations électriques en courant fort et faible à une réunion d'information à l'hôtel du Rhône.

Quelque 40 personnes dont les représentants de l'administration, de la police cantonale et municipale, ont pu découvrir les derniers-nés dans le domaine des télécommunications tels le SE 20 ou l'appareil permettant de rechercher une personne, etc. La technique évolue rapidement et Téléphonie S.A. semble se montrer à l'avant-garde dans le domaine des télécommunications.



M. Guy de Weck

# Lord Blair

MADE IN ENGLAND

Qualité Woolmark: elle mérite votre confiance.

78357

Pull Shetland  
Gr. S-XXL  
encolure en V ou ronde **39,90**

Pull 100% Lambswool  
Gr. S-XXL  
encolure ronde ou en V **49,90**

Pull col roulé  
100% Lambswool  
Gr. S-XL **49,90**

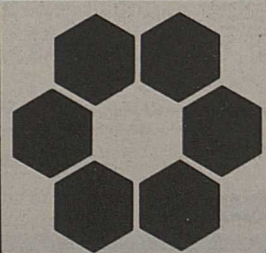


**39,90**

**49,90**

**49,90**

Notre  
garantie:  
satisfait  
ou  
remboursé!



# PLACETTE

A Monthey  
et Sierre  
Essence-Manor-  
Super  
**-.84**

## Skieurs, pour 60 francs

Révision - aiguisage - ponçage  
Imprégnation des semelles de vos skis

N'attendez pas le dernier moment!

Location de skis

# RENKO-SPORTS

Place Centrale - MARTIGNY

le spécialiste  du sportif



Typique pour la CMB: assouplissement dans l'application des réserves!

La loi (LAMA) enjoint aux caisses-maladie reconnues de lever les réserves d'assurance après une période de cinq ans. Pour un grand nombre de maladies placées sous réserve, ces cinq ans ne jouent pratiquement aucun rôle, car elles n'occasionnent que peu ou pas de frais de traitement, de sorte que ces derniers pourraient même être pris en charge par l'assuré.

La situation est totalement différente lorsque la maladie exclue de l'assurance exige un traitement permanent et onéreux. Ces cinq années peuvent alors devenir un véritable cauchemar en raison des dépenses, sans parler des insomnies.

Voilà pourquoi nous avons assoupli notre mode d'application des réserves. Dès qu'un membre CMB aura payé lui-même le montant déterminé par les statuts pour la maladie concernée par une réserve, il ne devra plus craindre d'autres frais. La réserve sera immédiatement levée et, à partir de ce moment, c'est notre caisse qui assumera les coûts du traitement. Cela peut se produire bien avant le délai de cinq ans concédé par la loi. Seule condition: il faut que l'affiliation auprès de la CMB date au moins d'une année.

Une solution réellement sociale, ne trouvez-vous pas?



De meilleures prestations - davantage de sécurité.

CAISSE-MALADIE CMB  
Administration centrale, 3000 Berne 32,  
Laubeggstrasse 68, tél. 031/44 25 81

Succursale du Jura:

M. Joray, 2764 Courrendlin,  
Rte de Châtillon, tél. 066/35 59 88

Agence de Lausanne:

M. Reymond, 1004 Lausanne,  
Ch. des Aubépines 14, tél. 021/36 36 71



La CMB occupe le sixième rang parmi les caisses-maladie de Suisse.

Plus de 300 000 assurés dans plus de 320 sections

SERVICE PUBLICITAIRE CMB/PRESENTATION: ALEXANDRE GRAF

Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11

### AFFAIRES IMMOBILIÈRES

#### A vendre

Sion, chemin du Vieux-Canal 41

app. 4 1/2 pièces

tout confort, Fr. 175 000.-

Sion, Promenade du Rhône 6

app. 4 1/2 pièces

tout confort, Fr. 195 000.-

Sion, rue du Mont 25, Platta

app. 3 1/2 pièces

tout confort, Fr. 118 000.-

Uvrier-Sion, quartier tranquille

app. 4 1/2 pièces

tout confort, Fr. 155 000.-

Saint-Pierre-de-Clages, bien situé

app. 4 1/2 pièces

confort, Fr. 123 000.-

Pour traiter: Agence immobilière

**Armand Favre**

Pré-Fleuri 9, 1950 Sion

Tél. 027/22 34 64

36-207

## Grande Dixence S.A., Sion Emprunt 4 % 1963-80 de fr. 50 000 000

(Numéro de valeur 109 073)

L'emprunt mentionné ci-dessus a été dénoncé au remboursement anticipé par la débitrice, en vertu du chiffre 3 des conditions d'émission, pour le

1<sup>er</sup> mars 1979 à 100%

A partir de la date mentionnée ci-dessus, les obligations munies des coupons non encore échus au 1<sup>er</sup> mars 1980 peuvent être présentées au remboursement auprès de tous les guichets en Suisse des banques mentionnées ci-après; des le 1<sup>er</sup> mars 1979, ces titres cessent de porter intérêt.

La société a l'intention de soumettre aux obligataires de cet emprunt une offre de conversion en temps opportun.

Société de Banque Suisse

Crédit Suisse  
Banque Populaire Suisse  
Groupement des Banquiers Privés Genevois  
Banque Cantonale de Bâle  
Banque Cantonale de Zurich  
Banque Cantonale du Valais

Union de Banques Suisses  
Banque Leu SA  
Banque Cantonale Vaudoise  
Banque Cantonale de Berne  
Banque de l'Etat de Fribourg  
Banque Canonale Neuchâteloise

En octobre 1978

A louer à Noës

appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 400.- par mois.

Tél. 027/88 26 12

36-30861

Cherche à louer ou à acheter

maison ou appartement

dans village région Sierre

Tél. 027/55 86 55

36-30866

A louer au dernier étage, ch. du Vieux-Canal à Sion

studio

avec cuisine séparée cave et galetas.

Fr. 185.- par mois plus charges. Libre le 1<sup>er</sup> janvier 79

Tél. 027/22 54 54 heures de bureau 36-30863

### OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

#### Ski vous faut ?

Bientôt l'hiver. La belle saison pour les skieurs. De piste ou de fond.

Voilà pourquoi nous cherchons un habile

#### monteur de skis

à l'intention de notre rayon « Sports »

Outre son expérience professionnelle, nous attendons de lui cette bonne humeur indispensable à qui exerce son métier dans le secteur des loisirs.

Téléphonez-nous ou écrivez-nous au plus vite! Direction de Placette, Sion



**PLACETTE**

Sion

Tél. 027/23 29 51

Le quotidien « Le Pays » à Porrentruy cherche, pour entrée immédiate, un

### RÉDACTEUR

responsable de la chronique jurassienne

Faire offres avec références et prétentions à case postale 39426, 2740 Moutier.

14-14274

### Bureau de la région de Sion

cherche, pour le 1<sup>er</sup> décembre 1978 / ou date à convenir

### une secrétaire

- Travail très varié et indépendant, requérant de l'initiative et le goût des responsabilités  
- Solide formation indispensable (école supérieure de commerce)

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre P 36-30834 à Publicitas, 1951 Sion.

# Assurance tous risques pour l'hiver!

L'hiver est bien beau. Et bien riche en surprises. La neige, la boue et le verglas le rendent souvent bien dangereux pour les automobilistes. Mais même les routes sèches ou mouillées par la pluie ne sont pas sans dangers. Bien heureusement le Pirelli MS35SM sait éviter tous ces pièges.

**PIRELLI**

Le pneu pour les hivers suisses.

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

Cherche à louer à Martigny au centre

A louer à Martigny

**appartement de 2 1/2 pièces**

Tout confort. Libre le 15 décembre

Tél. 026/2 12 04 le soir \*36-401017

**garage fermé**

Tél. 026/2 51 62 heures repas ou soir

A louer à Martigny

Montana-Crans A louer à l'année

**appartement de 4 1/2 pièces**

Fr. 450.- par mois plus charges

Tél. 027/55 01 10 55 03 42 36-30848

**studio moderne**

meublé ou non meublé

Tél. 026/2 31 13 36-2649

A louer à Sion Avenue de Tourbillon

**appartement 4 pièces appartement 2 pièces**

Date d'entrée à convenir

Agence immobilière Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64

36-207

**Placement intéressant**

À vendre dans agglomération du centre du Valais **bâtiment commercial et d'habitation** en très bon état d'entretien comprenant: café, commerce, 5 appartements, combles aménageables.

Pour renseignements détaillés, écrire sous chiffre P 36-900709 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Miège

**200 toises de vigne**

située dans la 3e partie du remaniement parcellaire prévu pour l'automne 1978.

Offre sous chiffre P 36-30865 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à acheter à Sion

**appartement 5 - 6 p.**

ou éventuellement

**une villa**

Ecrire sous chiffre P 36-30854 à Publicitas, 1951 Sion.

**FRANÇOIS BONVIN AGENCE IMMOBILIERE** tél.(027)22 46 57 SION

A vendre à Sion **petit immeuble de 4 app.** avec café-restaurant

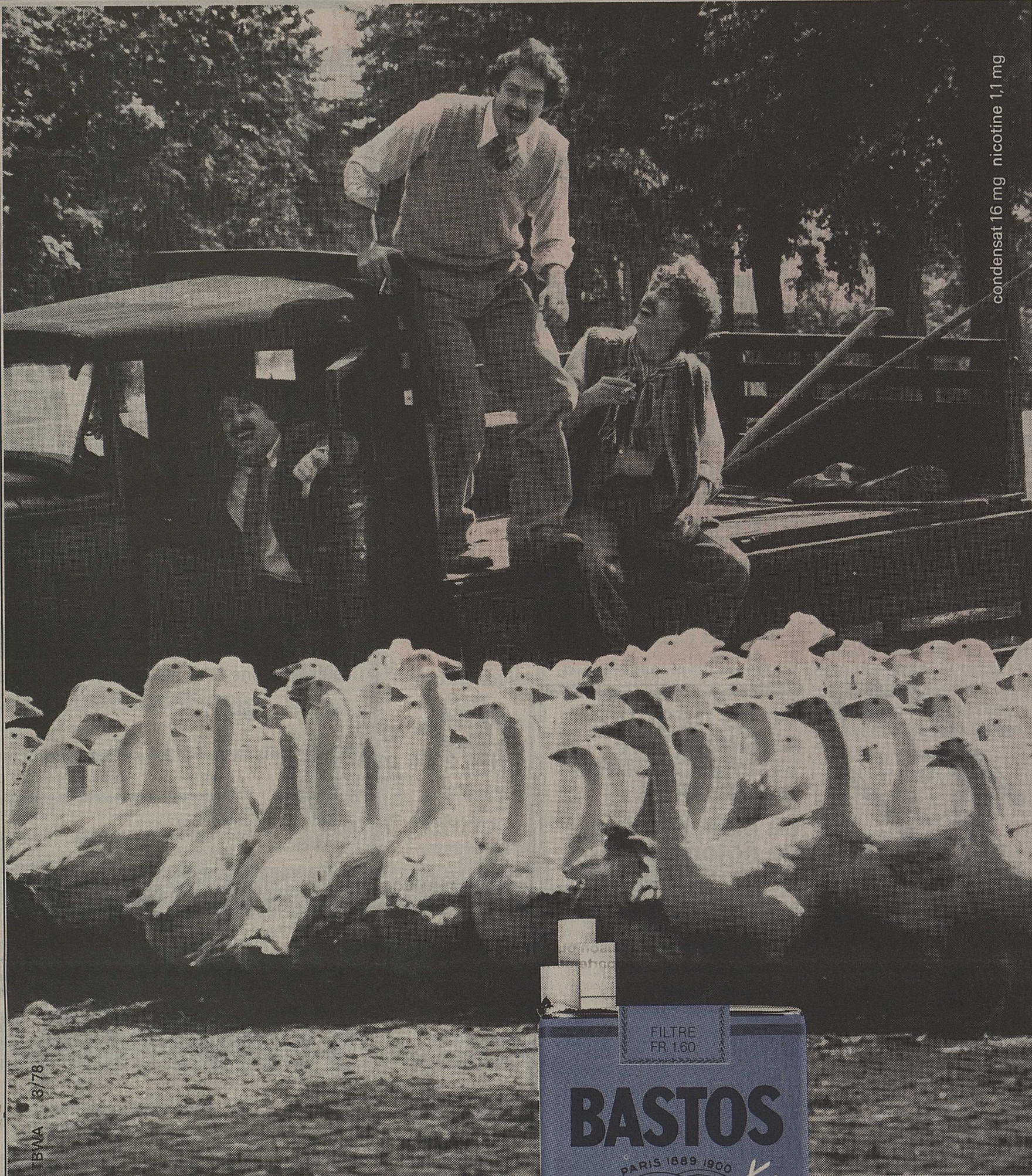
A vendre à Sion **petit immeuble de 4 app.** avec locaux commerciaux pouvant servir à tous commerces

A vendre à Sierre **petit immeuble industriel** avec appartements plus bureaux atelier 260 m2, terrain 2500 m2

A vendre à Vernamiège **demi-maison** 2e étage, galetas, jardin Prix indicatif: Fr. 32 000.-

A vendre à Sion **duplex neuf** Vue imprenable, à terminer au gré du preneur Prix indicatif: Fr. 220 000.-

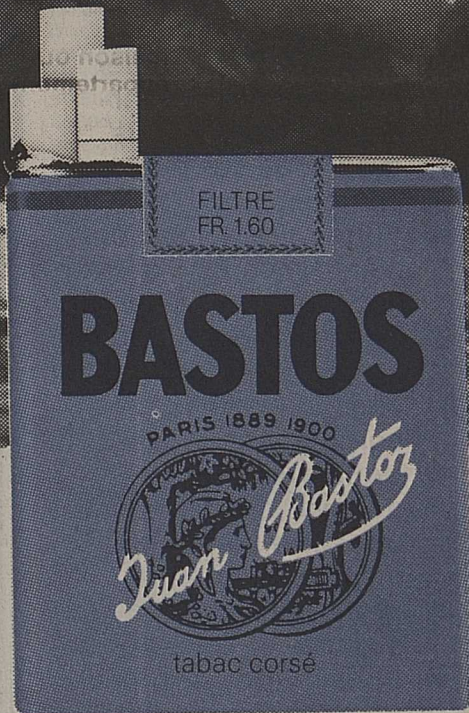
36-5248



condensat 16 mg nicotine 1,1 mg

BWA 8/78

**Savoir fumer. Bastos.**



**Fr.1.60**

**vos annonces : Publicitas 027/21 21 11**

WOLF

**Grande exposition de caravanes Knaus du 28 octobre au 12 novembre**



Nous vous attendons pour vous présenter nos **modèle 79** et vous offrir une collation à notre bar Helena

VENTE - ECHANGE - OCCASIONS  
Atelier de réparations  
Location de caravanes

**Caravanes modernes**

Luxe

NEMO S.A.  
1163 Etoy (Vaud)

Tél. 021/76 35 27  
(au bord de la route cantonale entre Morges et Rolle)



Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



**Rennie agit vite dans l'estomac**



**Garages préfabriqués**

Avec dalle de fond entièrement fermée. Système FRISBA variable. Sur demande avec avant-toit. Garages à enterrer avec acrotères coulés sur les toits. NVS 6a. 78

FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/39 13 33

**BON** Veuillez s.v.p. nous envoyer sans engagements d'autres renseignements sur les garages préfabriqués FRISBA

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Plus que jamais...

*Dans le vent avec Getaz Romang SA*

Découvrez notre

# Exposition agrandie

plus belle, plus complète  
surface augmentée de 390 à 550 m<sup>2</sup>

**Cuisines - Salles de bains  
Céramiques - Carrelages**

Des idées à foison pour  
construire, transformer, moderniser

**GETAZ ROMANG SA**  
SION 33, rue de la Dixence, Tél. 027/22 89 31

## MARTIGNY

Salle communale  
Mercredi 25 octobre à 20 h. 30

## SION

Salle de la Matze  
Jeudi 26 octobre à 20 h. 30

### Le DOCTEUR NATURE

(Dr Jean Valnet)

donnera en Valais  
deux



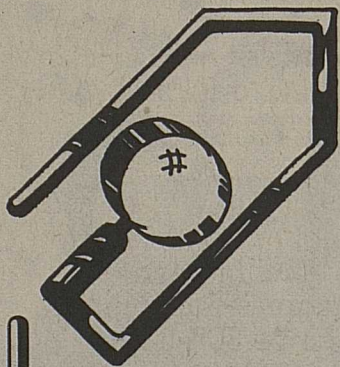
## CONFÉRENCES

suivies d'une libre discussion et d'une dédicace de ses livres

Prix d'entrée: Fr. 7.-

Des billets avec Fr. 2.- de réduction sont en vente à

<b>Martigny</b>	Droguerie-herboristerie B. Crettex Centre Biona Lugon Place Centrale	<b>Sion</b>	Droguerie-herboristerie de la Matze - A. Thévenon Droguerie-herboristerie A. Schroeter - Biosanté Pharmacie Buchs
<b>Le Châble</b>	Droguerie-herboristerie J.-Cl. Troillet	<b>Sierre</b>	Droguerie-herboristerie P. Mayoraz
<b>Orsières</b>	Droguerie-herboristerie M. Rausis	<b>Crans</b>	Droguerie-herboristerie W. Schär
<b>St-Maurice</b>	Droguerie-herboristerie Granges & Lerch	<b>Montana</b>	Droguerie Centrale M. Rey
<b>Monthey</b>	Centre Biona Pomme d'Api Mme Robert		



### PUBLICITAS

examine  
attentivement  
votre  
problème

### VOUS DÉSIREZ AUGMENTER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES

ou élever le degré de notoriété de votre entreprise

- Vous avez des stocks à écouler
- Vous désirez écouler rapidement des marchandises que vous avez acquises à bon compte
- Votre offre est saisonnière (vacances d'hiver, asperges, soldes, etc.)
- Le temps joue un tour à vos clients, qui restent chez eux au lieu de partir en vacances
- Vous avez décidé de faire, chaque jeudi, une offre particulièrement avantageuse
- Votre concurrence s'active
- Vous introduisez un nouveau produit dans votre assortiment

Sion, avenue  
de la Gare 25  
Tél. 027/21 21 11

Agences à Brigue,  
Martigny et Monthey

A vendre

### Coupé Lancia HPE 2000

1976, 40 000 km

Tél. 021/22 58 29  
36-4672

A vendre

### 4 pneus neige avec jantes

pour BMW 2500  
très bon état  
Fr. 220.-

Tél. 027/22 04 45  
143.157.860

Particulier vend

### Golf LS automatique

1976, 4 portes  
turquoise, 50 000 km  
radio-cassettes  
Fr. 8800.-

Tél. 027/22 77 09  
heures de bureau  
36-30909

A vendre

### Mitsubishi

Fr. 15 450.-  
Par mois Fr. 1044.-

Tél. 027/41 51 51  
36-765

A vendre

### Alfa Romeo

Fr. 9850.-  
Par mois Fr. 690.-

Tél. 027/41 51 51  
36-765

A vendre  
cause double emploi

### Alfetta GTV 2000

Année 78, 8000 km  
Beige métallisé  
Radio-cassettes

Fr. 16 000.-

Tél. 027/86 38 57  
36-30856

PERDU  
à Martigny-Ville

### broche en or

Souvenir de famille.  
Récompense.

Tél. 024/24 29 84  
\*36-401018

A vendre

### fromages d'alpage

Tél. 025/5 13 11  
36-30903

A vendre

### Alfasud Ti 40 000 km

Prix à discuter

### plusieurs motos de cross

Trial et route  
de marque Yamaha,  
Honda, Suzuki  
De Fr. 1500.-  
à Fr. 4000.-

Tél. 026/7 32 91  
36-30847



### AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherche à Sion ou environs

### appartement de 5 pièces

Si possible quartier tranquille à partir du 1<sup>er</sup> avril 79

Faire offre sous  
chiffre P 36-30919 à  
Publicitas, 1951 Sion.

A louer  
St-Germain-Savièse

### appartement de 2 1/2 pièces

avec 6 chaînes TV  
Fr. 330.- par mois  
charges comprises  
Entrée 1<sup>er</sup> décembre

Tél. 027/22 34 67  
36-30898

Cherche à louer

### garage à Ayent

Tél. 027/38 20 38

\*36-302658

Dame cherche à Sion

### 2 - 3 pièces

Confort.  
Grand balcon, vue.  
Quartier tranquille.

Tél. 027/21 11 81  
heures de bureau  
interne 283

\*36-302657

PUBLICITAS  
21 21 11

### URGENT!

A louer à Savièse

### locaux équipés 250 m2

pour carrosserie ou garage, avec station-service.  
Sans reprise.

A la même adresse, à louer

### appartements 3 1/2 et 4 1/2 p.

Renseignements et visites:  
André Reynard, commerçant, Savièse  
Tél. 027/22 34 67 36-5668

Saison ou à l'année,  
à louer à Montana-  
La Combaz  
dans chalet

### appartement de 4 pièces

4 - 5 lits  
Libre tout de suite

Tél. 027/55 09 98  
36-30860

A vendre  
à Uvrier-Sion

### joli chalet

Tout confort.

Tél. 027/31 28 51  
36-30857

A vendre à Branson-Fully

### petite maison aménagée

Convientrait comme pied-à-terre.  
Fr. 120 000.-

Tél. 026/6 35 65, le soir  
36-30870

Organisation internationale à Genève vend

### système Olivetti P 652 mini-ordinateur commercial

- Comptabilité
- Facturation
- Salaires
- Statistiques

Pour tout renseignement complémentaire,  
veuillez téléphoner au 022/34 12 40 et de-  
mander M. Jodry. 18-4132

A vendre à Collombey-Muraz

### une boucherie

avec un appartement rénové  
Eventuellement possibilité de gé-  
rance.

Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-900714 à Publici-  
tas, 1951 Sion.

### Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.  
Vous recevez l'argent dans le minimum  
de temps et avec le maximum de dis-  
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.  
Vos héritiers ne seront pas importunés;  
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans  
caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel,  
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu .....

*Dans le vent avec Getaz Romang SA*

Nos prix sont parmi  
nos meilleurs arguments  
exemple:  
faïences décorées  
1<sup>er</sup> choix  
pour cuisines et salles de bains  
dès Fr. 15.40 le m<sup>2</sup>.  
Des idées à foison dans notre  
exposition.



Toutes les nouveautés...



# 26<sup>e</sup> Salon des arts ménagers

25 octobre - 5 novembre 1978

...En matière de Radio, Télévision, installations Hi-Fi.  
Grande exposition des PTT  
Bureau philatélique  
Présentation de la Police Genevoise

Genève Palais des Expositions

Semaine : de 14 h. à 22 h. 30 (restaurants 23 h.)  
Samedis et dimanche : de 11 h. à 22 h. 30 (restaurants 23 h.)  
Dimanche 5 novembre : de 11 h. à 20 h. (restaurants 21 h.)

« Billets spéciaux CFF » se renseigner dans les gares

Orig. SESAM / Publi. Conseil BSR/78

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

**BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE**

## Karting

*Le plaisir d'être élégante avec KARTING bien sûr!*

Place du Midi 46  
Bâtiment Les Rochers  
Sion - Tél. 23 36 26

Venez admirer la nouvelle collection automne-hiver 78-79

*Dans le vent avec Gétaz Romang*

**Cuisine pratique et élégante** pensée pour vous, Madame!  
**105 modèles différents** et nombreuses options de teintes.  
**Service création-conseil** à votre disposition dans notre exposition.

**Jeep mod. 1979**  
(4 Wheel-drive)  
C J 5 - C J 6 - C J 7  
Wagonner Cherokee  
Prix imbattables! Véhicules livrés expertisés avec garantie d'un an  
Ex: CJ 5 bâchée Fr. 19 800.-

A vendre  
**SIMCA RALLY 2**  
1977, bleu métallisé, état de neuf  
Kit carrosserie plus jantes 6 x 13 d'origine, 27 000 km  
Jamais couru. Crédit possible.  
Tél. 021/75 15 86  
22-306811

Auto-Chablais Aigle  
tél. 025/2 14 21/22  
22-7589

A vendre  
**Peugeot 504 break**  
mod. 76, 37 000 km  
Etat de neuf  
Prix à discuter.  
Tél. 026/8 10 17  
\*36-30851

**VOUS** qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Riber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



**Achat immédiat « cash »**  
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970  
Tél. 021/53 33 53  
de 11 à 21 heures  
AUTO-KLÖTI  
Chexbres-Puidoux

## Coop-informations

### Produits de lessive Coop. Toute l'année à des prix avantageux.

**Teddymat**  
Le produit de lessive toutes températures au savon pur et doux, avec le nouveau succédané de phosphate qui ménage les eaux usées.

Pourquoi du succédané de phosphate?  
Les phosphates ont une très bonne action sur le résultat du lavage, mais une moins bonne sur les eaux usées. Ils sont nécessaires dans un produit de lessive pour lutter contre le calcaire et adoucir l'eau. En parvenant dans les eaux usées les phosphates agissent comme des engrais. Les algues croissent plus rapidement et épuisent les réserves d'oxygène des lacs et des rivières.  
Jusqu'à maintenant, on ne pouvait pas se passer de phosphates, puisqu'on ne connaissait pas de matière de remplacement équivalente. Jusqu'à maintenant, puisque la recherche est parvenue à mettre au point un succédané ménageant les eaux usées et pouvant se substituer dans une grande mesure aux phosphates. En exclusivité à la Coop!

**Doranda**  
le bon produit de lessive pour la lingerie fine. Se prête à tous les textiles modernes blancs et en couleur, de même qu'à la laine.

Doranda ne contient pas d'agents de blanchiment et se prête à merveille au lavage en machine et à la main, à des températures de 30°-60°.



**Paquet géant de 4,8 kg**

**11.90**

seulement



**Boîte économique de 1,7 kg**

**6.90**

seulement

Coop compte pour qui sait compter!

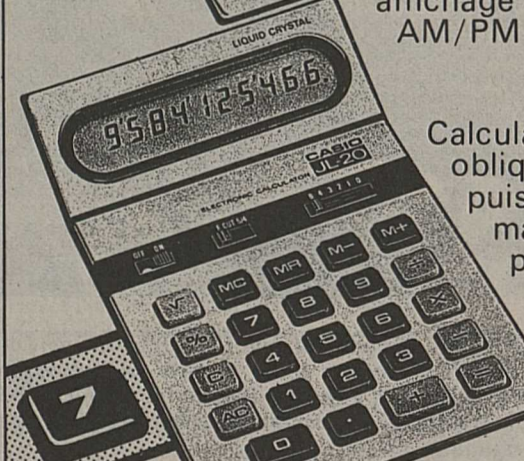
# Interdiscount présente: Nouveautés CASIO



### Casio CQ-81

Petite calculatrice avec grand affichage LCD oblique à 8 chiffres, avec réveil et alarme incorporés. Calculs avec constante dans les 4 fonctions de base, carrés, puissances, inverses, accumulation automatique, accès direct à la mémoire, racines carrées, calculs de pourcentages avec ajouts/escomptes et hausses, calculs de temps et calculs mixtes. Montre-réveil avec système 12 heures avec affichage des heures, minutes, secondes, AM/PM et symbole d'alarme.

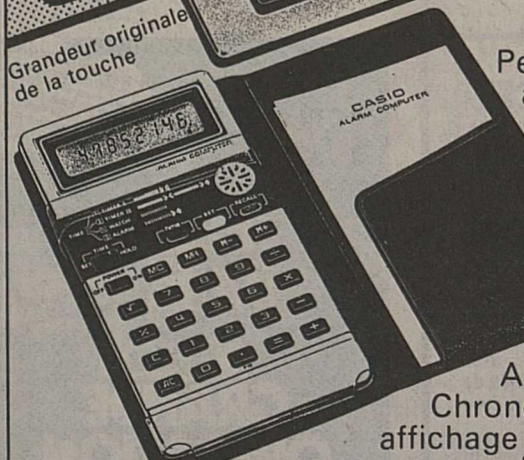
**69.-**



### Casio JL-20

Calculatrice de table avec grand affichage LCD oblique à 10 chiffres. Calculs avec constante, carrés, puissances, inverses, accumulation automatique, accès direct à la mémoire, calculs de pourcentages comprenant ajouts/escomptes et hausses, racines carrées, vraie balance de crédit et différentes sortes de calculs pratiques. Virgule flottante ou fixée (0, 1, 2, 3, 4 ou 6) avec coupure ou arrondi.

**129.-**



### Casio AQ-1000

Petite calculatrice à usages multiples avec montre à quartz, alarme et fonction chronographe. Grand affichage LCD à 8 chiffres avec virgule flottante. Toutes les fonctions usuelles telles que carrés, puissances, accumulation automatique, racines carrées, pourcentages ainsi que calculs mixtes. Montre avec alarme et fonctions de chronographe. Système de 12 heures avec affichage digital des heures, minutes, secondes AM/PM ainsi que symbole de fonction Alarme, Timer I et Timer II.

**98.-**

Chronographe avec affichage de 1/10 de seconde. Mesures de temps normal, net et intermédiaire.

### Machine à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess  
AEG - Bauknecht  
Gehrig - Bosch  
Indesit - Hoover  
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites  
Facilités de paiement  
Location dès Fr. 30.- par mois.  
Réparations toutes marques

**MAGIC VALAIS**  
Tél. 027/22 73 21  
Lausanne  
Tél. 021/36 52 12

A vendre

### Sunbeam 1250 TC

1974, 28 000 km  
Expertisée

Fr. 4800.-

Tél. 027/55 10 53  
36-30765

A vendre de particulier

### Fiat 128

4 portes, 78 000 km  
Modèle 1972  
Etat impeccable.  
Expertisée.  
Fr. 2850.-

Tél. 027/55 10 53  
36-30804

### Parcs et jardins

Création, entretien, devis

### Pépinière fruitière

dans toutes espèces et variétés plus petits fruits

Conifères, arbustes d'ornement

**Constantin J.-C.**  
Martigny, tél. 026/2 12 07

36-90498

A vendre  
**tonneaux à vin de 30 à 400 litres dès Fr. 1.- le litre**

Tél. 026/6 29 61  
026/6 21 43

*Dans le vent avec Gétaz Romang*

Pour la beauté de votre salle de bains, venez admirer **les nouvelles teintes des appareils sanitaires: Sorrento, Bali, Curry, Carneol.**  
Des idées à foison dans notre exposition.

**InterDiscount**  
Photo, Radio, Hi-Fi

**Monthey**  
Le Market, Av. de la Gare  
**Sierre-Noës**  
Centre Commercial (La Placette)

**Sion**  
Rue des Mayennets 4  
**Crans-Montana**  
Imm. «Les vieux vétérans»

# Vendanges 1978: une santé exceptionnelle!

Hier en fin d'après-midi, des responsables de la maison Provins, M. Arthur Darbellay, chef de vente, M. Antoine Pilloud, chef technique et M. Fernand Schalbetter conviaient à leur cave de Sierre les représentants de la presse valaisanne. M. Arthur Darbellay, chef de vente, excusa l'absence du directeur, M. Jean Actis, retenu en Suisse allemande dans l'exercice de son travail.

Une visite de la cave de Sierre, la plus grande de la fédération Provins avec ses 6500000 litres figurait au programme de cette rencontre, placée sous le thème des vendanges.

De l'arrivée de la récolte, à la mise en cuve, en passant par le pressage, l'égrappage, le pesage, la prise d'échantillon, les diverses opérations de la vinification furent commentées et détaillées sur place.

Le rouge, à Sierre, est stocké pour fermentation dans des cuves de 15000 litres présentées hier comme idéales pour ce genre d'étape.

Pour les blancs, dans les locaux Provins de la cité du soleil, les cuves ont été installées à l'horizontale, ne nécessitant pas, comme pour les rouges, une position verticale.

En moyenne, les caves précitées traitent en période de vendanges de 250000 à 300000 kilos de raisin par jour, 100 kilos représentant quelque 82 litres de moût.

## Le pressoir de l'avenir

Parmi les installations qui composent le parc de matériel, les participants purent découvrir hier un pressoir ultra-moderne, qui, d'ici une dizaine d'années devrait suppléer les autres conceptions en la matière. D'un coût de 160000 francs, ce pressoir permet de conserver les fruits traités à l'abri de l'air, ennemi numéro un d'une bonne vinification.

A l'heure actuelle, pour la construction d'une cave moyenne, les spécialistes comptent un coût de 2 fr. 50 par litre.

Comment se présente la vendange 1978?

Sur le plan qualitatif, le raisin est d'une santé exceptionnelle; la pourriture est quasiment inexistante. Les blancs sont dorés et les rouges de belle couleur. On peut affirmer que la qualité de la vendange 1978 s'est jouée dans la dernière manche, grâce au temps magnifique dont fut gratifié le Valais durant les mois de septembre et d'octobre. Les sondages se révèlent très bons avec des degrés Oechsle de l'ordre de 75 -

80° pour le fendant, 85° pour le gamay, 90° pour le pinot; autant d'éléments qui laissent espérer un millésime de grande qualité.

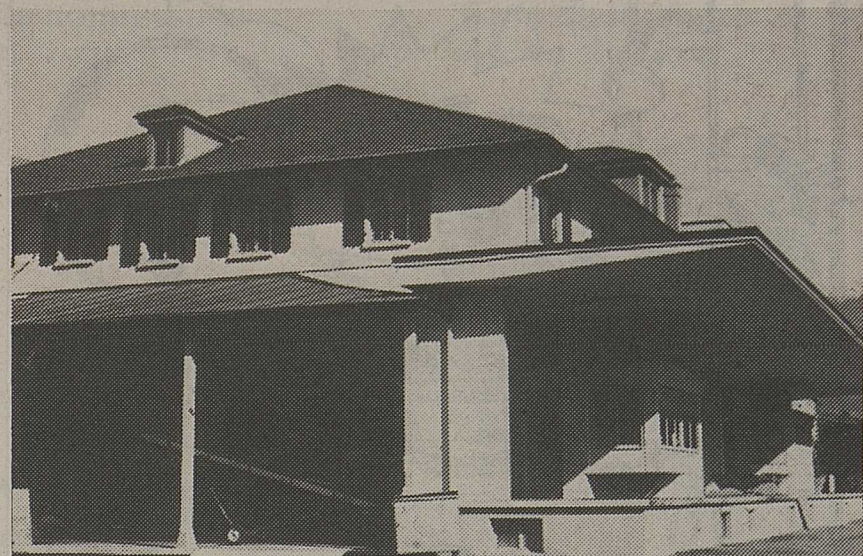
Sur le plan quantitatif, la récolte 78 sera certainement inférieure aux prévisions. On l'estime aujourd'hui à 36 - 37 millions de litres au total dont 20 millions de litres de blanc et 16 - 17 millions de litres de rouge, ce qui représente, par rapport à l'année dernière (1977 était une année record), 55% pour les blancs et 75% pour les rouges.

La récolte se situera aussi nettement au-dessous de la moyenne décennale (43 millions de litres).

Le prix des vins valaisans du millésime 1978 - encore une bonne nouvelle pour le consommateur - ne subira pas de hausse. En effet, malgré la faible récolte, la production et le négoce valaisans ont décidé de poursuivre l'effort de stabilisation des prix consenti depuis 1973. Cette constance dans la politique de prix a contribué et contribuera encore à renforcer la position des vins valaisans sur le marché.

A l'issue de la visite des caves, les personnes présentes se déplacèrent dans le vignoble sierrois, au-dessus de Saint-Ginier où elles purent découvrir les différences entre vignes à tailles haute et basse.

Un repas pris en commun à Uvrier devait mettre un terme à cette journée d'information.



Les caves Provins de Sierre



De gauche à droite: M. Fernand Schalbetter, du service de publicité, M. Arthur Darbellay, chef du service de vente et M. Antoine Pilloud, chef technique.

## Amicale des trompettes de la fanfare du bat 6 mob 39/45

### Programme de la fête annuelle du dimanche 29 octobre à Chermignon

- 9.00-9.30 Rendez-vous des musiciens au café Saint-Georges
  - 10.00 Messe à l'église paroissiale pour les musiciens défunts
  - 11.00 Concert apéritif par les jeunes de Chermignon, apéritif offert par la commune
  - 12.30 Dîner à l'hôtel Saint-Georges, suivi de la séance administrative
  - 15.00 Excursion surprise en bus depuis le Grand-Garage de Crans (sud Robinson)
- Les organisateurs attendent les dernières inscriptions.

## Sierre: grave accident dans une vigne aux Bernunes

SIERRE. - Samedi dernier, M<sup>me</sup> Aloïs Florey, de Sierre, devait être victime de son empressement. S'étant rendue à 6 heures aux Bernunes, où son mari et elle possèdent une vigne, elle désirait organiser la journée avant que le groupe de vendangeurs n'arrive sur les lieux soit à 8 h. 30.

Or, après avoir parké sa voiture entre deux vignes, celles-ci étant à cet endroit exposées en escaliers, elle longeait les ceps, lorsque ayant fait un faux pas, elle tomba d'une hauteur de deux mètres.

Gravement blessée elle se trouva dans l'impossibilité de bouger et ne put dès lors qu'appeler à l'aide. Malheureusement, ce ne fut qu'à 8 h. 15 qu'elle put être secourue par un homme qui, découvrant la voiture et ne trouvant personne

s'enquit de son propriétaire et trouva peu après M<sup>me</sup> Florey, gémissante au pied du mur. Vu son état, il fit appel à une ambulance qui l'a conduite à l'hôpital de Sierre. M<sup>me</sup> Florey souffre notamment d'une double fracture de la colonne vertébrale et, si son état est pour l'instant stationnaire, on ne peut encore affirmer que la paralysie ne fera pas son œuvre.

Agée de 55 ans, M<sup>me</sup> Florey a toujours déployé une grande activité, démontrant ainsi un dynamisme hors du commun.

M. et M<sup>me</sup> Florey sont très connus en ville de Sierre de même que dans le val d'Anniviers où M. Florey s'occupe d'une étable communautaire.

A son épouse vont nos vœux de prompt et complet rétablissement.

## Un bel après-midi pour les gosses du jardin d'enfants de Sierre



Les bambins de Beaulieu: une visite à la ménagerie avec sœur Colette

Les bambins du jardin d'enfants de Beaulieu à Sierre, placé sous la responsabilité de sœur Colette, purent passer hier, un bel après-midi.

Dès 14 heures, en petits groupes les enfants eurent en effet l'occasion de visiter la ménagerie actuellement installée à la plaine Bellevue à Sierre.

Emerveillement, joie juvénile devant tous ces animaux vivants...

Rappelons que la crèche et le jardin

d'enfants de Sierre sont ouverts de 7 h. 30 à 18 h. 15, du lundi matin au vendredi soir.

L'horaire en est très souple; les enfants peuvent y rester de une à deux heures seulement, selon les désirs des enfants et les besoins des parents.

La crèche est ouverte à tous, mères salariées ou non. Les gosses eux sont confiés à un personnel spécialisé dans le domaine de la petite enfance.

## Les cyclistes militaires de la III/I se sont retrouvés dans l'allégresse



GRÔNE-NAX. - Dimanche dernier, l'amicale des cyclistes militaires de la III/I se retrouvaient dans l'allégresse à Grône et à Nax. Quelque 85 cyclistes, nés entre 1908 et 1925, comprenant d'autre part des Valaisans et des Vaudois, se sont en effet retrouvés à Grône, où la municipalité, par son conseiller Roger Ballestraz, leur offrit l'apéritif. Puis ce fut le tour de Nax où, à la salle de musique, un banquet les attendait. La fanfare l'Echo du Mont-Noble accueillit nos valeureux cyclistes en musique. Notre photo fait d'ailleurs bien ressortir la bonne ambiance qui régnait ce jour-là.

## Une belle sortie à Bâle avec les CFF

Le service voyageurs de la gare CFF de Sierre organise une grande sortie à prix réduit à Bâle, dimanche prochain, le 29 octobre.

Le train spécial passera également par la gare de triage de Bâle, où des arrêts sont prévus. Des explications sur les nouvelles installations seront fournies par des agents spécialisés.

L'exposition que les voyageurs valaisans pourront découvrir, en sus de la Foire d'échantillons, s'avère être une merveille du genre. Une série de véhicules ferroviaires originaux de Suisse, d'Allemagne et de France seront ainsi présentés.

Les CFF quant à eux exposent, entre autres, une de leurs puissantes locomotives, une RE 6/6 toute neuve, ainsi qu'une locomotive-tender, un ancien wagon-salon avec maquette animée de

la ligne de l'Albula, une automotrice et une locomotive à vapeur B 3/4 (ancien chemin de fer Uerikon-Bauma).

Sous forme d'exposition aussi les amateurs du chemin de fer présentent des modèles construits à la main, ainsi que des pièces rares de collection.

Des fabricants de jouets enfin détaillent leurs installations modèles, dans des écartements de voies différents, avec tous les assortiments. Les passionnés de modélisme y trouveront sans doute leur compte...

Intéressant tous ceux qui souhaitent visiter la Foire d'échantillons de Bâle, ce voyage s'avère une belle initiative de nos Chemins de fer fédéraux.

On peut s'inscrire dans les gares de Sierre, Sion et Martigny ainsi qu'à Ardon, Chamoson, Riddes, Saxon et Charraz.

## Arrestation d'un candidat au Conseil d'Etat

SIERRE. - On a arrêté hier l'artiste Paul Sierre - Paul Aymon de son vrai nom -, à qui l'on reproche de n'avoir pas répondu à une convocation au tribunal. Paul Sierre, opposé à la démission de M. Arthur Bender du Conseil d'Etat, avait perturbé une manifestation politique à Bagnes il y a quelques mois. Comme il ne se présentait pas devant le

juges d'instruction, l'ordre fut donné de procéder à son arrestation.

L'artiste, dont les bizarreries sont bien connues, fut ces derniers temps l'un des «leaders fantômes» de la lutte contre l'autoroute et a même déposé à la Chancellerie d'Etat une candidature farfelue pour succéder à M. Bender.

Actuellement, lors de l'achat d'un nouveau salon, nous reprenez votre ancien groupe rembourré à des conditions particulièrement avantageuses. Profitez d'une offre sans précédent!

**GRANDE OPERATION ECHANGE**  
Venez sans tarder!

**anthamatten**  
meubles sa St-Maurice, téléphone 026/8 42 62

# L'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 15

## Aucune raison de le crier sur les toits

En période de récession, et nous l'avons vu plus d'une fois ces dernières années, des entreprises, pourtant bien gérées et ayant travaillé jusque-là avec succès, connaissent subitement de sérieuses difficultés. Et pourtant, elles avaient en mains tous les atouts pour continuer sur le chemin de la réussite: qualité des produits, prix concurrentiels, climat de travail sans nuages.

Mais ces entreprises peuvent aussi connaître une situation de mévente sous l'influence d'éléments extérieurs imprévisibles. Certes, la direction fera tout son possible pour s'adapter aux nou-

velles conditions du marché. Peut-être aura-t-elle déjà développé de nouveaux produits ou rationalisé la fabrication afin de pouvoir produire à meilleur marché.

velles conditions du marché. Peut-être aura-t-elle déjà développé de nouveaux produits ou rationalisé la fabrication afin de pouvoir produire à meilleur marché.

### Pas de discrimination dans le crédit

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'UBS s'attache à répartir soigneusement ses crédits. Chez elle, les petites et moyennes entreprises occupent traditionnellement une place de choix.

Les crédits octroyés en 1977 étaient utilisés comme suit:

Utilisation	Nombre de clients Fin 1977
Jusqu'à Fr. 20 000	57 062
De Fr. 20 001 à Fr. 50 000	18 359
De Fr. 50 001 à Fr. 100 000	15 293
De Fr. 100 001 à Fr. 500 000	23 411
De Fr. 500 001 à Fr. 1 000 000	3 310
De Fr. 1 000 001 à Fr. 5 000 000	2 878
De Fr. 5 000 001 et plus	537

Source: Rapport de gestion 1977 de l'Union de Banques Suisses

velles conditions du marché. Peut-être aura-t-elle déjà développé de nouveaux produits ou rationalisé la fabrication afin de pouvoir produire à meilleur marché.

### La restructuration demande du temps

Les objectifs d'un management conscient de ses responsabilités sont de créer les conditions nécessaires à la conquête de nouveaux débouchés ou pour reprendre pied sur d'anciens marchés. Mais il peut souvent s'écouler pas mal de temps jusqu'à ce que les mesures prises portent leurs fruits.

Tout cela ne va pas sans entraîner des conséquences sur le plan financier, et ce

de nouveaux produits, la conquête de nouveaux marchés, ou dans la modernisation de ses installations.

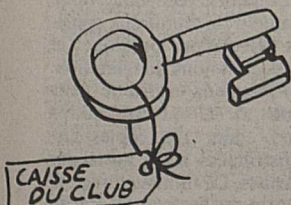
### Partager les risques

Ici, l'une des tâches prioritaires et aussi économiques d'une banque est d'agir en qualité de partenaire de l'entreprise. Lors de l'examen d'une demande de crédit, elle appréciera non seulement les prestations fournies jusqu'ici et la situation actuelle de la société, mais aussi, et surtout, ses chances futures.

Comme personne n'est à même de prédire l'avenir avec certitude, la banque supportera, elle aussi, une partie du risque.

## 50 conseils aux trésoriers de sociétés

M. Jules Dubout, trésorier d'un petit club de football, a souvent pas mal de difficultés à commenter les comptes annuels devant l'assemblée générale. Mais bien de ses amis, qui ne peuvent s'empêcher de rire sous cape en le voyant s'empêtrer dans ses commentaires, ne voudraient cependant pas se trouver dans une pareille situation.



C'est pourquoi l'UBS, dans sa dernière brochure intitulée «50 conseils aux trésoriers de sociétés», donne une foule de renseignements sur la façon de tenir les comptes, sur les tâches et compétences du caissier, et aussi quelques «tuyaux» pour améliorer les finances

### Dans l'attente de jours meilleurs

Le crédit est toujours basé sur la confiance. Dans la situation que nous venons de décrire, il en va de la confiance dans la direction et l'efficacité d'une entreprise, reflet du dynamisme de ses collaborateurs. Le maintien des places de travail est donc non seulement un devoir social, mais aussi une nécessité inéluctable si l'on veut conserver à l'entreprise toutes ses chances pour des jours meilleurs.

La banque n'est pas une institution de bienfaisance. En sa qualité de partenaire, elle peut cependant aider à résoudre les problèmes qui se posent à des entreprises commerciales ou industrielles et, de cette manière, permettre de conserver des places de travail.

### L'argent de qui?

Une banque ne peut toutefois pas couvrir les risques qu'elle prend avec l'argent que lui confie sa clientèle, qui, même dans une grande banque, comprend les économies de nombreux petits clients. Elle ne peut couvrir ces risques qu'avec une partie de l'argent qu'elle a elle-même gagné de par son activité.

Du fait de leur potentiel de gain — la moitié environ des bénéfices réalisés par l'UBS provient de ses activités à l'étranger — les banques disposent, de nos jours, de fonds propres qui les mettent en mesure d'assumer des risques supplémentaires. Elles l'ont d'ailleurs déjà fait en octroyant des milliers de crédits, et, par conséquent, permis à maintes entreprises de tenir le coup.

### Frapper l'opinion?

Nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons pas donner d'exemples concrets, et ce dans l'intérêt des entreprises concernées. D'ailleurs, les banques ont un devoir de discrétion à l'égard des emprunteurs,

## Les grands mots et les faits

A l'occasion de l'ouverture de l'UBS Wallisellen, localité de la banlieue zurichoise, M. Robert Holzach, directeur général, a parlé de l'image des banques dans l'opinion. Soulignant que la profession bancaire se heurte fréquemment à l'incompréhension et fait l'objet d'attaques d'origine politique, il a tenu à relever, en outre, que discréditer l'activité bancaire, plus qu'une simple mode, tend à devenir un véritable devoir.

### Les acteurs du marché des changes

Le directeur général Holzach s'est tout particulièrement attaché, en se fondant sur un exemple concret, à réfuter un certain nombre d'allégations — toujours les mêmes — selon lesquelles une fraction seulement des transactions sur devises servirait à financer le commerce international, le reste

n'étant constitué que par une pure spéculation. Il a rappelé que, s'adressant à la commission financière du Conseil national, les représentants des banques ont longuement expliqué, en se référant à diverses enquêtes menées dans des établissements, que plus de soixante-dix pour cent des transactions sur devises n'étant pas en rapport avec le financement des échanges commerciaux, avec les opérations de services, le tourisme et les affaires de transit émanaient du placement à court terme d'actifs liquides appartenant à des entreprises européennes de moyenne et grande taille. Un coup d'œil jeté sur les bilans de grandes entreprises européennes et suisses montre que ces maisons conservent, sous forme de liquidités, des montants de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs suisses, voire, et ce n'est pas rare, de plus d'un milliard de francs suisses.

On ne saurait reprocher, bien au contraire, aux responsables financiers de ces sociétés de gérer leur trésorerie d'une façon lucrative si possible. C'est ainsi qu'ils cherchent à placer leurs actifs liquides à court terme sur le marché monétaire international, marché qui offre des possibilités d'investissement dans presque toutes les monnaies pour des durées allant de quelques jours à quelques mois. Les gros écarts existant de pays à pays entre les taux d'intérêt est également une incitation à opérer des placements à l'étranger en monnaies étrangères. Effectuer les achats et les ventes de devises que cela implique, au moment du placement et à son échéance, faire en sorte que, pour toutes les grandes monnaies, il y ait un marché fonctionnant dans le monde entier, à terme comme au comptant, relève de l'activité bancaire normale, d'une activité non seulement légi-

time, mais indispensable. Par conséquent, que les banques suisses interviennent elles aussi comme intermédiaires dans ce domaine est tout aussi légitime et indispensable.

Bien que ces choses-là, selon M. Holzach, devraient être compréhensibles pour chacun, donc comprises par chacun, on tait la vérité à dessein, préférant user du mot «spéculation» et abuser de la polémique comme des critiques gratuites.

### On n'en sait jamais trop

Dans son édition 1978 de «La Suisse en chiffres», l'Union de Banques Suisses a une fois encore réuni plus de 1000 données chiffrées sur l'économie globale de la Suisse et indiqué leur répartition par canton. Cette statistique de poche est disponible gratuitement à tous les guichets UBS.

évitant ainsi toute fuite qui pourrait leur nuire sur le plan commercial. Publiées au grand jour, les difficultés financières d'entreprises — même de celles qui les ont surmontées — pourraient les frapper durement dans leur renommée, même après coup.

Une chose que l'on peut déplorer, c'est que seuls les cas les plus spectaculaires sont portés à la connaissance du public. Il s'agit généralement d'affaires où une opération de sauvetage se révélerait inutile et où l'octroi de nouveaux crédits ne permettrait même plus de corriger les fautes de gestion faites dans le passé. Mieux vaut donc pour les banques accepter une perte, plutôt que de tenter de renflouer des affaires qui ne sont plus viables. Heureusement, les exemples positifs constituent la majorité — souvent silencieuse — des cas où, grâce à l'appui des banques, il a été possible de résoudre des problèmes nés de difficultés commerciales momentanées.

### Cruciverbistes, à vos marques

Tentez votre chance et gagnez de l'argent sans investir un sou.

Avec le concours de mots croisés que l'Intrag SA, Gestion d'Investment Trusts, organise à l'occasion de ses 40 ans, vous avez, vous aussi, la chance de gagner des parts de fonds de placement pour un montant total de 40 000 francs.

L'Intrag SA, fondée par l'Union de Banques Suisses en association avec trois banques privées de renom, offre la possibilité, même aux petits épargnants, de placer leurs économies sous forme de parts offrant une large répartition des risques. Les capitaux réunis par les fonds de placement sont en effet investis dans une sélection de titres intéressants, de sorte que les chances de plus-values et les risques sont équilibrés de façon optimale.

Des formules de concours peuvent être obtenues auprès des 214 succursales et agences UBS en Suisse.

Clôture du concours: 30 novembre 1978.



Pour empêcher que la ruine du château fort de «Zwing-Uri», situé au-dessus d'Amsteg, ne se détériore encore davantage sous l'effet des intempéries et conserver ce qui en reste pour la postérité, d'importants travaux de restauration et des fouilles approfondies ont été effectués dans le courant de l'été 1978, avec l'appui financier de l'Union de Banques Suisses. De nombreux apprentis et apprenies de la banque y ont participé bénévolement et avec enthousiasme. Les fouilles archéologiques dans les abords immédiats, l'habitat le plus ancien du canton d'Uri, ont conduit à des découvertes du plus haut intérêt.

## A la découverte d'un château fort

Selon la légende, il y a un demi-millénaire que les anciens Confédérés auraient assailli la forteresse du bailli autrichien «Zwing-Uri». C'est ce qu'on peut lire dans le «Livre blanc de Sarnen». Schiller a repris cette légende dans son drame «Guillaume Tell».

Cet été, des apprentis et étudiants, moins belliqueux, ont entrepris une seconde fois la «conquête» du château. Mais ils ont troqué les béliers, les pics et les échelles d'assaut de leurs ancêtres contre des pioches et des pelles, les outils de travail des archéologues.

### L'UBS fête son concours

L'Union de Banques Suisses a apporté son appui aux fouilles et aux importants travaux de restauration exécutés sous la conduite de l'Association suisse pour châteaux et ruines, non seulement par une aide financière, mais également par la participation bénévole et enthousiaste de 39 apprentis et apprenies.

Ces derniers, recrutés dans toute la Suisse, ont consacré à cette action idéaliste une partie de leurs vacances. Aussi le chef des travaux, le professeur W. Meyer, de Bâle, ainsi que le conseiller d'Etat urais, M.

H. Dahinden, leur ont-ils exprimé leur reconnaissance en leur remettant un petit souvenir personnel.

### Ouvert au public

Le château de «Zwing-Uri» était l'habitat le plus ancien du canton d'Uri. Les fouilles ont abouti à des découvertes du plus haut intérêt, entre autres d'objets datant de l'âge moyen du bronze, soit vers 1500 av. J.-C. De nouveaux renseignements ont été obtenus sur la protohistoire et la lutte pour l'affranchissement menée par les anciens habitants de la Suisse centrale, apportant ainsi de nouveaux éléments à l'image que l'on se fait de l'histoire de nos ancêtres. Ce monument historique, de haute valeur, est désormais préservé contre un nouveau délabrement et plus facilement accessible aux visiteurs.

### Une semaine inoubliable

Claudia Brauchli et Daniela Elsener, de la succursale UBS de Zürich-Römerhof, ont déclaré avoir vécu une semaine inoubliable en participant à cette action. «Au lieu de remplir nos tâches quotidiennes à la banque, nous avons, pour une fois, travaillé durant une semaine de vacances et huit heures par jour, en maniant la pioche et la pelle, participé aux fouilles et restauré des parties de murailles.» Elles peuvent, à juste titre, être fières des résultats obtenus.

# Les gadgets de l'assassinat politique

## JEAN PAUL 1<sup>er</sup> AURAIT-IL ÊTÉ EMPOISONNÉ ?

Ce n'est pas la première fois que se produit une telle controverse. Ivan le terrible s'affaissa brusquement au cours d'une partie d'échecs; Philippe II succombe à l'annonce du désastre de l'invincible Armada; Kant est victime de la sclérose en plaque; Molière et Mozart auraient été empoisonnés, tout comme Napoléon à Saint-Hélène.

### La recherche de la vérité est un drame intérieur

Le décès subit d'un proche plonge la famille dans la désolation. La mort foudroyante d'un chef d'Etat, apparemment en bonne santé, provoque infailliblement la suspicion et, partant, les commentaires. Chacun s'explique l'événement à sa manière, avec passion, amertume ou colère, sentiments qui, à tout prendre, ne sont qu'excitation excessive et exclusive. L'individu devient le jouet de ses phantasmes.

La soudaine disparition de S.S. Jean Paul I<sup>er</sup> plongea le monde chrétien dans la consternation. Tentons une explication en jetant un coup d'œil sur le milieu romain ou, si vous préférez, sur l'entourage du souverain pontife, appelé d'un jour à l'autre à vivre dans une sphère intellectuelle, morale, religieuse et sociale qui ne saurait être comparée à aucune autre. Tous nos papes, comme les souverains, ont eu leur médecin particulier. Cela ne signifie nullement que le praticien

choisi fût le meilleur ou le plus consciencieux. Le roi Louis XIII, il est vrai gros mangeur de viandes rouges, mort dans l'après-midi du jour de l'Ascension 1643, fut l'un des malades de l'histoire ayant subi un nombre record de clystères et de saignées. Le dévouement de son médecin Héroard ne compensa guère les insuffisances de sa science.

Personne n'ignore le scandaleux comportement de l'homme qui soigna Pie XII, décédé en 1958 et qui, prétendait-il, avait le secret des embaumements miracles. Ce charlatan ne parvint qu'à accélérer la décomposition des chairs.

- J'étais de faction, immobile, à côté du lit funèbre, me racontait un garde suisse. Nous avions infiniment de peine à rester impassibles à proximité du corps, tant l'odeur était incommode...

Ce médecin peu orthodoxe fut par la suite chassé de son ordre et l'affaire fit grand bruit.

### Les cardinaux ne sont pas des conscrits

Les cardinaux appelés en conclave ne sont pas obligatoirement soumis aux impératifs des visites médicales obligatoires. Nombre d'entre eux, ayant atteint ou dépassé la septantaine, sont visiblement surmenés. Bien peu, n'écoulant que la voix du cœur, songeant avant tout à leurs obligations, se préoccupent de leur état de santé. Or un tel désintéressement va, de toute évidence, à fin contraire.

Frêle et courageux, Jean Paul I<sup>er</sup> se comporta comme nombre de ses pairs. Mais son anamnèse (renseignements sur l'état de santé antérieur) n'est guère brillante. Il le sait peut-être, mais d'autres l'ignorent et ces autres, après la tourmente, se déchangent, avec passion.

- « On aurait dû... il fallait... il n'y avait qu'à... si on avait fait... »

Facile à dire. Mais la légion des donneurs de conseils gratuits, qui dicent après coup la conduite à tenir, ont encore des choses à apprendre. Le Vati-

can, fort d'une très longue tradition, est d'une discrétion rare dans le domaine de la vie privée de ceux qui l'habitent. On ne saurait lui en faire nul grief. D'autre part, les ecclésiastiques de tout rang ne sont pas des militaires. Si la hiérarchie est respectée, elle est due en fait à une transmission d'usage: telle chose se fait ou ne se fait pas.

Cette conception de la marche du ménage explique en partie le désarroi des témoins soudainement placés devant le drame domestique. Leurs témoignages, à en croire les rares communiqués de presse, sont contradictoires. On ne possède des faits que quelques brèves séquences, à vrai dire assez nébuleuses, embellies ou assombries par une presse boulimique qui pêche par excès de dynamisme. Le premier arrivé dans la chambre mortuaire n'est pas le secrétaire. Le document trouvé entre les mains du défunt n'est pas un ouvrage de Saint-Augustin.

### Dissimulation, légèreté ou désarroi?

Le communiqué publié à titre officiel, mal rédigé, était peu fait pour rassurer les fidèles. Or, j'imagine que la rédaction d'une telle annonce a posé plus d'un problème à des familiers habitués à peser le sens des mots. Les circonstances apparemment mystérieuses du drame avaient fait naître en eux trouble et confusion: le pape avait appelé, sans succès. Plus de six heures s'étaient écoulées entre le moment où s'alluma la lampe témoin et celui où la sœur s'en aperçut. Ce sont, hélas, des choses qui arrivent, même dans les hôpitaux les mieux organisés, même dans les hauts états-majors où, malgré de pressantes recommandations, des chefs d'armée n'ont pas été réveillés à l'heure prescrite.

Mais un autre fait, bien autrement révélateur, a davantage de poids que toutes les présomptions accumulées. Jean Paul I<sup>er</sup>, harassé, exténué par de récentes obligations, songe à son remplacement

### Morts suspectes ou morts subites?

Ne confondons pas ces termes. Une mort subite peut ne pas être suspecte (choc à l'ouïe d'une mauvaise nouvelle); un décès suspect peut ne pas être subit (empoisonnement Lafarge). A la morgue de Paris, on compte 25% de morts dites suspectes auxquelles les médecins finissent pas trouver une cause naturelle. Or, en médecine légale, le fait que la mort survient de façon imprévue (Jean Paul I<sup>er</sup>), ne suffit pas pour en faire une morte subite qui, elle, est instantanée au cours d'une bonne santé apparente. Prenons un cas concret. On trouve, sur le trottoir, un maçon mort au pied d'un échafaudage. Est-il décédé à la suite de sa chute (accident), ou est-il tombé du haut de son échelle parce qu'il était déjà mort? Différence: l'assurance versera l'indemnité prévue dans le premier cas, mais non dans le second.

Les troubles de la digestion, efforts, émotions vives sont autant de causes occasionnelles de morts subites. Mais les causes efficientes sont tout aussi nombreuses: maladies de

● LONDRES (ATS/AFP). - La toile du célèbre maître vénitien Le Canaletto, qui s'était envolée samedi du toit d'une voiture sur une autoroute près de Londres, a été retrouvée... chez un artiste amateur.

dans le diocèse de Venise. Il a, sur ce point, des intentions très nettes. Mais ses vues ne sont pas celles de certains hauts dignitaires. On discute, fermement, voire durement. Le pape tient bon. A quel prix?

Il ignore que le surmenage physique et intellectuel crée des troubles organiques. L'ac-

cumulation des déchets provoque l'acidose, soit une modification chimique de ses liquides humoraux. Les tissus sont lésés et ces lésions portent atteinte grave à la résistance vitale. Ajoutez à cela l'émotion, qui produit un ébranlement prouvé de certains neurones (cellules nerveuses). Les secousses se transmettent au système neuro-végétatif qui réagit brutalement: accélération de la respiration, arrêt du cœur. L'émotion est souvent disproportionnée à la cause.

cœur, reins, système nerveux, urémie à forme pulmonaire, ulcères du tube digestif, etc.

De divers côtés, on a souhaité l'autopsie du corps de Jean Paul I<sup>er</sup>. A notre connaissance, ce procédé d'investigation fut constamment ignoré au Vatican. Aussi bizarre que cela puisse paraître, l'opération n'est pas constamment convaincante. Scalpel, scie et microscope sont impuissants à mettre en lumière certaines altérations des glandes endocrines (thymus, thyroïde, surrénales), pouvant provoquer des phénomènes d'auto-intoxication. Enfin, n'oublions pas la mort subite pas inhibition, mot barbare signifiant l'arrêt de fonctionnement.

### La hantise du poison

Dans l'esprit de pas mal de gens, mort subite = mort suspecte. Absence de lésions visibles, donc empoisonnement. Certes l'histoire est là pour nous mettre en garde. En 1679 la *Chambre ardente*, à Paris, eut à juger la bagatelle de 337 empoisonneurs. On connaît d'autre part l'hallucinant passé des Borgia, Et de tant d'autres seigneurs.

tifier les ptomaines ou le poison judiciaire des Malgaches!

Et c'est ici que le rôle du médecin est déterminant. Appelé à témoigner en justice sur des faits confidentiels dont il eut connaissance, il se trouve placé entre deux obligations: ou violer le secret professionnel, ou se voir sommé de déposer sous peine de sanction. A noter cette belle réponse de Dupuytren aux policiers parisiens de 1832: « Il n'y a pas d'insurgés dans mes salles, il n'y a que des blessés... » Seule solution: obéir à sa conscience.

On ne saurait donc reprocher au médecin de Jean Paul I<sup>er</sup> la discrétion qui s'imposait. On conçoit mal l'ouverture d'une enquête judiciaire en de telles circonstances. On frémît à l'idée de scandale provoqué, avec toutes les retombées que cela implique. La montagne accouche d'une souris.

### par le docteur Henri Mutrux

Les toxiques sont depuis longtemps classés en trois catégories compte tenu de l'efficacité. Le mode de l'administration peut varier: contact, voie digestive ou intraveineuse. La marche du poison dans le corps est fonction du mode d'absorption, lente ou rapide. Les analyses sont souvent compliquées. Allez donc iden-

### Ne confondons pas

Dans sa récente lettre à un colonel, le *Nouveliste* invitait le commandant de la garde suisse à « reprendre en main ses garçons », car la réputation de la compagnie était en jeu. Ce bref topo laissait transpirer un doute quant à l'efficacité de la police préventive à l'intérieur des bâtiments de la cité romaine.

La garde vaticane a subi maintes transformations et mutations, sur lesquelles il serait vain de s'étendre: chevaliers du XVI<sup>e</sup> siècle, dissous par la Révolution française, garde noble de 1801 pour les cortèges solennels, garde suisse, garde palatine d'honneur (Pie IX), gendarmerie pontificale.

Nos Suisses, à Rome, sont des militaires et non des policiers. Ils ne sont pas seulement le symbole d'un Eglise ou d'un dogme. Cette garde plusieurs fois centenaire est un magnifique hommage du pays aux forces spirituelles, les seules

qui soient éternelles. Nous pouvons saluer avec ferveur cette poignée d'hommes de chez nous qui perpétuent dans un monde empoisonné par le matérialisme et l'anarchie intellectuelle le dévouement intégral, illimité, à un principe supérieur.

Quant à moi, je conçois mal l'existence d'un soldat coiffé du morion de cuivre ciselé, vêtu du pourpoint à bandes rouges, jaunes et bleues, procédant à la fouille systématique d'un dignitaire de haut rang se rendant dans les appartements privés de S.S. le pape. Tâche répugnante s'il en est.

La consigne de la sentinelle est de veiller, au besoin d'interdire. Sa mission primaire est d'une rigueur toute militaire, parce que dictée par un règlement de service parfaitement étudié. Nous sommes loin, ici, des investigations de la police criminelle.

A chacun sa tâche.

D' Henri Mutrux

### HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

La soirée d'hier a bien mal commencé avec l'oreille complaisante qu'a prêtée Un jour, une heure à un représentant du Front national de libération du Zimbabwe. Les guérilleros de ce front ont comme objectif de « libérer » la Rhodésie du pouvoir que se partagent actuellement Blancs et Noirs modérés. Leurs principaux exploits jusqu'à ce jour peuvent se résumer en le massacre de beaucoup d'innocents dont de nombreux missionnaires. Il est vrai que le Conseil œcuménique des Eglises les subventionne, une caution qui aura sans doute paru suffisante à la TVR pour leur permettre de faire de la propagande sur le petit écran.

Tell quel a invité deux chefs syndicalistes pour faire le point sur leur action dans notre pays. Curieusement, Théo Bouchat ainsi qu'un jeune journaliste se montrèrent particulièrement hargneux avec leurs invités dont ils n'appréciaient visiblement pas le bon sens et le réalisme certains. A croire l'équipe de Tell quel, les syndicats ne collectionneraient que les échecs, se montrant sur des problèmes comme la participation, les 40 heures hebdomadaires, trop hésitants, trop divisés. Bref, le « malaise » serait ce qui domine leurs rangs.

A propos de « malaise », il est piquant de relever que ce sont les syndicalistes eux-mêmes qui ont fait remarquer à Théo Bouchat que « malaise » était décidément un mot très à la mode en Suisse. Le « malaise », cette grande découverte de toute notre gauche intellectuelle, littéraire, artistique et journalistique sur lequel elles dissertent à tous les détours du petit écran, des ondes radiophoniques et des colon-

nes de la grande presse. Ce « malaise » chéri, qualifié de mode par deux représentants du monde ouvrier: voilà ce qui est surprenant, ne trouvez-vous pas? N'est-il pas réconfortant que ce soient des syndicalistes qui fassent un sort au mythe propagé par ceux qui prétendent parler en leur nom?

Tant que les forces vives de notre pays refuseront de se gargariser de vocables à la mode, il est permis d'espérer pour l'avenir de la Suisse.

Avant la présentation de notre prix Nobel de médecine et une carte postale assez réussie des vendanges quelque part en Suisse romande, Tell quel nous a encore exposé la pénible situation matérielle

des comédiens dans notre pays. Ceux-ci, à mon avis, en sont partiellement responsables. En effet, nul doute que lorsque leur théâtre sera moins hermétique, lorsqu'il tiendra un peu plus compte du plaisir des spectateurs, il ne se portera pas plus mal, bien au contraire. Pour l'instant, il semble bien qu'il y ait beaucoup trop de vocations pour pas assez de public et ce n'est pas une augmentation même substantielle des subventions qui changera fondamentalement cette situation. Il est à redouter en effet que plus le gâteau sera grand, plus nombreux seront les troupes de comédiens à vouloir se le partager. (R)

### Val d'Aoste

#### Nouveau président au syndicat d'initiative

AOSTE. - Le mandat de M. Bruno Raviola, qui remplissait la fonction de président du syndicat d'initiative d'Aoste, étant arrivé à échéance, le titulaire n'a pas désiré le voir renouvelé. Le gouvernement lui a désigné un successeur en la personne de M. Gian-Franco Fisanotti, un bilingue dont la culture est valdotaine. Sa famille, d'origine piémontaise a opté pour les bords de la Doirée baltée depuis plus d'un siècle.

Jusqu'à présent, M. Gian-Franco Fisanotti était fonctionnaire à l'assessorat des finances de la junte régionale. Quant au poste de directeur

qu'occupait M. Cena, il a été supprimé. Par contre, on l'a remplacé par un conseiller technique dont chacun se plaît à reconnaître les grandes compétences dans le domaine du tourisme: il s'agit de notre ami Albert Diémoz, ancien imprimeur, ancien conseiller de la vallée, homme politique en vue, membre du conseil d'administration de la Société italienne du tunnel du Grand-Saint-Bernard, promoteur de ce dernier sur le plan valdotain, président du Triangle de l'amitié. Nos sincères félicitations.

#### Acte imbécile

LA THUILE. - Lundi, des inconnus n'ont rien trouvé de mieux que de brûler des vieux pneus sous le câble d'une télécabine desservant les pistes de ski situées au-dessus de La Thuile à quelques mètres de

la station de départ. L'installation a subi des dégâts importants et des experts devront déterminer si le câble est encore en état de fonctionner pendant l'hiver prochain. Plainte a été déposée et les carabiniers ont ouvert une enquête.

#### Mort d'une personnalité

AOSTE. - Dimanche est décédé à son domicile, des suites d'un infarctus, M. Attilio Brero, ancien secrétaire général du gouvernement régional. Il était âgé de 65 ans.

Fonctionnaire depuis 1935, il accéda au secrétariat général en 1948, c'est-à-dire à l'époque où le statut spécial fut attribué au val d'Aoste. Le défunt était retraité depuis 1972. Ses obsèques ont eu lieu hier mardi à Aoste.

## «LE CHANT D'UN PAYS» Film touristique suisse à l'honneur

Le film suisse «Le chant d'un pays» du réalisateur romand Jean-Luc Nicollier, résidant à Genève, vient de se voir attribuer le grand prix du 11<sup>e</sup> Festival international du film touristique «Tourfilm 1978» à Spindleruv-Mlyn (Spindermühle) en Bohême de l'Est (Tchécoslovaquie). 93 films de 24 pays ont été présentés à ce festival.

Rappelons que ce film a reçu le premier prix du «Festival internationale del film turistico e del folklore» du Festival de Bruxelles organisé par l'Union mondiale du tourisme, une médaille d'or au «Wirtschaftsfilmage - Allemagne-

Autriche-Suisse». Le «Certificate of Merit» au «Chicago International Film Festival», ainsi que plusieurs distinctions au Moyen-Orient et ailleurs. Jean-Luc Nicollier est l'auteur de nombreux court-métrages de relations publiques et de diverses émissions de télévision. Son film le mieux distribué dans le monde a été «Nous autres fossyeurs» dont 165 copies circulent, distribuées entre autre par United Artists. Ce film avait reçu le premier prix du Festival de Varna (Roumanie) et le prix du meilleur prix du festival de Villars en Suisse.

## Collision à Erde

### Trois blessés

Hier, à 16 h. 20, M<sup>me</sup> Marie-Rose Debons, âgée de 31 ans, domiciliée à Savièse, circulait de Sensine-Conthey en direction d'Erde au volant de sa voiture. Dans une courbe à gauche, le soleil étant déjà assez bas à l'horizon, elle ne vit pas un tracteur stationné en bordure de la route et heurta l'arrière de ce véhicule. M<sup>me</sup> Debons, ainsi que ses deux enfants, furent blessés et hospitalisés.

## Hold-up à Oensingen 200 000 francs volés

OENSINGEN (ATS). - Cinq hommes ont commis hier un hold-up dans la succursale d'Oensingen de la Banque Cantonale de Soleure. Ils ont réussi à emporter près de 200 000 francs.

Armés et masqués, trois des cinq hommes se sont introduits dans la banque vers midi, immédiatement après la fermeture des guichets. Pendant que l'un d'eux tenait en respect deux employées, ses deux compagnons parvenaient à se faire remettre par le caissier 137 000 francs en billets de banque et 45 000 francs en chèques de voyage. Pendant ce temps, un quatrième malfaiteur montait la garde devant la banque, tandis qu'un cinquième attendait au volant d'une voiture volée la veille. Les cinq hommes ont pris la fuite à son bord. L'automobile a été retrouvée peu après, mais les auteurs du hold-up courent toujours.



### La Chorale Saint-Théobald à Conthey

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Camille ÉVÉQUOZ

membre fondateur et père de M<sup>me</sup> Emma Fumeaux.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### La classe 1959 de Haute-Nendaz

a le grand regret de faire part du décès de

### Monsieur Charly GLASSEY

père de leur contemporain Frédéric.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### IN MEMORIAM

### Adèle FEUZ-MOUNIR

25 octobre 1972 - 25 octobre 1978

Six ans déjà, mais toujours dans nos cœurs. Ton époux, nos enfants, nièces, neveux et les personnes qui t'aiment.

R. I. P.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

### Madame Marie ROULLER

née BELLON

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leurs envois de fleurs, leurs messages, leur présence, leurs dons de messes, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci particulier au révérend curé Barman, au révérend père Delacroix, aumônier de l'hôpital de Monthey, à la révérende sœur Rémy, au docteur Laurencet, ainsi qu'aux infirmières qui l'ont assistée dans ces pénibles moments.

Troistorrents, octobre 1978.



Madame Charlotte ARLETTAZ-OLGIATI, à Monthey ;  
Révérende Sœur Renée, religieuse de Saint-Joseph d'Annecy, à Monthey ;  
Madame et Monsieur Gilbert MEZZALIRA-ARLETTAZ et leurs enfants Claude et Valérie, à Monthey ;  
Madame et Monsieur Walter ROESCH-ARLETTAZ, à Liestal ;  
Madame veuve Emile BUCHER-ARLETTAZ, ses enfants et petite-fille, à Monthey et Montana ;  
Les familles ARLETTAZ, RAUSIS, REUSE, OLGIATI, PIGNAT ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Charles ARLETTAZ

retraité communal

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, survenu à l'hôpital de Monthey, le mardi 24 octobre 1978, à l'âge de 81 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le jeudi 26 octobre 1978, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 25 octobre 1978, de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : Gilbert Mezzalira, rue du Tonkin 8, Monthey.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux missions de Saint-Joseph d'Annecy, ccp 19-3422.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### Les entreprises Quennoz S.A. et Evéquo & C<sup>ie</sup> S.A. et leur personnel

ont le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Camille ÉVÉQUOZ

d'Hippolyte

père de leur employé et collègue de travail René.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Raymond MAILLARD-DONNET-DESCARTES et leurs enfants Jean-Claude et Stéphane, à Choëx ;  
Monsieur Léonce DONNET-DESCARTES et ses enfants Joël, Dominique et Réane, à Choëx ;  
Madame Fernande COPPEX, à Choëx ;  
Monsieur et Madame Lucien PREMAND-ROSSIER, à Troistorrents, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Claude PREMAND-DORSAZ, à Troistorrents ;  
Madame veuve Joseph BELLON-DONNET-DESCARTES, ses enfants et petits-enfants, à Troistorrents ;  
La famille de feu Jules GAY-DONNET-DESCARTES ;  
La famille de feu Félix RABOUD-DONNET-DESCARTES ;  
La famille de feu François GIROD-DONNET-DESCARTES ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Claude DONNET-DESCARTES

née PREMAND

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, survenu à Choëx, le mardi 24 octobre 1978, à l'âge de 74 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le samedi 28 octobre 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, 1870 Monthey.

Heures de visites : jeudi et vendredi de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : 1871 Outre-Vièze, Choëx.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

## Madame Céline SCHWARZ

la famille José Hertz vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à son grand deuil.

Octobre 1978.



### Le conseil d'administration, la direction et le personnel Criblo S.A., Monthey

ont la grande peine de faire part du décès de

## Monsieur Louis BOSI

entrepreneur

ancien administrateur de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### L'Association valaisanne des entrepreneurs

a le profond regret de faire part du décès de son membre

## Monsieur Louis BOSI

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 27 octobre 1978, à 10 h. 30.



### Le conseil d'administration de Rhônélectric S.A.

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Louis BOSI

père de son président, M. Michel Bosi.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



### La direction, le personnel et les retraités de Ciba-Geigy S.A., à Monthey

ont le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Charles MORAND

leur ancien collaborateur et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Monsieur André MAYLAND-BISSAT, à La Chaux-de-Sainte-Croix ;  
Madame et Monsieur Michel EGGEL-MAYLAND et leurs enfants Fabrice et Alexandre, à Sierre ;  
Madame Marie BISSAT, à L'Auberson ;  
Monsieur et Madame Frank BISSAT-ANDRÉ et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;  
Monsieur et Madame Albert MAYLAND-JOSEPH, à La Chaux-de-Sainte-Croix ;  
Monsieur et Madame Willy MAYLAND-GUYE et leurs enfants, à L'Auberson ;  
Monsieur et Madame René MAYLAND-MEYLAN et leurs enfants, à L'Abergement ;  
Madame et Monsieur Jean-Claude BARBEZAT-MAYLAND et leurs enfants, à La Côte-aux-Fées ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du départ de

## Madame Ruth MAYLAND-BISSAT

leur bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente, enlevée accidentellement à leur tendre affection dans sa 57<sup>e</sup> année.

La Chaux-de-Sainte-Croix, le 22 octobre 1978.

*Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux  
et la mort ne sera plus ; et il n'y aura plus  
ni deuil, ni cri, ni peine.*

Apoc. 21, v. 4

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 26 octobre 1978, à 13 h. 30.

Culte au temple de La Chaux, à 13 h. 10.

Domicile mortuaire : hôpital de Sainte-Croix.

Domicile de la famille : 1451 La Chaux-de-Sainte-Croix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

## Saint-Maurice: le feu à l'hôtel de l'Ecu du Valais

SAINT-MAURICE. - Un très grave sinistre a été évité de justesse, hier soir, grâce à la promptitude du corps des sapeurs-pompiers placé sous les ordres du capitaine Benoît Allet.

C'est vers 20 h. 25 que la sirène a retenti. Dix minutes plus tard, les pompiers étaient à pied d'œuvre. L'alarme a été donnée par des élèves du collège qui ont vu une épaisse fumée s'échapper du toit de l'hôtel: ils ont alerté immédiatement le cap. Allet qui, se rendant sur place, a jugé bon d'alarmer le corps par la sirène, l'effectif de celui-ci étant réduit du fait des cours de répétition.

L'expérience des différents sinistres dont les Saint-Mauriards ont été victimes récemment, s'est fait heureusement sentir dans le combat engagé hier soir contre le feu. Les pompiers ont transporté leurs courses enroulées au sommet du bâtiment pour les dévider ensuite dans le vide gagnant ainsi une bonne di-

zaine de minutes.

Ils ont pu attaquer le foyer de front au dernier étage, dans le local de la lingerie où il semblerait que, selon les premières constatations, ce serait une calandre qui aurait déclenché le sinistre. Le feu s'est ensuite propagé aux combles, détruisant en partie la toiture.

Cinquante minutes après le début du sinistre, les pompiers étaient maîtres de la situation. Il faut les féliciter pour leur très rapide intervention et aussi qu'il n'y ait pas eu de feehn pour entraver leur besogne très délicate dans ce secteur de la vieille ville.

Sur place un nombreux public s'est vite rassemblé. On notait également la présence du président de la commission du feu, M. Panchard, du président de la ville, Roger Udriot, du conseiller communal Rausis.

On ne peut encore évaluer les dégâts causés par le feu et par l'eau.

## Etude et détente: sept jours à Rome pour des lycéens sédunois



A la veille du départ, sur le perron du bon vieux collège.

SION. - Des élèves du lycée-collège de Sion, ceux de la 3A 1, ont troqué ce matin leurs bancs d'école pour des sièges de car, afin de rejoindre la Ville éternelle, où ils se rendent pour un voyage d'étude. C'est en effet, ce matin, à 4 h. 30, à Sierre, à 5 heures, à Sion et à 5 h. 30, à Martigny, que les élèves de M. Georges Pot ont, tour à tour, pris place dans le véhicule qui les conduira jusqu'à Rome.

Les 24 jeunes gens ont pu mettre sur pied ce voyage, grâce non seulement à la traditionnelle complicité de leurs parents, mais aussi grâce à leur bon vouloir, puisqu'ils ont recueilli eux-mêmes la plupart des fonds nécessaires. D'abord par un jeu de rue consistant à deviner le nom d'un ours en peluche (en l'occurrence Alcibiade), à condition, bien sûr, de monnayer sa participation; et ensuite, en vendant des apéritifs dans des conférences, organisées dans le cadre du collège.

Tout cela permit de réunir quelque 1800 francs, auxquels chacun dut ajouter très exactement 373 francs...

Ce voyage d'étude... et d'agrément n'est, on peut s'en douter, pas pris uniquement sur les jours de « travail » des étudiants. Ceux-ci ont, en effet, sacrifié trois jours de leurs vacances de la Toussaint pour le réaliser. Ils seront accompagnés dans ce périple par leur professeur titulaire, cité plus haut, ainsi que par M. Charles Barras.

Si tous les chemins mènent à Rome, on ose espérer tout de même qu'ils ne changent pas trop pour le retour !.. A moins que...

### Saillon a enseveli l'une de ses doyennes

Saillon a enseveli hier l'une des doyennes de la localité en la personne de M<sup>me</sup> Alice Roduit, née Cheseaux, qui s'en est allée au bel âge de 92 ans. M<sup>me</sup> Roduit était mère de cinq enfants, dont M. Marius Roduit, juge de la commune. Elle fut veuve durant une quarantaine d'années et eut le malheur de perdre, il y a quelques années, l'un de ses fils. L'une de ses grandes consolations de ses vieux jours fut le nombre impressionnant de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Malgré l'occupation des vendanges, une foule nombreuse a assisté hier à son ensevelissement.

### Un nouveau jet-ambulance de la GASS

GENÈVE (ATS). - Un nouveau jet-ambulance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS), portant le nom d'« Henry-Dunant », a été inauguré hier à l'aéroport de Genève-Cointrin. Cette inauguration visait notamment à illustrer les liens qui unissent la GASS à la Croix-Rouge suisse et constituait ainsi le dernier volet des manifestations organisées cette année pour commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire d'Henry Dunant.

L'avion, qui a été baptisé par le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Alexandre Hay, avait effectué un vol spécial depuis Berne, avec à son bord des enveloppes philatéliques mises en vente par la Croix-Rouge suisse et qui ont été munies d'un tampon d'oblitération spécial, à leur arrivée à Genève. Le président de la GASS, M. F. Buehler, le vice-président de la Croix-Rouge suisse, M. J.-P. Buensod et M. Hay ont également prononcé une brève allocution à l'occasion de ce baptême.



## A tire d'aile... avec Swissair

MONTHEY. - Heureuse initiative que celle de « Monthey-Voyages » qui, en collaboration avec notre grande compagnie aérienne « Swissair », a offert aux nombreux Montheysans qui se sont déplacés dans la grande salle du Cerf, deux heures de relâché agréable à travers le monde.

C'est M. Jacques Weber qui a présenté l'équipe de « Swissair » se déplaçant en Valais pour cette causerie avec le commandant de bord Roger Leutwyler, M<sup>lle</sup> Zimmermann et M. Wehrli. Il a relevé que le Valais compte des agences de voyages agréées par IATA en sept endroits, à savoir Zermatt, Brigue, Montana-Crans, Sierre, Sion, Martigny et Monthey, soulignant qu'un DC-10 de « Swissair » coûtait 88 millions, qu'il transportait 249 passagers et l'équipage avec un seul maître à bord, le commandant.

C'est dire l'importance de ce dernier qui a la responsabilité d'une véritable usine.

La première partie consacrée à un film traitant du service technique de « Swissair » tant à terre que dans les airs a fait connaître

aux spectateurs ceux qui assurent la sécurité des avions de « Swissair » aux escales comme Hong Kong, Bangkok, Londres, Athènes, Genève, New York et j'en passe.

Une discussion très intéressante et fort nourrie a permis aux participants à cette action de propagande de poser de nombreuses questions au commandant de bord Leutwyler qui, avec une simplicité qui n'a d'égale que ses grandes compétences, a répondu à satisfaction de chacun.

Avec un entracte bienvenu ce fut un film d'une quarantaine de minutes qui fit découvrir à la plupart des spectateurs un Brésil inconnu, un Brésil tout de grandeur et de beauté dans ses sites touristiques merveilleux.

Une soirée de propagande qui aura certainement porté ses fruits à l'actif de « Swissair ».

Demain soir jeudi, l'équipe « Swissair » sera à Sierre où elle donnera la même soirée à l'hôtel Terminus. Nous ne pouvons qu'engager les Sierrois à s'y rendre.

## En prélude à un concert

SION. - Ce soir est prévu en l'église de la Trinité le concert du chœur et de l'Orchestre philharmonique de Souabe-Gmünd. Hier, une partie des chanteurs et des musiciens ont été reçus au carnotzet de la municipalité. Le conseiller Nicolas Lager, président de la commission culturelle, a souhaité la bienvenue à tous et chacun. M. Maurice Wenger, toujours à la tâche lorsqu'il s'agit de concert, était également présent.

Tout en appréciant le verre de l'amitié: chanteurs et musiciens ont sollicité des renseignements sur Sion.

Etant donné l'intérêt du programme qui sera présenté ce soir et vu que des solistes et instrumentistes valaisans s'associeront aux interprètes de Souabe, nous ne pouvons qu'inviter chacun à participer à ce concert assez inédit.



Pendant la réception, MM. Nicolas Lager, conseiller, et Maurice Wenger, échantent des propos avec des musiciens et des chanteurs.



Sa belle-sœur, son beau-frère; Les neveux et nièces, arrière-neveux et arrière-nièces; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Léonie MOOR

née MICHLIG

survenu pieusement à Sion, le 24 octobre 1978, dans sa 85<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à la cathédrale de Sion, le jeudi 26 octobre 1978, à 11 heures.

Domicile mortuaire: maison Saint-François, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 25 octobre 1978, de 18 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

## Une cabane change de vallée...

AROLLA-ZERMATT. - Pendant que la cabane du Val-des-Dix du CAS subissait des réparations, la section Monte Rosa y a construit un abri provisoire. Celui-ci, monté à flanc de la cabane, permettait de loger 40 personnes.

Rien de spécial à cela, si ce n'est que cette construction était une primeur due à deux alpinistes expérimentés, MM. Raymond Sarbach et Antoine Fux, ce dernier président du CAS local. Dans les ateliers de construction de la maison Fux naquit l'idée du montage de cabanes par éléments préfabriqués pouvant être combinés entre eux. Leur construction en aluminium présente l'avantage que les divers éléments peuvent être transportés à pied d'œuvre par hélicoptère, puis assemblés sur place par vis sans difficulté. Ce principe permet de transporter en un même jour les éléments sur place et de les y monter, puis les démonter à bien plaisir. Il va de soi que la construction

en aluminium tient compte des conditions atmosphériques rencontrées en montagne; elle n'est pas seulement d'une extrême robustesse, mais également bien isolée. Ladite construction a fait ses preuves au Val-des-Dix.

Ces jours derniers, l'abri provisoire du Val-des-Dix a été démonté. Le pilote Toni Loetscher d'Air-Zermatt a amené les éléments - d'un poids total de 700 kg - à Arolla par la voie des airs; de là, le transport se fit par route jusqu'à Zermatt.

Hier, par temps idéal, le pilote Bernd Van Doornick, d'Air-Zermatt, transportait les mêmes éléments à Hohtälli, au-dessus du Gornergrat. Au lieu dit « Nez rouge », on monta à nouveau la cabane. Celle-ci servira au chemin de fer du Gornergrat comme restaurant alpin, le toit de l'ancienne construction en bois ayant cédé sous le poids de la neige.

gtg

## Caisses publiques d'assurance-chômage UN VALAISAN AU COMITÉ

SION. - L'Association des caisses publiques d'assurance-chômage de la Suisse a tenu son assemblée générale ordinaire à Bâle, les 19 et 20 octobre derniers, en présence de plusieurs responsables de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Après avoir adopté les nouveaux statuts de l'association, l'assemblée a examiné divers problèmes relatifs au régime transitoire de l'assurance-chômage.

Elle a nommé membre du comité M. Emile Arlettaz, administrateur de la Caisse publique cantonale valaisanne. Nous lui présentons nos sincères félicitations et nos souhaits de fructueuse activité au sein de cette importante association.



### « Chèque payable à domicile »

## Vers une nouvelle prestation des PTT

BERNE (ATS). - Les PTT projettent de fournir, à partir du printemps 1979, une nouvelle prestation dite « chèque payable à domicile », qui permettra aux titulaires de comptes de chèques postaux de se faire payer à domicile des montants en espèces jusqu'à concurrence de 2000 francs. L'ordre pourrait en être donné à tout moment à un office postal, durant les heures d'ouverture, soit sous la forme d'une commande unique, transmise par exemple par téléphone, soit sous la forme d'un ordre fixe. Le destinataire recevra la somme demandée contre remise d'un chèque postal, les taxes de distribution étant débités de son compte de chèque. Contre un supplément de taxe, l'argent pourrait être également délivré par express.

Cette nouvelle prestation est avant tout destinée aux personnes âgées, aux malades et aux invalides, indique le service de presse des PTT. Le conseil d'administration de l'entreprise des PTT, qui siègeait hier à Locarno, a chargé la direction générale des

PTT de soumettre cet objet à la conférence consultative des PTT qui se réunira à la fin novembre.

### Tarifs téléphoniques locaux réduits

D'autre part, la direction générale des PTT aimerait prendre les mesures techniques voulues en vue d'introduire un tarif réduit aussi pour les conversations téléphoniques locales et les conversations interurbaines à courtes distances. Ainsi seraient créées les conditions permettant d'appliquer désormais pendant certaines heures un tarif réduit à toutes les communications téléphoniques échangées en Suisse. Pour les zones interurbaines 2 - 4 (communications au-delà de 20 km), les taxes sont à présent déjà réduites de 30 à 40% du lundi au vendredi, de 17 à 19 heures et de 21 à 8 heures, ainsi que les samedis et les dimanches.

# «Paquet financier»: le projet du Conseil national balayé par les Etats

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a fait un sort au paquet financier du Conseil national. Poursuivant hier l'examen du projet de réforme fiscale commencé la veille, il a continué à suivre sans dévier les recommandations de sa commission. Il a biffé le projet d'une vignette pour l'usage des autoroutes par 23 voix contre 8, ainsi que l'impôt sur le trafic des poids lourds par 20 voix contre 9. Mais il leur donne tout de même une chance de survie par une motion qui demande l'étude de ces deux objets par le Conseil fédéral avant la fin de l'année 1979.

La Chambre des cantons a aussi écarté l'impôt anticipé sur les avoirs fiduciaires des banques par 22 voix contre 11. De ce fait, la loi sur les rapports entre les deux conseils qui interdit la reprise d'un élément qui n'était pas en divergence est respectée. Il y avait un biais possible: c'eût été de renvoyer le projet à la commission pour qu'elle le relance. Toutefois, il fallait encore - toujours selon la loi - que la commission de l'autre Chambre prenne une décision identique.

Puis les Chambres auraient pu alors être saisies réglementairement de ce nouvel impôt souhaité par le Conseil national. Mais les choses ne sont donc pas allées si loin puisque c'est précisément le renvoi en commission, proposé par le socialiste vaudois Morier-Genoud que le Conseil des Etats a refusé par son vote négatif. Enfin, l'impôt de luxe, également souhaité par la Chambre du peuple, a rejoint les autres amendements du Conseil national aux oubliettes.

allemandes, paraît-il, font déjà de la publicité dans ce sens. Le Luxembourg, qui a souffert de la crise de l'acier, aimerait bien devenir une place financière. New York projette de faire de Manhattan une sorte de zone franche, où les opérations bancaires seraient exemptées d'impôts. Il y a donc réellement des risques de voir la mesure envisagée aller à fin contraire. Le Conseil fédéral était prêt à assumer ce risque, mais la Chambre a donc dit «non» à cet appel du pied au groupe parlementaire socialiste. Elle a refusé d'entendre les appels de ses membres socialistes qui ont évoqué la possibilité d'un nouveau refus du peuple et d'un enterrement du paquet financier.

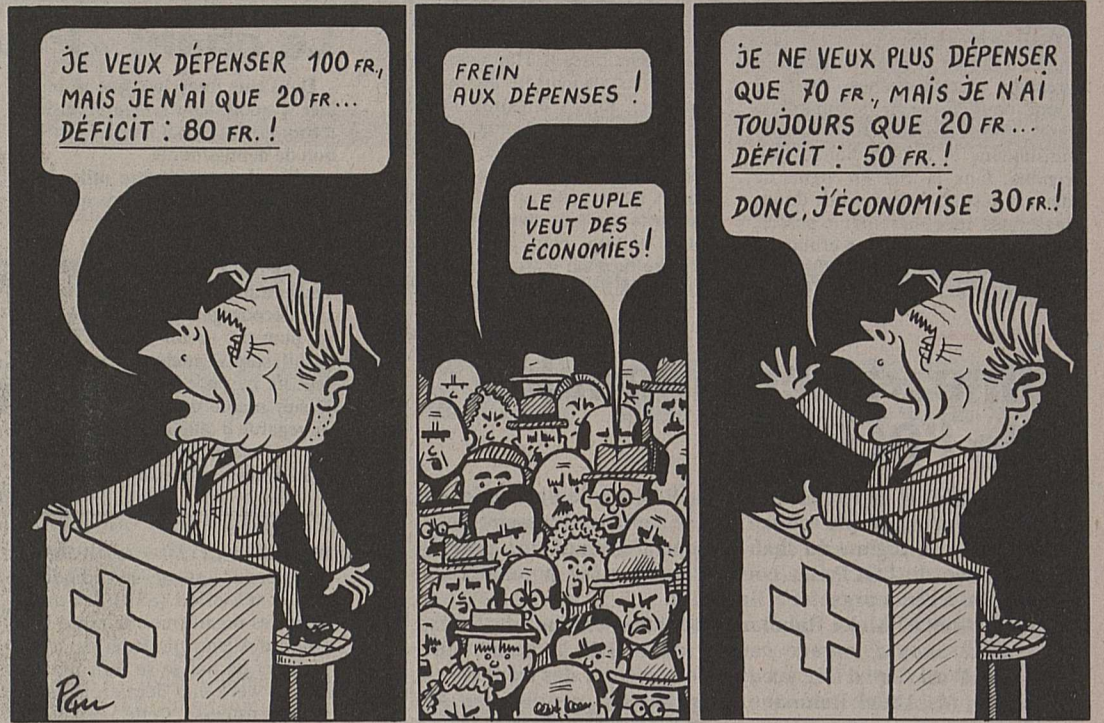
## Votation fédérale en 1979 compromise

Le Conseil national réexaminera donc le paquet dans la forme que lui a maintenant donnée la Chambre des cantons, soit - pour l'essentiel - avec les taux «forts» du Conseil fédéral pour la TVA (8%, 5% et 2,5%), un taux maximum de l'impôt fédéral direct pour les personnes physiques de 13,5%, des déductions sociales moins généreuses dans ce même IFD, pas d'impôt de luxe, ni de vignette, ni de taxation du trafic des poids lourds. La consultation populaire sur cet objet, prévue pour février, paraît bien compromise pour toute l'année «électorale» 1979.

## Non au chantage socialiste

Le Conseil fédéral, par la voix de M. Chevallaz, avait pourtant plaidé, dans la série des modifications apportées par le Conseil national, en faveur de la taxe sur les opérations fiduciaires des banques. Tout en étant conscient du fait qu'un démantèlement de la puissance bancaire porterait un coup à notre économie dans son ensemble, si serrée est la texture des imbrications dans notre pays, le gouvernement admet qu'il a voulu faire un pas en direction du groupe socialiste qui fait dépendre son soutien au pa-

quet financier d'une taxation équitable des banques. Pour ce faire, le Conseil fédéral a choisi la moins dommageable des solutions, soit un impôt marginal, qui ne s'en prend pas à la substance même des banques. La taxe rapporterait au plus 140 millions par année, à la condition toutefois que 90% des clients, soit les étrangers qui effectuent des opérations fiduciaires en Suisse, n'aillent pas chercher ailleurs des institutions qui se chargent de ce type d'affaires à moindres frais. Des banques



La leçon de «Chevallarithmétique»...

# La loi sur l'agriculture sous toit Le Conseil fédéral se rallie à la version de la Chambre basse

BERNE (ATS). - Hier, le Conseil national - après deux séances - est enfin venu à bout de la modification de la loi sur l'agriculture. Il a tout d'abord terminé le débat d'entrée en matière avec les exposés des rapporteurs et du représentant du Conseil fédéral. Celle-ci a été largement adoptée. Un long débat s'est ensuite instauré lors de la discussion de détail et une seule proposition de minorité a été acceptée par 94 voix contre 12.

En fait, la modification de la loi vise à soutenir les petites et moyennes entreprises agricoles tout en limitant les contributions aux grandes exploitations dans le domaine de la production de la viande et des œufs. Le Conseil fédéral pensait à l'origine agir indirectement en fixant des taxes à l'importation des denrées fourragères et en les restituant sous forme de subventions aux exploitants agricoles. La commission du Conseil national proposait une démarche directe, soit

la possibilité pour le gouvernement central de fixer la limite supérieure de l'effectif produisant viande et œufs avec une taxe en cas de dépassement. Le Conseil fédéral s'est rallié à cette solution et seule une minorité a demandé de ne pas entrer en matière tandis, que M. Egli (PDC / LU) voulait le renvoi au Conseil fédéral, jugeant que le nouveau projet émanait de la commission et non du gouvernement et que la manière de procéder était dès lors anticonstitutionnelle. Ces deux dernières propositions ont été repoussées respectivement par 104 voix contre 17 et 103 voix contre 19.

Lors de la discussion article par article, le problème du délai avant de payer une taxe lorsque l'effectif des animaux dépasse la limite fixée a été longuement discuté. La majorité proposait quinze ans au plus, une minorité de la commission dix ans au plus, jugeant que le délai était suffisant, enfin M. Egli (PDC / LU) au contraire, voulait vingt ans. C'est finalement la minorité de la commission qui l'a emporté. Pour le reste et malgré une opposition des indépendants surtout en

matière des contributions dégressives visant à ce que leur montant compense en moyenne l'avantage économique dont profitent les grosses entreprises par rapport aux exploitations petites et moyennes, la Grande Chambre a toujours suivi la majorité de sa commission. Et c'est nettement qu'au vote sur l'ensemble elle a approuvé le projet auquel le gouvernement donnait par ailleurs son aval.

## Affaire Flükiger : l'enquête se poursuit

BERNE (ATS). - Répondant à une interpellation d'un député au Grand Conseil bernois, le Conseil exécutif du canton de Berne indique que l'enquête judiciaire sur la mort de l'aspirant Rudolf Flükiger n'est pas encore close. Les autorités cantonales et fédérales de poursuite pénale, qui continuent leur enquête, n'ont pu à ce jour déterminer avec certitude la cause du décès.

# La voix de la sagesse

Le Conseil des Etats mérite bien l'appellation de «Conseil des sages», qu'on lui attribue parfois.

Il n'a ni marché dans le compromis politique du Conseil national sur la réforme financière de la Confédération, ni non plus dans la tentative du Conseil fédéral visant à rallier les socialistes au projet par l'introduction d'un impôt anticipé sur les placements fiduciaires.

Il a en outre marqué sa ferme intention d'aboutir à une solution de véritable équilibre financier de la Confédération et non pas à des demi-mesures.

La balle retourne donc au Conseil national, désormais placé devant ses responsabi-

lités, à savoir accepter de soumettre au peuple une TVA de 8% et non de 7% pouvant être élevée à 8%, ainsi qu'un aménagement de l'impôt fédéral direct.

Tout le reste est éliminé.

Et si cela ne passe pas au peuple, il faudra alors se souvenir que celui-ci a, par deux fois, voté le frein aux dépenses, car la Confédération ne peut vivre indéfiniment au-dessus de ses moyens.

Ce qui frappe dans la décision réaliste du Conseil des Etats, c'est qu'il prend le risque d'une diminution éventuelle des ristournes et réparations aux cantons qu'il représente.

C'est là une belle preuve

de courage.

On peut donc envisager une nouvelle forme de compromis entre des partenaires, qui ne seraient plus cette fois les partis politiques, mais la Confédération et les cantons.

Car il est indispensable qu'on en vienne un jour à une claire répartition des charges entre les différentes échelles, en y incluant peut-être même les communes, ce qu'une certaine harmonisation fiscale pourrait faciliter.

Mais jusque-là, il faudra bien faire la sourde oreille aux sollicitations de tous genres, dont les caisses publiques font l'objet.

Car il y a des trous qu'on ne bouche pas avec des vignettes! F.C.

# Fiscalité: deux accords avec l'Italie

Le Conseil des Etats a approuvé, comme l'avait déjà fait le Conseil national, les deux accords avec l'Italie réglementant la double imposition et l'imposition des travailleurs frontaliers. Mais il a ajouté à ces deux documents une sorte de codicille à usage interne, qui obligerait la Confédération à rembourser les trois cantons frontaliers qui devront rétroactivement verser aux communes italiennes 40% des impôts payés par les frontaliers italiens. La commission a été chargée d'étudier la possibilité d'édicter un arrêté permettant ce remboursement. L'effet rétroactif se déploiera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1974. On sait que l'accord sur l'imposition des frontaliers prévoit la rétrocession d'une partie des impôts suisses perçus sur les salaires des frontaliers italiens en Suisse. Le but est de compenser les importantes charges financières qui pèsent sur les communes où habitent les frontaliers.

M. Guntern (PDC/VS) a ensuite appuyé M. Masoni et demandé que la proposition du député tessinois soit renvoyée à la commission pour étude.

M. Genoud (PDC/VS) intervient également. Il est du même avis. L'effet rétroactif, dit-il, est long et désagréable. L'Italie ne se montre pas sous un bon jour dans ses rapports de voisinage avec les cantons frontaliers. La moindre des demandes, le moindre des desirs est refusé ou du moins examiné avec suspicion. Il faut dédommager les cantons et réexaminer les accords sous cet angle-là.

Au vote, la Chambre des cantons

a accepté d'entrer en matière sur la proposition Masoni par 22 voix contre 6. Cette proposition - renvoi à la commission pour étudier la possibilité d'un remboursement des cantons frontaliers par la Confédération - est finalement approuvée par 24 voix contre 3.

L'autre texte - la convention de double imposition - comporte en revanche de gros avantages pour la Suisse, puisqu'il libérera les personnes et sociétés résidant en Italie de la double imposition fiscale. Les négociations en vue d'un tel accord ont été l'exemple même de pourparlers laborieux: elles ont débuté en 1928.

# Drame du Sattel: chauffage défectueux et caravane trop bien isolée

La caravane, dans laquelle sept personnes ont trouvé la mort par asphyxie, était trop bien isolée pour les températures hivernales. Voilà en tout cas l'avis des experts, chargés d'élucider le pourquoi de ce drame. « Cette caravane a été modifiée, le propriétaire désirant passer l'hiver dans la région schwytoise. Mais au cours de ces travaux de modernisation, des erreurs techniques ont été commises. L'isolation a été telle, qu'aucune brise d'air frais ne pouvait pénétrer à l'intérieur de l'appartement sur roues », a précisé un collaborateur de la police scientifique municipale zurichoise. Mais la raison principale de ce drame est la suivante: le tuyau d'échappement, qui aurait dû

permettre aux gaz de combustion de sortir de la caravane, était défectueux. En plus, la caravane avait été munie d'un second toit protecteur. Les ouvertures dont disposent toutes les caravanes de ce modèle étaient bouchées par le bois, employé pour construire le second toit. Voilà les raisons qui expliquent la mort des sept personnes.

## Toujours les mêmes erreurs

Comme dans le cas de Sattel, il y a toujours des incidents qui se produisent parce que les propriétaires de caravanes et autres campings commettent des er-

reurs capitales et parce qu'ils effectuent eux-mêmes des réparations. Voilà l'avis de constructeurs de caravanes et du Bureau pour la prévention des accidents. Dans le cas du Sattel, la preuve a été fournie qu'une caravane peut devenir un piège mortel, si les règles les plus élémentaires de la prudence ne sont pas observées. Les sept victimes - dont quatre enfants - ne doivent pas avoir souffert. Des passants et d'autres locataires du camping « Kronenwies » ont en effet confirmé ne rien avoir remarqué et ne rien avoir entendu.

Un détail cependant donne à penser que le propriétaire de la caravane - Alex Haener - s'est peut-être rendu compte de ce qui se passait: il a en effet été re-

trouvé en pyjama à quelques centimètres seulement de la porte de sa caravane. La police n'exclut pas qu'il ait tenté d'ouvrir la porte, après avoir été pris d'un malaise. (cc)

## Pour les enfants du Liban

ZURICH (ATS). - La Société des coopératives Migros a mis à la disposition de la population libanaise dix tonnes de lait entier en poudre et 1,2 tonne d'aliments pour enfants. Ce matériel sera acheminé par les soins du CICR par bateau à Anvers et de là, sur la côte libanaise.

# Réclusion à vie requise contre le «sadique du Marchairuz»

AUBONNE (ATS). - M. Willy Heim, procureur général du canton de Vaud, a requis, hier après-midi, la réclusion à vie contre Alfred W., 41 ans, récidiviste de l'agression sexuelle, qui comparait devant le tribunal criminel d'Aubonne, pour crime manqué d'assassinat, enlèvement, séquestration, viols et attentats à la pudeur avec violence (voir NF d'hier). En septembre 1977, Alfred W. avait enlevé et séquestré une femme de 27 ans, à la-

quelle il fit subir les pires outrages avant de tenter de la tuer. Il abusait en outre de deux jeunes filles de 18 et 15 ans. Le jugement sera rendu vendredi après-midi.

## Libéré trop tôt

Dans un réquisitoire qui a été aussi une leçon de droit, le procureur a relevé d'abord qu'il appartenait au juge et non au psychiatre de décider du caractère dangereux d'un délinquant. Si Alfred W. a pu récidiver, c'est qu'en dépit de son caractère dangereux, il avait été libéré à l'essai, avant d'avoir purgé une peine antérieure, et qu'un psychiatre - aujourd'hui rentré dans son pays - avait pris sur lui de faire arrêter le traitement médical auquel était soumis Alfred W. M. Heim a déclaré ensuite que le Code pénal permet d'aller jusqu'à vingt ans en cas de séquestration. Il a évoqué la bestialité, la cruauté et la durée des actes qu'a dû subir la principale victime d'Alfred W. Il a dit sa certitude que cet homme était décidé à tuer, puisqu'il révéla son identité complète à la jeune femme avant de la lapider. Lorsqu'il a été vu par des témoins, il considérait sa «tâche» comme achevée, et il a d'ailleurs admis, lors de l'enquête, avoir voulu tuer.

En conclusion, le procureur a dit au jury qu'il pouvait choisir entre la réclusion à vie et l'internement pour une durée indéterminée. Mais, bien qu'étant inguérissable, cet homme pourrait encore bénéficier d'une libération anticipée en cas d'internement. C'est pourquoi M. Heim requiert la réclusion à vie, ainsi que dix ans d'incapacité civile.

